

LOIRE-ATLANTIQUE

Les néo-industriels,
un nouveau modèle ?

VENDÉE

Comment repenser
sa mobilité
professionnelle ?



INFORMATEUR JUDICIAIRE

Blandine
BARRÉ
Dirigeante-fondatrice
des Réparables

“ JE VEUX
DÉMOCRATISER
LA RÉPARATION
TEXTILE ”

édito

PAR LAÉTITIA BLANCHARD,
DIRECTRICE

Hommage à Fabrice Brangeon

Il y a des éditos dont nous nous passerions bien... C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris la disparition soudaine de Fabrice Brangeon, directeur général exécutif de BDO France, dimanche 24 septembre.

Fabrice était une personnalité connue et reconnue du monde des affaires, pilier du cabinet BDO, où il exerçait à ce titre depuis janvier 2021, après avoir été responsable de mission chez KPMG (1988-1996), directeur adjoint puis directeur de bureau et membre du Codir de Fidea Nantes (1997-2008), membre du directoire de BDO France et directeur général de BDO Atlantique.

Spécialiste des enjeux rencontrés par les établissements intervenant dans le domaine social et médico-social dans le public comme dans le privé, Fabrice était également chargé d'enseignement à l'Institut des Hautes Études en Santé Publique depuis 1995 et formateur à l'Institut Français de Gestion pendant 15 ans.

60 ans, marié et père de deux enfants, Fabrice était reconnu pour son excellent sens relationnel et sa grande empathie.

Engagé, passionné par son métier, il brillait dans l'exercice de ses (multi)fonctions de dirigeant. Il savait être attentif au bien-être de ses équipes qu'il a portées dans un contexte de forte croissance et contribué à soutenir. Il avait à cœur de transmettre.

Inspirant, respectueux et respecté pour les valeurs qu'il prônait, il était attaché à la performance collective et à l'équité.

Plus qu'un partenaire, Fabrice était un ami, il savait écouter, partager son expérience et conseiller avec humilité et bienveillance.

Homme discret et souriant qui ne manquait pas d'optimisme et d'humour, Fabrice incarnait la force tranquille et la sagesse.

Nous avons eu la chance et l'honneur de croiser sa route et de pouvoir le côtoyer.

C'est donc avec beaucoup de douleur que nous lui rendons hommage à travers ces quelques lignes, insuffisantes pour le décrire...

Nous nous tournons vers sa famille, ses proches, ses associés et tous ses collaborateurs pour exprimer notre soutien en ces moments difficiles.

Fabrice va nous manquer.



Fabrice
Brangeon

**Plus qu'un partenaire,
Fabrice était un ami, il savait
écouter, partager son
expérience et conseiller avec
humilité et bienveillance.**

ours

DIRECTION
Directeur de la publication
Guillaume LALAU
Directrice
Laëtitia BLANCHARD

RÉDACTION
redaction@informatueurjudiciaire.fr
Rédactrice en chef
Nelly LAMBERT
Journalistes
Eric CABANAS, Alexandrine DOUET, Marie LAUDOUAR, Nicolas LE PORT
Secrétaire de rédaction
Gildas PASQUET
Ont participé à ce numéro
Sophie COMTE, Florence FALVY

CRÉATION ARTISTIQUE
Directeur artistique
David PEYS
Maquettiste
Camille JUREK
Photographe (couverture)
Benjamin LACHENAL

ANNONCES LÉGALES
annonces-legales.informatueurjudiciaire.fr
Responsable du service annonces légales
Isabelle OLIVIER
Assistante de direction
Rozanne GENDRON
Assistante administrative
Lesline KOUITY
Responsable du développement commercial
gbremaude@informatueurjudiciaire.fr
Gaël BRÉMAUD

ABONNEMENT
Rozanne GENDRON
abonnement@informatueurjudiciaire.fr
PUBLICITÉ
Laëtitia BLANCHARD
02 40 47 00 28

IJ Informatueur Judiciaire
N° 7167
SAS au capital de 155 000 €
Siège Social : 15 Bd Guist' Hau
- CS 14226 - 44 042 NANTES
CEDEX 1
02 40 47 00 28
contact@informatueurjudiciaire.fr
N° CPPAP : 0925 179873 -
ISSN0755768X - RCS Nantes 348
327 891
CCP Nantes 11 53 M

Prix de vente : 2,2 €

Abonnement 1 an
39 € (TVA incluse) magazine
numérique + site internet
79 € (TVA incluse) couplage
magazine numérique et papier
+ site internet
Dépôt légal à parution
Hebdomadaire
Parution le Vendredi
Membre du Réseau Hebdo Éco

Impression
Rotimpres : Pla de l'Estany
17181 Aiguaviva (Girona) Espagne



sommaire

• N° 7167 • VENDREDI 29 SEPTEMBRE

14

L'ESSENTIEL DE LA SEMAINE

À la Une

4. Les néo-industriels, modèle pour réinventer notre outil productif ?

Actualités

7. Coup de mou pour l'industrie ligérienne en août
8. La RSE, par conviction ou intérêt ?
10. Comment repenser sa mobilité professionnelle ?
13. L'ex-usine à gaz va enfin s'évaporer
14. Filière bois : la montée en puissance du « bois énergie »
16. Rénovation énergétique : l'exemple d'un HLM avec le projet Dolmen
18. À venir
20. L'agenda des professionnels



VIE DES ENTREPRISES

21. Dooitch, Ethik Impulsion, Hucy, MonCargo, Royer Cosmétique, Seico, Synerpod, Weblast

L'ENTRETIEN

26. Blandine Barré, dirigeante des Réparables : « Je veux démocratiser la réparation textile »

LE CERCLE DES EXPERTS

32. La revitalisation annoncée des entrées de ville
34. Les jeunes entreprises gagnent en longévité
36. Retrouver de la valeur dans le travail

SPORT & BUSINESS

38. Arts martiaux mixtes : « Un premier coup gagnant »

ENVIES, TABLES & CULTURE

42. Restaurant La Pap, Festival international du film de La Roche-sur-Yon...

45. ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES



LES NÉO-INDUSTRIELS, MODÈLE POUR RÉINVENTER NOTRE OUTIL PRODUCTIF ?

Plus de 300 personnes étaient au rendez-vous, le 20 septembre, de la deuxième édition des **Rencontres pour une industrie durable et écoresponsable** (Ride), organisées par le pôle EMC2 à La Baule, à l'intention des **décideurs** du secteur. Parmi les temps forts, une table-ronde était consacrée aux **néo-industriels**. Morceaux choisis.

Par Nelly **LAMBERT**

Représentant à elle seule 20 % des émissions de CO₂, l'industrie fait partie des secteurs les plus pollués. Mais elle peut aussi faire partie de la solution. Un message volontariste, porté depuis deux ans par les Rencontres pour une industrie durable et écoresponsable. Parmi les pistes identifiées, celle des néo-industriels pourrait bien, selon Olivier Lluansi¹, chargé d'introduire la journée, incarner cette renaissance industrielle tant attendue. « C'est une constante de notre nature humaine : on a besoin de récits, de mythes, de héros, on a besoin de personnes qui nous montrent le chemin », témoigne-t-il. Et pour l'expert, ces modèles ne peuvent être que des acteurs de terrain, des « faiseurs » : les néo-industriels.

Qui se cache derrière cette appellation un brin marketée ? Olivier Lluansi a commencé par dresser leur portrait. « Ce sont des hommes, des femmes, des jeunes et moins jeunes, qui se sont lancés dans des aventures industrielles, parfois sans être issus de ce monde. » Ce qui les caractérise ? « Leur volonté de renouveler le modèle industriel » pour répondre aux deux enjeux que sont l'environnement et la souveraineté, leur fort ancrage territorial, leur taille (soit des start-up, soit des PME) et leur maîtrise des codes du marketing et de la communication, égrène l'expert.

Une approche globale

Lors de la table-ronde, trois chefs d'entreprise étaient chargés de personnifier ces néo-industriels : Florence Baron, directrice générale associée chez Bysco, un fabricant nantais de matériaux biosourcés qui s'est fait connaître pour son utilisation du byssus de moule ; Sébastien Ecault, fondateur et dirigeant de E-cobot, acteur carquefolien de systèmes cobotiques à destination de l'industrie et Julien Blanchard, cofondateur et président d'Hoffmann Green Cement Technologies (HGCT), pionnier du ciment décarboné, implanté à Bournezeau (85).

S'appuyant sur l'analyse d'Olivier Lluansi, Julien Blanchard se retrouve dans l'ambition de rupture basée sur une nouvelle approche de conception des produits : « C'est exactement ce qui s'est passé quand on a conçu avec mon associé David Hoffmann nos nouveaux ciments sans clinker en 2015. On a essayé de penser ce projet dans son intégralité, aussi bien le produit que le processus de production et sa commercialisation, afin d'être le plus vertueux possible. » Même ambition du côté de Bysco, qui a travaillé dès la genèse de l'entreprise sur les ressources, les processus pour fabriquer de manière vertueuse, ainsi que la recyclabilité des produits.

Notre ambition, à terme, est de réindustrialiser la production textile en Pays de la Loire.

Florence BARON

Revers de la médaille, ces néo-industriels paient aussi chèrement leur innovation... « Il fallait y croire très fort, confie ainsi Julien Blanchard, car, à l'époque, on parlait très peu de CO₂, encore moins de décarbonation de l'industrie. Il a fallu se battre au départ. » Et encore aujourd'hui : « Le marché est là, mais on doit aussi faire face au quotidien à un certain conservatisme des utilisateurs. C'est une notion à ne pas négliger quand on fait de l'innovation de rupture. » « Notre ambition, à terme, est de réindustrialiser la production textile en Pays de la Loire, évoque de son côté Florence Baron. Sauf que l'on a aujourd'hui du mal à trouver un sous-traitant industriel »

Des obstacles, Sébastien Ecault a lui aussi dû et doit encore en franchir, le Covid ayant rebattu les cartes du marché de la robotique en accélérant « la disparition de champions, régionaux, mais aussi européens, rachetés par des Japonais, des Chinois, des Américains », évoque-t-il. Un contexte difficile, renforcé par le fait que « tous les capex² dans les années 2020-2022 ont été quasiment anéantis par les industriels et les capacités d'investissement des fonds locaux, atténuées ». Pour devenir un cham-

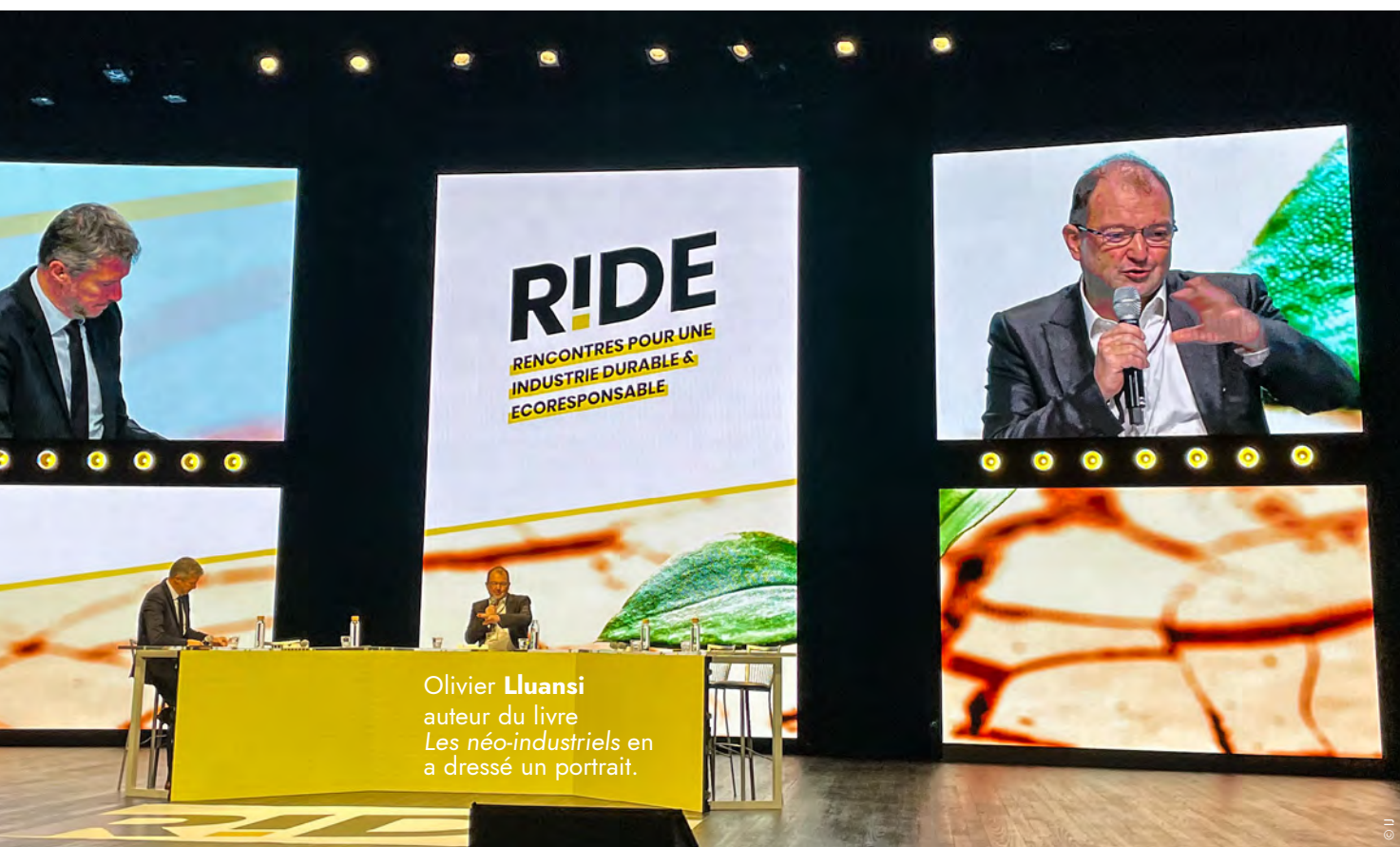
pion de demain, le chef d'entreprise rejoint Olivier Lluansi pour qui le redéveloppement de l'industrie nécessite une grande agilité, choisissant pour sa part le terme de « résilience ».

Lutter contre le « désamour industriel »

Autre problématique cruciale : celle de la main-d'œuvre. Pour Olivier Lluansi, en France, il faudra recruter en dix ans 130 000 personnes dans l'industrie afin de répondre aux enjeux qui l'attendent. Le problème, expose-t-il, c'est qu'actuellement, « sur 125 000 jeunes qui suivent une formation industrielle, la moitié ne va pas travailler dans l'industrie ». D'après l'expert, c'est le signe que cette voie de formation est encore suivie par défaut. « Le premier sujet, c'est comment créer des vocations chez les jeunes », estime-t-il, donnant au passage une piste : ouvrir les portes des usines pour montrer leur vrai visage et casser des stéréotypes qui ont la vie dure. Il invite également à tenir compte du fait que les Français ne sont pas mobiles, en formant dès lors « dans le territoire, pour le territoire ». Rebondissant sur ces propos, Florence Baron nuance : « Même si on est tout petits, on attire les jeunes. Pas sur les engagements de création de richesse économique ou d'engagement industriel, mais sur les engagements sociaux et environnementaux », souligne-t-elle. ●●●

¹ Associé chez PWC Strategy&, enseignant à l'École des Mines de Paris et auteur du livre *Les néo-industriels*.

² Les Capex désignent les dépenses d'investissement de capital d'une entreprise comme l'acquisition d'immobilisations corporelles (machines notamment).





De g. à d. : Emmenés par le journaliste Clément Lesort, Sébastien Ecault (E-cobot), Olivier Lluansi (PWC Strategy&), Florence Baron (Bysco) et Julien Blanchard (HGCT) ont évoqué les enjeux des néo-industriels.

...

Pour Sébastien Ecault, au-delà d'attirer les jeunes vers le secteur, l'enjeu est aussi de « réussir à motiver les gens à venir travailler, sachant que le taux d'absentéisme dans certaines industries est de plus de 25 % ». Ce « désamour industriel » constitue pour lui un véritable défi.

Le financement, mère de toutes les batailles

Logiquement, la question des moyens financiers a été largement évoquée lors de cette table ronde. Sébastien Ecault le confirme : « Le financement, c'est la première bataille. » « Il faut vraiment avoir les reins solides et faire de très grosses levées de fonds pour mener à bien et à terme ce type de projet industriel », pointe Julien Blanchard. « C'est extrêmement capitalistique, confirme Florence Baron. On avait très peu de moyens au départ, donc on construit pas à pas, en internalisant aujourd'hui la préparation de la fibre et en construisant nos outils afin qu'ils soient adaptés et très peu consommateurs d'énergie. » Aujourd'hui, la jeune entreprise prépare sa première levée de fonds prévue au premier semestre 2024 : « On cherche 1 M€ pour l'industrialisation de la préparation de la fibre et donner un gros coup d'accélérateur sur le commerce. »

« Le quotidien d'entrepreneur, c'est quand même le financement de l'entreprise et le paiement des salaires de ses collaborateurs, reprend le président de HGCT. En 2015, les banques traditionnelles ne nous ont pas fait confiance, ce sont des entrepreneurs vendéens, et notamment les familles Cougnaud et Briand, qui nous ont accompagnés et permis de financer la première usine qui a coûté 10 M€ pour faire la preuve du concept. On s'est introduits en bourse également

fin 2019, on a levé au total près de 100 M€ pour financer notre déploiement industriel. » Olivier Lluansi, lui, identifie une solution pour soutenir la réindustrialisation : « Flécher l'épargne des particuliers sur notre outil productif suffirait à financer tous les projets », lance-t-il.

L'international, planche de salut des néo-industriels ?

Les Français en soutien du nouveau modèle industriel qu'ils appellent de leurs vœux ? Voilà qui semble logique. Sauf que, pour l'heure, le compte n'y est pas selon Sébastien Ecault : « Contrairement aux Allemands par exemple, nous aujourd'hui nous n'avons pas le choix : si nous voulons survivre, il faut d'abord commencer par l'international pour ensuite aller en France car ici, on en demande beaucoup à l'innovation. » « Il y a une vraie éducation à faire sur le marché », atteste Florence Baron.

Et Julien Blanchard de confirmer le rôle clé du marché international, voire extra-communautaire, pour les néo-industriels. « Des étrangers nous font confiance, viennent capter l'innovation de rupture française et nous apportent une notoriété supplémentaire. On vient de signer un très beau contrat en Arabie Saoudite pour construire plusieurs usines dans le pays. On a signé le contrat en juillet et ils vont commencer la construction en janvier 2024. » Et de comparer : « Moi, il m'a fallu pratiquement 30 mois pour mener à bien toutes les autorisations administratives nécessaires pour lancer la construction de notre usine verticale. On est un très beau pays, mais avec énormément de freins quand on veut porter des messages de rupture », regrette-t-il. ●

COUP DE MOU POUR L'INDUSTRIE LIGÉRIENNE EN AOÛT

Dans son dernier **point de conjoncture régional** pour le mois d'août, la Banque de France fait état d'une **activité en recul dans l'industrie**, mais en **progression** dans les **services marchands et le bâtiment**.

Sur le plan national, les difficultés d'approvisionnement continuent de baisser dans le bâtiment et l'industrie et les industriels estiment que les prix des matières premières sont en nette baisse, tandis que ceux des produits finis se stabilisent. Quant aux difficultés de recrutement, elles « reculent quelque peu mais concernent encore la moitié des entreprises ».

Une industrie en repli

La tendance nationale se vérifie au plan régional, puisque l'industrie ligérienne enregistre aussi un fléchissement de sa production en août. Le secteur des équipements électriques et électroniques échappe toutefois à ce repli.

Les carnets de commande sont conformes aux attentes, excepté dans l'agroalimentaire où production et demande sont en baisse dans toutes les filières. Les effectifs de l'industrie se contractent légèrement.

Du côté des services marchands, activité et demande connaissent une progression en août, même si celle-ci est contrastée : si les transports et l'entreposage affichent un rebond de l'activité, la filière hébergement et restauration

accuse une nouvelle baisse de l'activité et de la demande, en lien avec le contexte inflationniste. En dépit des tensions sur les recrutements, les effectifs augmentent légèrement, et les trésoreries restent au niveau attendu.

Enfin, l'activité du bâtiment est en hausse en août, mais là aussi de manière contrastée, entre le gros œuvre et le second œuvre. Si le premier est en net recul, avec des carnets de commandes toujours en-deçà des attentes et des effectifs en légère hausse mais insuffisants face aux besoins, le deuxième progresse de manière marquée, avec des carnets de commandes bien garnis. Les travaux publics connaissent, eux, un important fléchissement de l'activité au cours du deuxième semestre, en lien avec la contraction des carnets de commandes.

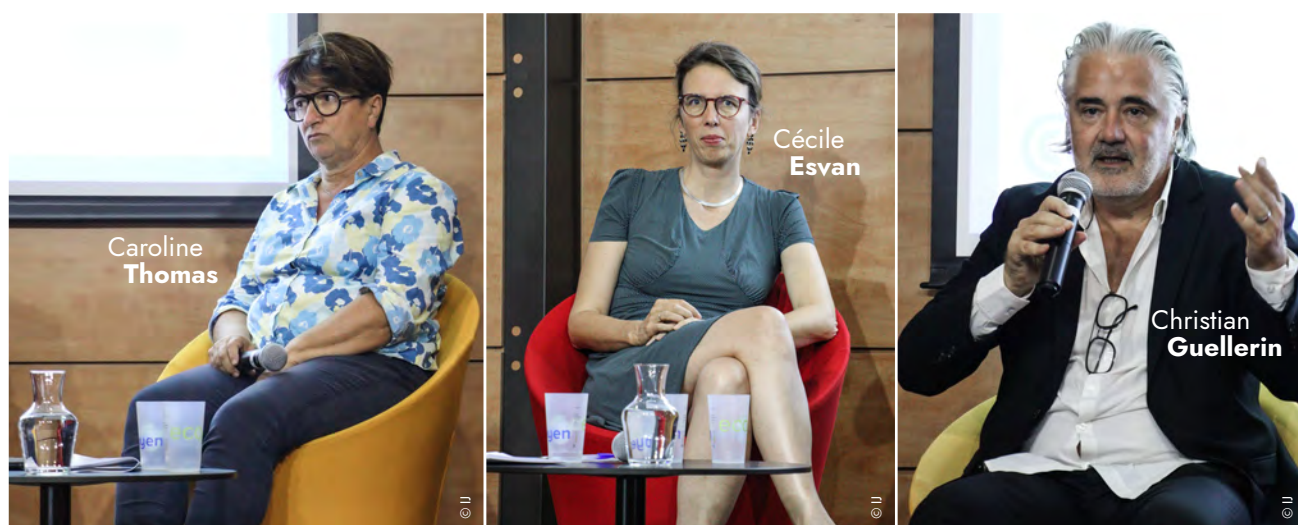
Fort rebond attendu pour le gros œuvre

Au national, les chefs d'entreprises prévoient une progression de l'activité dans les trois grands secteurs, avec néanmoins un ralentissement dans les services. Dans les Pays de la Loire, le secteur de l'industrie anticipe globalement pour

Les travaux publics connaissent un important fléchissement de l'activité au cours du deuxième semestre.

septembre une hausse de la production, particulièrement nette dans les équipements électriques et électroniques, alors qu'elle devrait être stable dans l'agroalimentaire. Une continuité de l'activité est attendue dans les services marchands, entre légère amélioration espérée pour l'hébergement-restauration et légère baisse pour les transports et l'entreposage. Enfin, les chefs d'entreprises du bâtiment attendent un fort rebond pour le gros œuvre, mais une forte contraction pour le second œuvre. L'activité dans les travaux publics, elle, devrait à nouveau reculer au troisième trimestre. ●

LA RSE, PAR CONVICTION OU INTÉRÊT ?



Les entreprises s'engagent-elles dans une démarche de **responsabilité sociétale** pour se donner **bonne conscience**, **faire plaisir** à des **consommateurs** de plus en plus soucieux de leur **environnement** et ainsi **mieux vendre** leurs produits, ou par **conviction** et en accord avec leurs **valeurs** intrinsèques ? Telle est, en substance, la question posée lors d'une conférence organisée par la Chambre de commerce et d'industrie de Vendée, le 19 septembre, à La Roche-sur-Yon.

Par Marie LAUDOUAR

“RSE : est-ce qu'on nous raconte des salades ? “ C'est par cette formule accrocheuse et décalée que la Chambre de commerce et d'industrie de Vendée a choisi d'aborder ce sujet incontournable mais qui parfois divise. Quelles raisons poussent en effet les entreprises à s'engager dans cette démarche de responsabilité sociétale et le font-elles toujours pour de “bonnes” raisons ? Une certitude : la RSE est la deuxième préoccupation la plus forte des entreprises

ligériennes, juste derrière le sujet de l'énergie, et 52 % des entrepreneurs vendéens qui rencontrent des conseillers CCI souhaitent avoir plus d'information sur le sujet .

« Une tartufferie »

Pour y voir plus clair, Cécile Esvan, directrice de l'Institut de la responsabilité sociétale par l'innovation (IRSI), basé à La Rochelle, rappelle d'abord que « depuis les années 1970, les

enjeux de sobriété sont bien identifiés » et que logiquement, à partir de cette époque, la question de la RSE et de sa raison d'être a fait débat parmi les grands économistes.

« L'Américain Milton Friedman écrivait en 1971 que la première – et la seule – responsabilité des entreprises, c'est de faire du profit puisque l'État s'occuperait de la dimension sociale et environnementale. A contrario, son compatriote Dennis Meadows affirmait qu'on ne pouvait pas continuer à croître sans tenir compte des limites planétaires. Cette dimension, ainsi que la démographie dans laquelle nous sommes aujourd'hui, obligent forcément les entreprises à repenser les choses différemment. »

Christian Guellerin, directeur de l'École de design Nantes Atlantique, juge, lui, que la RSE est une « tartufferie ». « Je ne suis pas contre la RSE, mais contre l'usage que l'on en fait. » Pour illustrer son propos, il pointe « l'ambiguïté de certains chefs d'entreprise qui vont trop loin dans leur discours et se tirent une balle dans le pied ».

Je ne suis pas contre la RSE, mais contre l'usage que l'on en fait.

Christian GUELLERIN

« Je me souviens d'Emmanuel Faber, PDG de Danone de 2017 à 2021. Le jour où il est intronisé, il dit que Danone va sauver la planète. Ce jour-là, dans l'hôtel où je me trouvais, il y avait une bouteille plastique d'Evian (marque du groupe Danone, NDLR) en face de moi. Cela m'interpelle forcément car l'empreinte carbone de cette bouteille est en totale contradiction avec le discours du PDG. Par ses mots, il venait tout simplement de s'interdire de vendre ces bouteilles à travers le monde et s'obligeait à les livrer dans un rayon de 20 km, à cheval, pour avoir un bon bilan carbone », ironise Christian Guellerin.

Or, poursuit Christian Guellerin, « une entreprise, c'est fait pour générer de la valeur ajoutée. Elle conçoit et vend des produits par intérêt et non pas par devoir. Par conséquent, vouloir à tout prix moraliser le capitalisme est vain et contre-nature car le capitalisme est un système où l'argent produit de l'argent. Ce que je veux dire, c'est que la responsabilité d'une entreprise n'est pas de sauver la planète, mais de répondre à l'émergence d'une conscience sociétale et environnementale des consommateurs. Attention cependant à ne pas tomber dans une course à la vertu. »

« Une dimension collective »

« Il y a des entreprises qui s'engagent concrètement, pas simplement en parole, et qui font évoluer leur modèle de production, tempère de son côté Cécile Esvan. Ce n'est pas simple, mais c'est possible. Aller vers une économie de fonctionnalité, d'usage ou circulaire peut être l'une des options à envisager. » Elle estime, par ailleurs, que la « RSE est un projet collectif dans lequel on doit tous embarquer en même temps : entreprises, investisseurs et consommateurs. C'est l'affaire de tous. » ●

¹ D'après une campagne téléphonique menée par la CCI Pays de la Loire dans le cadre de France Relance.

« Des valeurs inscrites dans nos statuts »

En 2018, Caroline Thomas a créé avec son fils Antoine Les Brasseurs de la Vie, une petite entreprise de bière bio, basée à Saint-Gilles-Croix-de-Vie. Et dès le départ, ils ont voulu qu'elle porte des valeurs fortes. « Le meilleur moyen de le faire, c'était d'inscrire ces valeurs dans le projet d'entreprise, témoigne sa directrice. Notre particularité est aussi d'être reconnue par l'État comme entreprise solidaire à utilité sociale, autrement dit comme entreprise d'insertion professionnelle. »

L'intérêt était ainsi de répondre rapidement aux fameux piliers de la RSE. « Concrètement, on essaie de travailler en local. Le houblon est produit en Vendée ou Loire-Atlantique. Et nos cuves sont fabriquées par une entreprise ligérienne. On aurait pu les acheter moins chères mais plus loin. Mais à un moment, si vous portez des valeurs, il faut aller jusqu'au bout, être cohérent. »

Les Brasseurs de la Vie sont allés par exemple jusqu'à faire certifier bio leurs déchets, dans une logique d'économie circulaire. « Ces déchets sont donnés à des maraîchers du territoire, qui peuvent les utiliser en intrants. À Coëx, on travaille ainsi avec le Jardin de Pauline qui fait pousser des fleurs comestibles. L'agricultrice prend notre drêche¹ pour faire pousser ses fleurs. Derrière, nous utilisons ses fleurs dans nos bières. »

Comme Christian Guellerin, Caroline Thomas pense qu'une entreprise ne vend pas de la RSE mais d'abord un produit. « Il ne faut pas utiliser le développement durable pour s'acheter un bout de paradis et se donner bonne conscience. Moi, je vends mon produit, pas de la RSE ni de l'insertion. Lors des visites de dégustations que j'organise l'été, si les clients trouvent que notre bière est bonne, là, seulement, je leur dis que cette bière est fabriquée par des personnes en difficulté socio-professionnelle. »

¹ Résidu de l'orge après soutirage du moût, en brasserie.

COMMENT REPENSER SA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE ?

Le 21 septembre, se tenaient les **Rencontres vendéennes des mobilités durables** à l'Hôtel du Département. L'occasion pour l'association d'intérêt général Ruptur de partager des « **bonnes pratiques** » afin d'appréhender le **juste déplacement professionnel**. Compte-rendu.

Par Sophie COMTE



Créée en 2018 par des chefs d'entreprise de Vendée et de Loire-Atlantique, l'association Ruptur œuvre à la transformation des modèles économiques des entreprises et des territoires pour leur permettre de s'engager dans une économie davantage inclusive et environnementale. « La transformation passe par l'expérimentation de tout un tas de choses, en coopération avec des acteurs de tous secteurs, tous métiers confondus, explique Mona Delteil,

chargée de projets chez Ruptur. Parmi nos 190 adhérents, il y a des entreprises bien sûr, des collectivités mais aussi des particuliers, des établissements scolaires et des associations. L'idée est d'avancer pas à pas, avec humilité, en faveur de la cause environnementale. » Avec son siège à Dompierre-sur-Yon, l'association est aussi présente en Loire-Atlantique et dans le Maine-et-Loire, et rayonne sur l'ensemble de la Région des Pays de la Loire.

La mobilité : un enjeu stratégique pour l'entreprise

Parmi ses différents chantiers, la mobilité tient le haut du pavé depuis 2020. « Un tiers des émissions totales du pays concerne le secteur des transports », déclare la chargée de projets. Elle poursuit : « Sachant que 39 % de notre temps de déplacement moyen hebdomadaire est dédié au travail et que les trois-quarts se font seul en voiture, l'enjeu ●●●



Éviter le trajet

- Revoir l'organisation des horaires et des conditions de travail des collaborateurs : télétravail, semaine de 4 jours, utilisation d'électricité en énergie bas carbone...
- Location de bureaux partagés dans des lieux accessibles.

Micro-mobilité (les déplacements à pied, à vélo en mode actif ou électrique, en trottinette...)

- Indemnités/forfaits pour les salariés effectuant des trajets en mobilité durable.
- Mise à disposition d'une flotte de vélos/trottinettes électriques/caddies attelables en cas de transport de charge.
- Proposer des services de parking sécurisés et de maintenance des véhicules.
- Mutualiser ces services avec des entreprises voisines sur une même zone.
- Créer un environnement optimal, en collaboration avec la collectivité : pistes cyclables, arrêt de bus...
- Mise à disposition d'équipements en cas d'intempéries (parka, parapluie...).
- Mise à disposition d'un vélo de fonction pour remplacer ou compléter la voiture de fonction.
- Animations internes autour des bénéfices de la micro-mobilité sur la santé.

Transport en commun et multi-modalité (train + bus + vélo/trottinette...)

- Adapter les horaires de travail à ceux des transports en commun.
- Mettre à disposition des collaborateurs et invités une carte des mobilités possibles pour accéder à la structure.
- Accepter qu'un collaborateur puisse mettre plus de temps pour faire un trajet.

Covoiturage et autopartage

- Proposer aux collaborateurs et aux structures voisines un outil commun de mise en relation pour le covoiturage.
- Proposer des solutions d'autopartage.
- "Plus-value" incitative sur les frais des déplacements effectués en covoiturage.

Énergies vertueuses et locales

- Faire tester aux collaborateurs des véhicules alternatifs pour lever les freins à l'utilisation.
- Mettre à leur disposition des flottes de véhicules hybrides, électriques, Bio-GNV...
- Installer des bornes de recharge dans l'entreprise/faciliter l'installation de bornes au domicile du collaborateur (remboursement des frais de recharge par exemple...).
- Proposer des formations internes à l'éco-conduite.

...

est de taille : il concerne à la fois notre santé, la société et l'économie. Comment peut-on revoir sa mobilité professionnelle et in fine réduire son empreinte carbone ? »

« Quand on a lancé le chantier, renchérit Karim Tarzaim, le cofondateur de la start-up Célérier et référent Chantier Mobilité Ruptur, on ne voulait pas raisonner en "carbone" mais bien au global. Quel autre indicateur imaginer alors ? On a choisi l'énergie consommée au kilomètre. L'énergie étant un coût, à partir du moment où l'on arrive à le réduire, on impacte la rentabilité de l'entreprise (le coût de la mobilité est le deuxième poste de charges d'une en-

treprise après les salaires, NDLR). Une réflexion qui s'applique aux trajets domicile/travail, mais aussi aux déplacements en journée des collaborateurs et jusqu'au transport des marchandises. »

« Au final, pour inciter et faciliter d'autres formes de mobilités professionnelles, les solutions sont nombreuses, analyse Mona Delteil. Elles dépendent d'une triple question à se poser à chaque déplacement : est-ce le bon véhicule, pour le bon usage avec la bonne énergie ? Bien évidemment, cette réflexion n'est pas seulement individuelle, l'entreprise et/ou les collectivités doivent aussi penser de nouveaux services pour offrir le choix du changement à leurs collaborateurs. » ●



Pour inciter les collaborateurs à tester le vélo par exemple, nous en avons acheté six dont trois électriques.

En pratique : Le retour d'expérience de Cerfrance Vendée

« Nous travaillons sur la problématique de la mobilité depuis 2018, raconte David Renoncé, chargé de mission RSE chez Cerfrance Vendée. On a opté notamment pour la mise en commun des agendas des collaborateurs. Chaque jeudi, on récupère, via les agendas numériques, l'ensemble des trajets prévus par les collègues la semaine suivante. Ainsi, lorsqu'ils se rendent au même endroit, ils reçoivent un mail automatique pour les prévenir. Charge à eux de prendre contact pour covoiturer et optimiser leurs déplacements. » Il ajoute : « En parallèle, nous avons mené une étude diagnostic des trajets domicile/travail au sein de l'entreprise. On s'est aperçu que 30 % de nos collaborateurs habitaient à moins de 10 km. Nous avons donc travaillé l'idée de changer leurs habitudes en optant pour des mobilités plus douces. Première solution facile à mettre en place : le covoiturage ! On a pu observer que les démarches individuelles étaient plus compliquées que les démarches professionnelles. En fin de compte, le fait que la marque de l'entreprise apparaisse sur l'application de covoiturage facilite la prise de contact entre collègues. Cela fonctionne également pour les entreprises à proximité. Par ailleurs, le juste déplacement, c'est aussi trouver des solutions alternatives à la voiture pour aller voir les clients, assurer les trajets inter-agences ou encore ceux liés à la pause méridienne. Pour inciter les collaborateurs à tester le vélo par exemple, nous en avons acheté six dont trois électriques. Pour ceux ayant besoin de transporter des petites charges, nous les avons mis en relation avec les communes alentour qui louent des vélos cargo afin de tester ce mode de transport sur un mois, avec une prise en charge partielle des frais. De la même manière, on a lancé une expérimentation "48h en véhicule électrique" pour les aider à dépasser les freins éventuels à l'usage de ce type de véhicule ! »

L'EX-USINE À GAZ VA ENFIN S'ÉVAPORER

Le projet est synonyme de **bouffée d'oxygène** pour la mairie de Saint-Gilles-Croix-de-Vie et ses habitants. Implanté en cœur de ville, un ancien site d'**Engie**, laissé vacant depuis 2011, va être transformé pour accueillir une résidence de **56 logements**.

Par Alexandrine **DOUET**



À l'abandon depuis 2011, l'ancien site industriel s'étend sur 3 600 m².



La future résidence de 56 logements verra le jour en 2026.

« Tout le monde est ravi à l'idée de voir cette verrue disparaître », se félicite Antoine Gasnet, délégué à l'aménagement et au développement durable à la mairie de Saint-Gilles-Croix-de-Vie. L'annonce du projet de réhabilitation de l'ex-usine à gaz de la ville, officialisée le 12 septembre, marque la fin d'un long feuilleton qui aura duré une dizaine d'années. Baptisé Opale, le programme, porté par les organismes franciliens Icade Promotion, Brownfields et Aire Nouvelle¹, prévoit la construction d'un ensemble de 56 logements, dont la livraison est prévue en 2026.

Désamiantage, démolition, dépollution

« L'an dernier, nous avons fait l'acquisition de 70 sites dont Engie souhaitait se débarrasser. Un total de 45 ha répartis sur toute la France. Le terrain de Saint-Gilles-Croix-de-Vie (3 600 m², NDLR) que nous avons acheté pour la somme d'1,5 M€ en faisait partie », détaille Yoan Ramjanaly, directeur opérationnel chez Brownfields, spécialiste français de la reconversion des friches industrielles. « Beaucoup de promoteurs se sont intéressés au terrain avant de renoncer, soit parce que le prix était trop élevé, soit parce qu'il fallait dépolluer le site », ajoute Antoine Gasnet. Le terrain comprend en effet des cuves enterrées, ainsi que des bâtiments amiantés. Avant le lancement de la construction prévue à partir du printemps prochain, les opérations de désamiantage et de démolition seront réalisées cet automne par l'entreprise de travaux publics Charier², puis l'étape de dépollution à partir

de janvier. « Au total, les investissements fonciers s'élèvent à un peu plus de 3 M€. À cela, il faut ajouter le coût de la construction, à savoir 6,5 M€ », précise Yoan Ramjanaly.

Attirer les actifs

Après la phase préliminaire d'études, menée avec le cabinet d'architectes local LT Archi, le projet a été présenté fin 2022 à la municipalité de Saint-Gilles-Croix-de-Vie. « Avec ce programme immobilier, il s'agit pour nous de retrouver une marge de manœuvre sur du logement à l'année³ tandis que la moitié des habitations sont ici des résidences secondaires. Nous voulons attirer les actifs qui vont faire vivre nos commerces, nos services et nos écoles », conclut Antoine Gasnet. Le projet va aussi permettre de répondre en partie aux besoins des entreprises du territoire, qui n'échappent pas aux difficultés de recrutement, particulièrement en raison d'un manque de logements. À noter que sur les 56 logements (du studio au 4 pièces), neuf seront proposées en BRS (bail réel solidaire), dispositif qui permet à des ménages modestes de devenir propriétaires d'un logement neuf. ●

¹ Aire Nouvelle est une filiale d'aménagement et de promotion immobilière bas carbone d'Equans France, société du groupe Bouygues.

² Charier, dont le siège social est à Couëron, compte une soixantaine de sites dans le grand Ouest.

³ En période estivale, à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, la population passe de 8 000 à 80 000 habitants.



FILIÈRE BOIS

LA MONTÉE EN PUISSANCE DU « BOIS ÉNERGIE »

Le bois correspond à 40 % des énergies renouvelables, c'est la **première énergie renouvelable** de France. En Pays de la Loire, l'association **Fibois** (ex-Atlanbois) agit pour développer cette filière¹ qui représente 49 % de sa chaleur renouvelable, même si, avec 400 000 ha de bois, la région dispose d'un **taux de boisement** de 12 %, contre 30 % en moyenne en France.

Par **Éric CABANAS**

« Le bois est une énergie locale et renouvelable. On connaît le bois bûche, mais aujourd'hui, le bois énergie se développe et se présente aussi bien sous forme de bois déchiqueté, granulés, résidus bocagers et forestiers, sciures, écorces, bois "en fin de vie" (palettes et cagettes usagées...) », précise Stéphane Prigent, animateur Bois énergie au sein de Fibois.

L'association décline les nombreux arguments en faveur de l'utilisation du bois : « Ce combustible écologique, par sa faible émission de CO₂, permet d'économiser l'énergie fossile tout en entretenant forêts et bocages, ce qui en fait une solution incontournable pour participer à la réduction des gaz à effets de serre qui ont justement un impact sur les forêts avec le réchauffement climatique. »

À l'échelle régionale, la consommation de bois énergie est passée de 435 000 tonnes en 2010 à presque 600 000 tonnes aujourd'hui. « On estime le potentiel de consommation supplémentaire par an en 2030 à plus de 750 000 tonnes. Dans le même temps, le nombre de chaufferies bois, industrielles et collectives, est passé de 50 en 2000 à plus de 500 en 2023. » Si la consommation de bois bûche reste stable depuis plusieurs années, celle de granulés augmente progressivement, tandis que celle du bois déchiqueté a très fortement progressé. Parallèlement, les particuliers sont de plus en plus nombreux à s'équiper d'appareils individuels (poêles, inserts, chaudières...), Fibois en dénombre plus de 465 000, pour un million de tonnes de bois consommées.

Nous avons la ressource bois sur le territoire.

Jean BUREAU



Une meilleure gestion forestière

« Nous avons la ressource bois sur le territoire. Ce bois disponible montre l'intérêt de développer les réseaux de chaleur pour décarboner l'énergie. Les bois déchiquetés, appelés plaquettes, viennent de scieries, de forêts pour les



Gérée par Erena, filiale d'Engie, la chaufferie de Malakoff à Nantes produit de la chaleur pour 43 % issue de la combustion du bois.

arbres trop petits, qui ne peuvent être sciés, ou de bois qui ne peuvent être transformés en bois d'œuvre. Cela peut venir aussi de palettes recyclées ou de bois issus de déchetteries », précise Jean Bureau, président de l'association Fibois Pays de la Loire, qui souligne toute l'importance d'une bonne gestion des forêts : « C'est un axe de travail d'autant plus crucial qu'il permet d'assurer une mobilisation optimale de la ressource pour tous les acteurs de la filière bois. »

« 600 000 tonnes de bois vont dans les chaufferies bois, la moitié vient d'une deuxième utilisation de l'arbre, l'autre venant directement de la forêt ou du bocage.

Le bois énergie, vient des petits arbres enlevés pour une meilleure gestion forestière.

Quand on accompagne l'agriculteur pour faire du bois énergie, le fait de l'accompagner pour une gestion durable va permettre de faire en sorte que ce bois énergie lui finance cette gestion durable. C'est la raison pour laquelle nous les assistons dans une gestion durable de leurs haies. Ce qui est tout bénéfique pour la biodiversité car cela permet de maintenir ces haies. D'ailleurs, nous sommes beaucoup sollicités pour leur gestion durable », explique Stéphane Prigent.

« Cette énergie est renouvelable, à condition de renouveler la ressource, d'avoir une bonne gestion forestière, une bonne qualité de la ressource en bocage et de récupérer les déchets bois. C'est la raison d'être du schéma biomasse de la Région² qui permet de quantifier les limites de ce que l'on peut aller prendre sans que cela dépasse les capacités de renouvellement », prévient l'animateur bois énergie de Fibois. ●

¹ La filière bois dans la région rassemble plus de 7100 entreprises, employant un total de 31400 salariés.

² Le Schéma régional biomasse « a pour vocation d'établir un diagnostic actuel et prospectif des ressources disponibles pour produire des énergies renouvelables dans les Pays de la Loire, en prenant en compte [un] nécessaire équilibre des usages. Il fixe aussi des orientations. »

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

L'EXEMPLE D'UN HLM AVEC LE **PROJET DOLMEN**

Requalifier **60 logements sociaux** pour générer moins d'impact tout en leur offrant un nouveau cycle de vie. Telle était l'ambition du **projet Dolmen**, une **rénovation énergétique de deux immeubles HLM de Saint-Nazaire** lancée en 2018. Achévés en mars dernier, les **travaux** ont permis de **réduire** de manière drastique les **consommations énergétiques** des bâtiments tout en améliorant le **cadre de vie** des habitants. Un exemple inspirant pour le secteur.

Par Nicolas **LE PORT**

Organisé le 19 septembre dernier à la Cité des Congrès, EnerJ-Meeting Nantes est le salon de l'efficacité énergétique et environnementale du bâtiment. Cette troisième édition nantaise a attiré (en présentiel et à distance) près de 1000 professionnels et décideurs du bâtiment. L'occasion de découvrir les dernières innovations du secteur ou d'assister à l'une des 40 conférences proposées autour du thème "Construire et rénover - sobriété et solutions zéro carbone".

Il a suivi celle consacrée au projet Dolmen, car ce chantier de rénovation énergétique mené en Loire-Atlantique illustre parfaitement comment un ensemble HLM peut être amélioré pour générer moins d'impact. Ayant débuté à l'été 2018 avant d'être livré en mars dernier, ce projet de réhabilitation de 60 logements sociaux de la rue du Dolmen à Saint-Nazaire a été présenté par Camille Madinier, architecte de l'agence nantaise Urbanmakers : « Commandé par Silène Habitat¹, le plus grand bailleur social de Saint-Nazaire, ce projet a été réalisé selon les normes RT 2012, un niveau équivalent au label BBC rénovation », précise l'architecte.

« Créer une nouvelle cohérence architecturale contemporaine »

Situés entre le centre-ville et tous les organes militaires et industriels de la ville, les deux immeubles ont une posi-

tion centrale. « En revanche, ils flottaient sur la parcelle et la résidentialisation privilégiait l'usage de la voiture. De plus, l'implantation initiale des immeubles ne tenait pas compte de l'alignement des rues et les logements ne bénéficiaient pas d'extérieur. Enfin, leurs volumes étaient typiques des années 1960 : rigides, avec des façades lisses et très répétitives. »

Compte tenu de ces éléments, l'objectif premier d'Urbanmakers a été d'améliorer le cadre de vie en « créant une nouvelle cohérence architecturale contemporaine à l'aide des balcons formant de grands rubans autour des bâtiments qui, par leurs ondulations, brisent l'extrême rigidité des constructions existantes. Et pour filtrer les vues et créer de l'intimité tout en laissant entrer la lumière jusqu'au cœur des logements, ces balcons ont été équipés de garde-corps en verre dépoli et de parois en polycarbonate mobiles ».

« Des performances quasiment similaires à des projets neufs »

Pour répondre à la forte ambition thermique et énergétique du projet, « l'intégralité de l'isolation des façades et des toitures a été refaite. Les balcons participent également au confort d'été grâce à un effet casquette brisant l'entrée de lumière directe, limitant ainsi la surchauffe. »

Le projet Dolmen, avant et après rénovation.



Toujours dans cette logique de sobriété, « toutes les menuiseries extérieures ainsi que les chaudières ont été remplacées. Et une mise à jour de la ventilation effectuée. » À la clé ? Une nette réduction des consommations énergétiques : « Nous sommes passés de 270 à 69 Kwh de consommation moyenne par mètre carré, ce qui a permis à la soixantaine d'appartements de passer de la classe énergie E à B. On arrive ainsi à obtenir des performances quasiment similaires à des projets neufs », se félicite l'architecte.

Mission accomplie... mais budget dépassé

À noter que les façades claires des deux immeubles ont également été revêtues de bardages en aluminium anodisé. « Un moyen de faire écho à l'univers maritime de la ville, mais aussi de créer des façades changeantes qui, selon la météo et la lumière, vont venir refléter différentes couleurs ».

Côté bilan, la mission est accomplie pour Urbanmakers : « Les logements proposent désormais un confort optimal d'un point de vue thermique et acoustique. Ils bénéficient également d'une belle luminosité et d'une gestion plus raisonnable de l'énergie. »

Seule ombre au tableau : le coût de l'opération. Estimée initialement à 3,9 M€, la facture a finalement atteint 4,8 M€, soit 1705 € HT de rénovation par mètre carré (en surface de plancher). Une augmentation qui s'explique par la pose des nouveaux balcons : « Ils devaient initialement s'accrocher à la façade mais on a finalement été contraints de basculer sur des balcons autoportants, ce qui a participé à l'explosion du budget », concède l'architecte. ●

¹ Plus grand bailleur social de Saint-Nazaire, Silène Habitat gère 90 % de l'offre locative de la métropole, soit 10 000 logements sur 18 communes. Rien qu'en 2022, il a investi 62 M€ dans la construction et la réhabilitation de logements pour participer au renouvellement urbain.

À VENIR

OCTOBRE
NOVEMBRE

2023

MÉDIATION : DEUX ÉVÉNEMENTS EN VENDEE ET LOIRE-ATLANTIQUE

La cinquième semaine internationale de la médiation aura lieu du 9 au 16 octobre. En Vendée, l'événement est piloté par la chambre d'arbitrage, de conciliation et de médiation. Créée en 1999 à l'initiative du barreau de La Roche-sur-Yon, cette association locale est composée d'une vingtaine de professionnels de la médiation (médiateurs, avocats, avocats-médiateurs) et a pour objet d'aider tous types de public à résoudre leurs conflits. C'est ainsi qu'elle organise le 10 octobre à l'Ices (La Roche-sur-Yon), une action de sensibilisation au recours à la médiation au sein de l'entreprise. Objectifs : comprendre pourquoi elle peut être considérée comme un levier dans la prévention ou la gestion des conflits et comment proposer et mettre en place cette pratique visant à préserver le capital humain. Pour y répondre, à 14h, une conférence se tiendra sur le thème : "La médiation dans sa dimension préventive et dans sa capacité à résoudre les conflits". La thématique sera ensuite déclinée en trois ateliers d'une heure organisés en simultané à 15h et 16h15 : "Comment motiver les entreprises pour aller vers la médiation ?", "Comment la médiation peut prévenir dans un contexte de changement ?" et "Comment dissoudre le conflit grâce à la médiation ?". Les organisateurs demandent aux participants de s'inscrire à la conférence et à deux ateliers au choix. Cet événement s'adresse aux médiateurs, avocats et experts-comptables.

Un colloque sur la médiation est annoncé le 10 novembre, cette fois-ci du côté de Nantes. Organisé par le barreau de Nantes à la Maison de l'Avocat, de 8h30 à 16h, il abordera la médiation « comme un mode amiable au service du justiciable ». Ce sujet sera abordé sous plusieurs facettes : "Amiable et intention : la clé de la réussite" à 9h30, "La médiation en action" à 10h, "La médiation et le juge" à 11h45. Quant au dernier temps fort de ce colloque, "La médiation mode d'emploi", prévu à 14h15, il se déclinera en cinq ateliers.

PRATIQUE

En Vendée :

Mardi 10 octobre, de 14h à 19h, à l'Ices, Boulevard des Belges, à La Roche-sur-Yon. Places limitées. Tarif : 75 €. Sur réservation : Cacm-vendee.fr

En Loire-Atlantique :

Vendredi 10 novembre, à la Maison de l'Avocat, Nantes. Tarif : 40 €, gratuit pour les étudiants. Inscription sur Weezevent.com.





SERBOTEL : UNE DÉLICIEUSE 20^E ÉDITION

De retour au Parc des expositions de Nantes du 22 au 25 octobre, le Serbotel sera une nouvelle fois le rendez-vous incontournable des professionnels des métiers de bouche, de la boulangerie-pâtisserie, de l'hôtellerie et de la restauration. Les quelque 450 exposants répartis sur les 32 000 m² du salon devraient ainsi attirer plus de 30 000 visiteurs professionnels.

Alors que fin 2022, entre 200 000 et 300 000 emplois restaient non pourvus dans l'hôtellerie-restauration en France selon l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (Umih), la thématique de l'emploi et de la formation sera encore au cœur des préoccupations de cette 20^e édition. Ainsi, un espace emploi-formation sera proposé sur le salon, qui ouvrira pour la première fois ses portes au grand public le dimanche 22 octobre pour une "découverte des métiers". Au sein de cet espace, les personnes en recherche d'emploi, en reconversion et les jeunes pourront entrer en contact avec de nombreux professionnels qui recrutent. Un moyen de revaloriser ces métiers sous tension.

Le salon garde également pour objectifs de promouvoir l'innovation, les savoir-faire et réfléchir à ce que sera le secteur demain. Favoriser les échanges entre professionnels des filières représentées fait également partie du cahier des charges. C'est pourquoi il accueillera une nouvelle fois une quinzaine de conférences, ainsi qu'une vingtaine de shows et concours culinaires, trophées, challenges métiers locaux, nationaux et internationaux...

PRATIQUE

Du 22 au 25 octobre au Parc des expositions de Nantes.
Entrée à 25 € pour les professionnels du 23 au 25 octobre.
Le 22 octobre : 10 €. Serbotel.com

INSPIRATION ET MOTIVATION POUR LA SOIRÉE PRESTIGE DU CJD LA ROCHE-SUR-YON VENDEE LITTORAL

Le Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (CJD) La Roche-sur-Yon Vendée Littoral organise le 23 novembre la 6^e édition de sa soirée Prestige. Au programme, une conférence consacrée à la recherche d'inspiration et de motivation, animée par Thomas d'Ansembourg. Ancien avocat au barreau de Bruxelles, il est désormais psychothérapeute spécialisé dans la communication non-violente.

« La recherche d'inspiration et de motivation est essentielle pour atteindre nos objectifs et réaliser nos rêves, que ce soit dans notre vie personnelle ou professionnelle, détaille Manuella Piou, présidente du CJD La Roche-sur-Yon Vendée Littoral. C'est lors des tournants importants de notre vie que nous ressentons souvent le besoin de puiser dans cette inspiration et cette motivation pour aller de l'avant. Elles nous aident en effet à surmonter les obstacles qui se dressent sur notre chemin, à dépasser nos propres limites et à concrétiser nos aspirations les plus profondes. Cela peut sembler ambitieux, mais tout est possible. »

PRATIQUE

Jeudi 23 novembre, amphithéâtre Réaumur,
Boulevard d'Angleterre, La Roche-sur-Yon.
Prix : 35 €. Inscription sur Weezevent.com.
Plus d'informations sur Cjd-laroche-littoral.fr.



Thomas
d'Ansembourg

PROFESSIONNELS

AGENDA

D'OCTOBRE

Jours ouvrables 26 jours

Jours ouvrés

Fermeture sam. et dim. 22 jours

Fermeture dim. et lundi 21 jours

Dimanche 15 octobre

- **Employeurs de moins de 50 salariés** : déclaration sociale nominative (DSN) et télépaiement des cotisations sociales sur les salaires de septembre payés en septembre ou octobre.
- **Employeurs de moins de 11 salariés** : déclaration sociale nominative (DSN) et télépaiement des cotisations sociales sur les salaires de septembre payés en septembre ou octobre.

Lundi 16 octobre

- **Taxe foncière** : date limite de paiement par chèque ou virement de la taxe lorsque son montant n'excède pas 300 €. Le télépaiement est obligatoire lorsque la somme excède 300 €. À défaut le contribuable encourt une majoration de 0,2 % de sa taxe foncière.

Samedi 21 octobre

- **Taxe foncière** : date limite de paiement par voie dématérialisée (paiement en ligne, prélèvement à l'échéance...) pour les contribuables non mensualisés lorsque le montant de la taxe est supérieur à 300 €. Le paiement est débité sur le compte bancaire à partir du 26 octobre 2023.

Mercredi 25 octobre

- **Employeurs** : paiement des cotisations de retraite complémentaire Agirc-Arcco sur les salaires de septembre.
- **Employeurs de neuf salariés au plus** au paiement trimestriel : paiement des cotisations de retraite complémentaire Agirc-Arcco sur les salaires du troisième trimestre.
- Passage à **l'heure d'hiver** à partir 3 heures. L'horaire est retardé d'une heure jusqu'au dimanche 31 mars 2024.

Mardi 31 octobre

- Travailleurs indépendants au régime **micro-entreprises** : déclaration du chiffre d'affaires de septembre ou du troisième trimestre et paiement des **cotisations sociales**.

Délais variables

- Entreprises au **régime réel normal de TVA** : déclaration CA3 et paiement de la TVA due au titre du mois de septembre.

Paiement de la TVA au titre du troisième trimestre pour les entreprises acquittant moins de 4 000 € de TVA annuelle et ayant opté pour le paiement trimestriel.

- Éventuellement, demande de remboursement mensuel ou trimestriel de **crédit de TVA**.

INDICES SEPTEMBRE

SMIC AU 1^{ER} MAI 2023

HORAIRE	MENSUEL (35 h)
11,52 €	1747,20 €

SÉCURITÉ SOCIALE

plafond mensuel

2023 : 3 666 €

Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €).

INDICE DES PRIX

(base 100 en 2015 à partir de 2016)

Ce changement de base n'affecte en rien le niveau de l'indice et son évolution.

	AOÛT (1) 2023	AOÛT 2022	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	118,89	113,38	+ 4,9 %
INDICE HORS TABAC	118,00	112,63	+ 4,8 %

(1) Données partielles.

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX – ILC

	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %
2023 T1	128,68	+ 6,69 %

Selon la loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :

- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

INDICE DE RÉFÉRENCE LOYERS ACTIVITÉS TERTIAIRES – ILAT

(Baux d'habitation loi Mermaz)

TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	ILAT DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE
4 ^e TRIMESTRE 2022	126,66	+ 6,46 %
1 ^{er} TRIMESTRE 2023	128,59	+ 6,51 %

INDICE DE RÉFÉRENCE LOYERS – IRL

(Baux d'habitation loi Mermaz)

TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE
3 ^e TRIMESTRE 2022	136,27	+ 3,49 %
4 ^e TRIMESTRE 2022	137,26	+ 3,50 %
1 ^{er} TRIMESTRE 2023	138,61	+ 3,49 %
2 ^e TRIMESTRE 2023	140,59	+ 3,50 %

INDICE NATIONAL BÂTIMENT

(Tous corps d'état)

JUILLET	JUIN	VARIATION MENSUELLE	VARIATION ANNUELLE
129,7	130,3	-0,46 %	1,57 %

TAUX D'INTÉRÊT

TAUX REFI DE LA BCE | 4,50 %

VIE des entreprises

Vendée • NOMINATION <

FRANÇOIS CHARLOTTIN, NOUVEAU SOUS-PRÉFET ET DIRECTEUR DE CABINET

Depuis le 18 septembre dernier, François Charlottin a pris ses fonctions de sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de la Vendée, Gérard Gavory.

À 31 ans, le Rennais succède à ce poste à Jérôme Barbot, nommé haut fonctionnaire en charge de l'engagement national sur la délivrance des titres d'identité auprès du secrétaire général du ministère de l'Intérieur.

Ancien élève de Sciences Po Paris où il a obtenu un master en Affaires publiques, François Charlottin est passé par l'École nationale d'administration (Ena) où il a fait partie de la promotion Georges Clemenceau. Il a commencé sa carrière en 2019 au sein du ministère de l'Intérieur, d'abord comme adjoint au chef du bureau des concours financiers de l'État, puis comme chef du bureau des budgets locaux et de l'analyse financière (intérim) avant de prendre le poste, en mars 2021, de chef du bureau des structures territoriales.

Marie LAUDOUAR



Loire-Atlantique DÉVELOPPEMENT

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : SYNERPOD REMPORTE UN MARCHÉ POUR ÉQUIPER 400 LOGEMENTS

Fondée en 2021 à Saint-Sébastien-sur-Loire, la start-up Synerpod (aucun salarié) est née d'une rencontre entre Sébastien Fournier, Glen Desmousseaux, Jérôme Bouchez, Thierry Guillet et Aidan Sanderson, à l'occasion du concours Energiesprong, initiative européenne pour améliorer l'efficacité énergétique des logements sociaux en rénovation. De cette collaboration est né le POD, un module préfabriqué à Saint-Hilaire-de-Loulay (Vendée) qui permet d'alimenter un logement en chauffage, eau chaude sanitaire, ventilation, rafraîchissement. Il est composé d'une pompe à chaleur avec un ballon d'eau chaude, d'une VMC double flux et d'un système de monitoring qui recueille toutes les données du logement (température, émissions de CO₂, consommation d'eau) pour faire de la maintenance prédictive et permettre aux résidents de maîtriser leurs charges. « Gagner ce marché, conclu dans le cas d'un accord-cadre avec Mash (Mutualisation des achats au service de l'habitat), nous permet de lancer notre activité. Dans le cas contraire, nous aurions tout arrêté », confie Sébastien Fournier qui ne souhaite pas communiquer le CA car « non significatif ». L'équipe va ainsi rénover 400 logements pour trois bailleurs sociaux des Pays de la Loire (Podeliha, Maine-et-Loire Habitat et Mancelle d'habitation), à raison d'un logement par jour pendant deux ans. Ce marché de rénovation s'élève à 40 M€ dont 10 M€ pour le POD. Précisons qu'un logement témoin va ouvrir en octobre à Savigné-l'Évêque (Sarthe). L'équipe sera quant à elle présente au Congrès HLM, du 3 au 5 octobre au parc des expositions de la Beaujoire à Nantes.

Florence FALVY

Loire-Atlantique • STRUCTURATION MONCARGO REVALORISE LES CONTAINERS

Lancée fin 2020 au Loroux-Bottreau par Alexandre Bureau, MonCargo a pour cœur d'activité la **vente de containers maritimes**, principalement d'occasion, **bruts ou aménagés**. « L'idée est née d'un constat : le manque d'espaces de travail sur les zones périurbaines.

Souhaitant un concept modulable et évolutif, j'en suis venu à m'intéresser aux containers. »

« On s'adresse à des entreprises qui cherchent des **solutions durables**, à des prix intéressants, en bénéficiant d'espaces qui peuvent être **déplaçables**, reprend le chef d'entreprise. Autre avantage : avec son enveloppe en acier, le container offre une solution **robuste et sécurisée**. »

La clientèle est diverse : professionnels de l'agriculture, de l'industrie, de l'énergie ou de l'environnement en recherche d'espace de stockage, de bureau, d'atelier, de laboratoire de transformation, d'espace de vente ou même de salle de sport. « On travaille aussi bien avec des TPE-PME qu'avec de grands groupes, ainsi qu'avec le secteur public, précise Alexandre Bureau. On a une **approche locale** : nos clients sont situés en Bretagne et Pays de la Loire et on essaie de s'approvisionner au maximum à Montoir-de-Bretagne, notamment pour limiter **l'impact sur le transport**. »

Après la phase d'exploration de ce **marché de niche**, constatant son potentiel (MonCargo a réalisé un chiffre d'affaires de 425 k€ en 2022 et vise les 750 k€ sur l'exercice 2023), le dirigeant souhaite désormais **monter en puissance** en structurant l'entreprise. Ayant fait le choix au départ de travailler avec des partenaires, son objectif est désormais **d'internaliser les compétences** d'ici début 2024, en recrutant d'abord sur la partie commerciale. Deux partenaires sont également rentrés cet été au capital de l'entreprise. « On veut consolider notre positionnement sur la région **grand Ouest** et on travaille aussi sur des produits en propre, comme des studios. Le but étant de proposer à nos clients des **produits sur étagère**, personnalisables », conclut Alexandre Bureau.

Nelly LAMBERT



Vendée • DÉVELOPPEMENT HUCY VISE LE MARCHÉ NATIONAL

« À l'heure où la **cybercriminalité** ne cesse de croître, nous formons les TPE, PME et collectivités territoriales à la protection des données, explique **Jonathan Hamaide**, dirigeant de Hucy (CA non communiqué), entreprise spécialisée dans la sécurité informatique et des réseaux. Nous nous efforçons de familiariser les collaborateurs aux bonnes pratiques, un peu plus de 80 % des **attaques informatiques** résultant en effet d'une erreur humaine. »

Après avoir travaillé au ministère des Armées et en tant que responsable de la sécurité des systèmes d'informations (RSSI) dans un grand groupe international, l'expert a créé son entreprise en 2018 à Aigrefeuille-sur-Maine, avant de s'installer en 2021 aux Essarts, dans les locaux de la Fabrik, espace de coworking. Afin de poursuivre le développement de son entreprise, Jonathan Hamaide s'est associé à **Marine Bony**, elle-même dirigeante et fondatrice de Kanmême, société de conseil en communication et stratégie marketing. « Notre objectif commun est de passer au cran supérieur en allant chercher des entreprises au-delà des frontières régionales, ajoute la cheffe d'entreprise qui a commencé par prendre en charge les réseaux sociaux de Hucy, avant d'en devenir la co-gérante. Notre ambition commune est de faire monter en compétences nos clients, en particulier face aux enjeux de demain liés aux menaces générées par **l'intelligence artificielle**. » Le duo de dirigeants envisage de recruter une personne d'ici la fin de l'année.

Alexandrine DOUET





Olivier Royer

Sébastien Royer

> Vendée

EN VUE

10 BOUGIES POUR ROYER COSMÉTIQUE

« Il y a dix ans, peu de gens croyaient en notre projet. Jamais nous n'aurions imaginé rencontrer un tel succès avec nos crèmes à base de **bave d'escargot**, en passant de 250 k€ de chiffre d'affaires la première année à **2 M€** aujourd'hui », s'enthousiasme **Sébastien Royer** qui dirige Maison Royer et Royer Cosmétique avec son frère **Olivier**. Créée par leur père il y a 32 ans dans le bocage vendéen, l'entreprise produit des escargots destinés initialement à l'alimentation. En 2013, les dirigeants décident de se diversifier en lançant la marque Royer Cosmétique, qui représente aujourd'hui 80 % du CA de la PME familiale implantée aux Herbiers depuis 2018. Elle compte à ce jour **16 références** commercialisées via trois réseaux de distribution : pharmacies, magasins bio et instituts de beauté, soit **1000 points de vente** partout en France. Les produits sont également vendus via le site internet de la marque. 15 % du CA est réalisé à l'international. L'entreprise, qui emploie 19 collaborateurs, exporte ses produits dans une dizaine de pays dont la Belgique, la Suisse, les États-Unis, le Cambodge ou encore le Qatar. Prochaine étape pour Royer Cosmétique : le lancement en janvier 2024 d'un **complément alimentaire**.

Alexandrine DOUET

Loire-Atlantique

CRÉATION

DOOITCH, L'APPLICATION MOBILE QUI SAUVE LES ARTISANS SUR LES CHANTIERS

Les Nantais Adrien Devenyns et Julien Visonneau ont développé Dooitch, une application mobile qui facilite la vie des artisans dans les grandes villes, leur permettant de **se faire livrer, en moins d'une heure et à vélo**, la pièce ou le matériel qui leur manque, leur évitant un coûteux déplacement et une interruption de chantier. Le côté malin de Dooitch est de s'appuyer sur **un seul fournisseur généraliste**, La Plateforme du Bâtiment, filiale du groupe Saint-Gobain qui dispose de 12 000 références, tous corps de métiers et sur BiciCouriers, spécialiste à Nantes de la livraison à vélo. « Nous facilitons la vie des artisans, et si nous pouvons le faire en décarbonant les centres-villes nous n'allons pas nous en priver », soutient Adrien Devenyns qui a solutionné la problématique que soulevait son associé, Julien Visonneau, artisan confronté à ces aléas de chantiers, aux questions de stationnement et de circulation. « Cela permet à l'artisan de **rester productif et de gagner beaucoup de temps**. »

Après un lancement en avril, l'appli compte déjà près de 3 000 utilisateurs mensuels. « Quand un artisan commence à tester notre service, il recommande toutes les semaines. Sur Nantes, grâce à l'application, la livraison est à 9,99 €, plus 10 % du produit acheté. Le calcul est vite fait », résume Adrien Devenyns. Prochaine étape : la **conquête de Paris** intramuros en octobre, avec la Scop les Cargonautes.

Éric CABANAS



Vendée • RÉSEAU <

ETHIK IMPULSION, UN NOUVEAU RÉSEAU PROFESSIONNEL ENGAGÉ

Porté par Héléne Delapré - la fondatrice de l'agence de communication responsable Hekow (Aubigny-Les Clouzeaux) -, Ethik Impulsion propose aux cadres et dirigeants de PME sensibles à la **démarche RSE** de monter en compétences sur le sujet.

« L'idée d'Ethik Impulsion, c'est de réfléchir à plusieurs têtes sur des problématiques concrètes, insiste la créatrice du réseau. Il existe peu d'espaces de réflexion sur ces sujets pour les petites structures. Je veux montrer que **la RSE n'est pas l'apanage des grands groupes** et que c'est avant tout une histoire de bon sens! » Elle poursuit : « En tant que dirigeante d'une agence de communication, je fais attention aux fournisseurs avec lesquels je travaille. Par exemple, j'utilise des papiers recyclés et des encres végétales pour faciliter la recyclabilité des outils que je conçois pour mes clients. Si 300 flyers suffisent à mon cœur de cible, je ne vais pas en imprimer plus... Il s'agit bien souvent de réaliser des **arbitrages stratégiques** pour inscrire ses premiers pas dans une démarche écoresponsable. D'ailleurs, beaucoup d'entreprises le font déjà sans s'en rendre compte! » Concrètement, Héléne Delapré souhaite proposer deux temps forts par mois, avec des **ateliers** et du temps pour réseauter. « Pour les premiers ateliers, nous allons nous concentrer sur des **sujets pratiques**, du type : quels investissements durables faire au sein de mon entreprise? Quid des applis, logiciels existants pour faciliter ma démarche? Etc. » Pour sa **première réunion d'information** le 3 octobre prochain, l'entrepreneure a déjà réuni une quinzaine de participants et confirme ainsi l'importance de l'attente sur le terrain. « J'ai même été sollicitée par le 44 pour y ouvrir une antenne à terme, si le réseau trouve son rythme en Vendée! », s'enthousiasme-t-elle.

Sophie COMTE



Héléne Delapré

© Stéphane Grossin



Enzo Rosnarho, Césario Pageot et François-Thibaud Civel, cofondateurs de Weblast.

© Weblast.

> Loire-Atlantique

CRÉATION

WEBLAST, UNE NOUVELLE AGENCE WEB QUI VEUT BOUSCULER LES CODES

Fondée par trois amis, Enzo Rosnarho, Césario Pageot et François-Thibaud Civel, Weblast est une **nouvelle agence web nantaise** qui propose des services de création de sites internet et de référencement naturel. L'entreprise entend mettre particulièrement l'accent sur une **analyse poussée du marché** des sociétés qui la sollicitent : « On s'est rendu compte qu'à travers un audit complet de nos clients et de leurs concurrents, nous étions en mesure de proposer de nouvelles parts de marché aux entreprises. Au-delà de nos services habituels, nous voulons aussi aider au recrutement des TPE/PME en dynamisant leurs sites web », explique Enzo Rosnarho. Weblast propose également la **livraison clé en main** de sites web : « Clé en main, car le client n'a pas besoin de fournir de textes : nous créons des textes optimisés pour le web de façon à référencer naturellement au mieux les sites dans les moteurs de recherche », détaille Enzo Rosnarho. Weblast, qui cible les TPE et PME de la région grand Ouest, compte bien se développer et veut pour cela **étouffer ses équipes**. La société de trois collaborateurs recherche ainsi un business developer et un développeur web, avant de nouveaux recrutements envisagés en janvier. « On devrait être une **dizaine** d'ici début février », espère Enzo Rosnarho.

Gildas PASQUET



> Loire-Atlantique ACQUISITION

SEICO RACHÈTE LA START-UP JOYEUSE EN PROIE À DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

Depuis que Éric Lamboley a racheté la société Seico (une centaine de salariés – 5 M€ de CA en 2022 - 120 clients actifs) en 2017, il mise sur une croissance « raisonnée et raisonnable, entre 5 et 10 % par an ». Alors que sa volonté est de glisser **du BtoB vers le BtoC** et de parier sur le Made in France en tant que membre de La French Fab, il a repris en août dernier la start-up parisienne Joyeuse (deux salariés – 2 M€ de CA) qui conçoit des **conteuses pour la petite enfance**, sous la forme de cubes sensoriels et interactifs, certifiés Origine France Garantie. Les deux entités se connaissent bien puisque Seico réalise les cartes électroniques et l'assemblage de ces produits. « Après deux périodes de Noël en berne, l'entreprise Joyeuse rencontrait des difficultés financières. Les trois fondateurs ont donc souhaité s'adosser à Seico pour redresser la barre et capitaliser sur nos compétences techniques (cinq ingénieurs au bureau d'études). Nous souhaitons leur donner les moyens de leurs ambitions pour **redesigner le produit, développer le circuit commercial...** », explique le repreneur. En 2024, il est prévu de travailler sur un repositionnement du produit pour cibler d'autres publics, comme les seniors et les enfants atteints de troubles dys (dyslexie, dyspraxie, dysphasie). L'année prochaine, il est prévu également la création d'une structure juridique ad hoc qui sera localisée sur le site de Seico à Malville. « Une **extension** est en cours (1000 m² supplémentaires dédiés à la production) pour atteindre 3000 m², en sus de l'achat d'une parcelle de 10000 m² en face des locaux et la construction d'un bâtiment logistique (investissement de 5 M€). » Mathieu Roumens, Marie Garidou et Valérie Latour-Burney, les fondateurs de Joyeuse, participent quant à eux à ce nouveau départ.

Florence FALVY

LA NUIT DU DROIT

– 4 OCTOBRE 2023 –

DE 17H30 À 21H00



Chambre des notaires
de Loire-Atlantique

**Consultations par des Notaires
à la Chambre des Notaires**
- Entrée libre et gratuite -

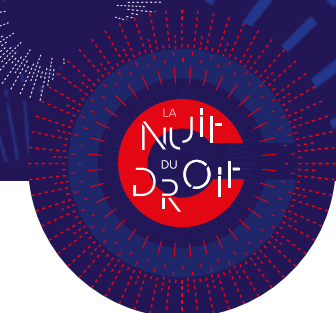
• Immobilier • Droit de la famille • Gestion de patrimoine

Avec la participation de



CONTACT : Chambre des Notaires - 119 rue de Coulmiers - Nantes

Tél.: 02 40 74 37 16 - Mail : chambre.loire-atlantique@notaires.fr



« JE VEUX DÉMOCRATISER LA RÉPARATION TEXTILE »

S'appuyer sur le **digital** pour rendre la réparation des vêtements **accessible à tous** et ainsi **prolonger leur durée de vie**, c'est le concept des Réparables, une entreprise créée en 2020 aux Essarts-en-Bocage (Vendée). En replaçant ce geste ancestral sur le devant de la scène, Blandine Barré, sa dirigeante-fondatrice, voulait **donner du sens à son projet entrepreneurial**, agir sur son impact **environnemental et valoriser les savoir-faire**. Elle est en passe de réussir son pari et vient d'ouvrir un deuxième atelier à Lyon.

Propos recueillis par Marie LAUDOUAR

Quel est votre parcours avant Les Réparables ?

Après un BEP Métiers de la mode et un bac pro Artisanat et métiers d'art, j'ai obtenu un titre professionnel de modéliste. J'ai ensuite travaillé dans l'industrie textile pour des façonniers (*sous-traitance, NDLR*).

À 24 ans, j'ai créé à La Roche-sur-Yon ma première entreprise de fabrication de vêtements féminins 100 % français, conçus avec une matière naturelle et recyclée. C'était en 2010. Au bout de deux ans et demi, j'ai mis un terme à l'aventure. C'était compliqué d'abandonner un projet qui avait du potentiel, mais j'ai préféré arrêter proprement. J'ai vendu tout ce que je pouvais et remboursé tout ce que je devais. Heureusement, je n'avais pas de salarié. J'ai retenu qu'il fallait bien s'entourer, avoir un minimum de fonds et se donner les moyens de ses ambitions. À ce moment-là, pourtant, j'ai fait le choix de

redevenir salariée pour retrouver une stabilité et une certaine sérénité. Mais je m'y suis très vite ennuyée. Dans l'année qui a suivi, j'ai remonté une autre boîte comme couturière indépendante. En parallèle, je suis devenue formatrice adulte "costume du spectacle" et enseignante en bac pro avant de faire le choix de me concentrer uniquement sur mon activité entrepreneuriale.

Pourquoi ?

Entre 2016 et 2018, j'ai eu la chance de participer aux tournées Worn Wear de Patagonia comme couturière freelance. La marque installait en boutique des ateliers gratuits de réparation de vêtements pour ses clients. Ce fut un véritable déclic qui changea profondément ma vision du métier. Je me suis dit : « Arrêtons de fabriquer et de consommer autant de vêtements neufs. Commençons par nous occuper de ce que l'on a dans nos armoires, de ce qui dort dans les stocks, de tout ce que l'on peut trou-

ver dans les friperies. » Chaque Français achète en moyenne 9,5 kg de textiles et chaussures par an¹ alors qu'il n'en trie que 3,4 kg via des points d'apport volontaire qui se chargent de leur donner une seconde vie. C'est très peu. Pire : en Europe, 80 % des vêtements sont jetés à la poubelle et finissent enfouis ou incinérés. Je ne dénigre surtout pas le métier de façonnier. Je dis simplement qu'il y a un juste milieu et c'est pourquoi j'ai voulu transformer mon atelier de couture pour en faire un concept autour de la réparation et ainsi prolonger la durée de vie des vêtements.

Quel est ce concept ?

J'ai créé Les Réparables en juillet 2020, avec l'envie de ramener la réparation de vêtements sur le devant de la scène et ainsi lutter contre l'impact négatif de l'industrie textile sur l'environnement. Je veux rendre la réparation accessible ●●●

¹ Source : [Multimedia.ademe.fr/infographies/infographie-mode-qcf](https://multimedia.ademe.fr/infographies/infographie-mode-qcf)

Blandine
BARRÉ
Dirigeante-fondatrice
des Réparables





© Benjamin Lachonnet

© Shutterstock

© Les Réparables

© Benjamin Lachonnet

**J'utilise le digital
pour avoir un
impact plus large.**

...

à tous, que cet acte ne soit pas exclusivement lié à des problématiques financières mais devienne un réflexe pour tous.

Pour atteindre cet objectif, j'utilise les codes d'aujourd'hui. Grâce au digital, je dépoussière un métier artisanal pour en faire un service d'e-commerce comme un autre. Pour autant, je garde une boutique avec un accueil physique aux Essarts-en-Bocage (entre La Roche-sur-Yon et Les Herbiers, NDLR) et un accueil téléphonique pour ceux qui nous envoient un colis ou qui ont besoin de conseils. En résumé, j'utilise le digital pour avoir un impact plus large et faire rayonner ma solution innovante au niveau national.

Quel outil digital avez-vous imaginé ?

Il s'agit d'un simulateur qui s'adresse à nos clients particuliers. Il suffit d'aller sur le site, de cliquer sur "Je veux réparer" et de se laisser guider en fonction du type de vêtement et de réparation pour connaître le prix (hors frais de port car certains clients déposent les vêtements directement en boutique, NDLR). Le prix varie en fonction de la technicité de l'acte et donc du temps passé. Un client qui n'y connaît rien en couture doit pouvoir s'y retrouver facilement.

Qui sont vos clients ?

Nous avons trois cibles, chacune représentant environ un tiers de notre chiffre d'affaires (montant non communiqué, NDLR). Les particuliers d'abord. Ils habitent principalement dans l'Hexagone, mais aussi en Corse, en Belgique, en Suisse ou au Portugal. La majorité de ces clients réparent pour des raisons économiques ou affectives. Et puis, il y a cette nouvelle génération qui consomme différemment et qui a tendance à faire réparer plutôt que d'acheter du neuf.

Nous travaillons également avec des entreprises (BTP, industrie, services) pour réparer les vêtements corporate. Nous faisons aussi un peu de conciergerie pour les salariés qui veulent faire réparer leurs affaires personnelles. Il leur suffit de cocher sur notre site "Dépôt gratuit à mon entreprise" et de déposer leur colis via une borne installée au sein de leur entreprise. Celle-ci se charge ensuite de nous les envoyer. Nous avons déjà mis cela en place avec Paris Habitat. Et pour d'autres entreprises principalement situées en Vendée, comme Charrier TP, Les Jardins de Vendée ou encore Ouest Alu, il existe des bornes dédiées au dépôt de vêtements pros.

Notre troisième typologie de clientèle, ce sont les marques. Nous travaillons avec Decathlon (en local, NDLR), Oxbow et Le Comptoir des cantonniers, ou encore en marque blanche². Ces marques se rendent compte que leurs clients ont changé. Elles s'adaptent et proposent de plus en plus de vêtements de seconde main ou upcyclés dans leurs rayons, intègrent la réparation comme service après-vente, se positionnant ainsi en tant que marque responsable.



On a beau avoir le plus beau des messages, si ce n'est pas viable économiquement, c'est peine perdue.

Vous avez inscrit la démarche RSE dans votre projet, avant même de définir le statut juridique. Pour quelles raisons ?

Je voulais entreprendre en faisant quelque chose qui ait du sens, utiliser l'entreprise pour faire passer un message et changer le monde à mon niveau. Je voulais créer une boîte impactante, qui valorise les savoir-faire, veille à son impact environnemental, tout en ayant une rentabilité économique. On a beau avoir le plus beau des messages, si ce n'est pas viable économiquement, c'est peine perdue. Alors je me suis rapprochée d'un consultant RSE.

Pendant les six mois qui ont précédé la création des Réparables, mais aussi tout au long de la première année, nous avons travaillé avec Jean-Luc Dothée la raison d'être des Réparables et défini le chemin à prendre pour être vertueux. C'est plus facile de le faire au démarrage qu'après.

Qu'avez-vous mis en place, dès la première année, pour être une entreprise impactante ?

On essaie d'avoir le moins de déchets possible et de les valoriser autant que faire se peut. On réutilise des matériaux et composants de seconde main. Par exemple, des tissus récupérés dans des stocks dormants ou démantelés par nos soins, ou bien encore des tissus, fermetures ou boutons pression pris sur des articles non réparables. La plupart de nos machines sont par ailleurs d'occasion.

J'ai également souhaité mettre en place une triple comptabilité. Je trouve le principe très intéressant car on ne mesure pas la performance d'une entreprise uniquement via son chiffre d'affaires mais aussi par son impact environnemental et sociétal. Si l'entreprise a de bons résultats économiques mais qu'elle détruit tout sur le plan environnemental, ça n'a pas de sens. Sur les trois volets de cette comptabilité, il y a un bilan annuel avec des indicateurs de performance.

Quels sont ces indicateurs ?

Il en existe une multitude. Nous avons choisi ceux qui nous semblaient les plus pertinents par rapport à notre activité. Il y a notamment le plaidoyer en faveur de la réparation, qui consiste à participer à des conférences ou à aller dans les écoles, pour parler de la réparation et expliquer avec pédagogie son intérêt par rapport à la consommation textile. Il y a aussi ce qui concerne le partage de la valeur avec l'adhésion au collectif 1 % pour la Planète. On évalue aussi la transmission des savoir-faire en comptant le nombre de jours dédiés à la transmission et aux formations par rapport au nombre de jours travaillés. Pour toute la partie bilan carbone, on scrute évidemment la consommation énergétique de nos machines et du bâtiment, on indique le type de matériaux utilisés, etc. Autre indicateur retenu, celui de l'implantation locale : où sont nos clients, nos fournisseurs, où et comment les employées viennent travailler (à pied, à vélo ou en voiture). Enfin, on met en parallèle la quantité de vêtements que nous réparons avec ce qui est produit en vêtements neufs sur le territoire pour montrer ce que l'on a évité comme déchets textiles en Vendée. ●●●

² Une marque blanche est un service ou un produit conçu par une entreprise (le producteur) pour une autre entreprise (le distributeur) qui commercialise ce service ou ce produit sous sa propre marque.

●●●

On classe ces indicateurs en fonction de leur importance sur le business. Chaque année, on rédige un rapport complet consultable sur notre site internet. L'idée est de montrer à nos clients que, certes, on est une petite boîte mais que l'on est vraiment engagés sur le plan sociétal et environnemental.

Pouvez-vous nous en dire plus sur votre engagement pour le collectif 1 % pour la Planète ?

Nous partageons 1 % de notre chiffre d'affaires avec des associations qui agissent en faveur de l'environnement ou des humains. Pour l'instant, nous avons décidé d'en faire bénéficier l'association Zero Waste France. Ils militent pour le zéro déchet et un de leurs projets est consacré au textile. Cette fois-ci, il y avait un lien avec notre activité, mais on pourrait très bien soutenir à l'avenir une association qui s'occupe du traitement de l'eau.

Avez-vous déterminé un périmètre géographique pour limiter votre empreinte carbone ?

Non. D'abord parce qu'au départ, je pensais que ces colis ne viendraient pas d'ailleurs que de la France. Par ailleurs, le transport des colis est mutualisé. Il s'intègre à des réseaux existants, La Poste, Mondial Relay, qui ont des circuits bien définis et transportent en masse.

Enfin, dès la création des Réparables, j'avais bien dans l'idée de répondre à cette problématique de transport et de quadriller la France en ayant au moins quatre ateliers, de manière à orienter les colis vers l'atelier le plus proche. Je n'avais pas de calendrier précis, il fallait d'abord stabiliser l'activité, ici, en Vendée, prouver que le modèle était viable avant de le dupliquer.

Ce projet vient de se concrétiser puisque nous venons d'ouvrir un deuxième atelier à Lyon. Peu de temps après les débuts des Réparables, j'ai été contactée par l'agence de développement économique de Lyon pour savoir si l'on avait l'intention de s'y implanter. Ce qui était le cas. J'ai cherché un lieu pour tester ce projet. C'est ainsi que j'ai fait la rencontre de Camille Marion-Vigne, dirigeante de Maison Ma Bille, un tiers-lieu dédié au textile durable et à la mode engagée. J'y ai pris une location. D'abord, pendant un mois, sous la forme d'un pop-up éphémère où j'étais physiquement présente. Puis, pendant quatre mois, comme point de dépôt avec une couturière qui venait

y travailler une fois par semaine. Et enfin, pendant un an, uniquement comme point de collecte. Après 18 mois d'expérimentation où j'ai appris à connaître Camille, nous nous sommes associées sur cette nouvelle structure sous statut ESS. Il y a déjà une salariée.

Votre activité est-elle compatible avec un développement international ?

Oui, à condition d'avoir des ateliers de réparation localement, tout simplement. Mais avant d'y penser concrètement et d'ouvrir un jour un atelier en Italie ou ailleurs en Europe, j'aimerais bien finir de m'implanter en France. Après, cela dépendra aussi des opportunités qui se présenteront.

Comment votre engagement RSE se traduit-il dans votre management ?

Cela signifie être transparente vis-à-vis de mes cinq collaboratrices. Concrètement, toutes les semaines, je fais un point pour les informer de ce qui se passe dans l'entreprise, que ce soit au niveau des clients, des décisions prises. Je leur indique où on en est, où on va, s'il y a des difficultés. Je m'attache à donner une place à chacune et j'essaie de valoriser leurs savoir-faire. On a toutes de bonnes idées et si on les rassemble, on peut faire mieux. Je veille également à leur bien-être, à ce que leur environnement de travail soit agréable et confortable pour qu'elles aient envie de venir bosser et y prennent plaisir. Je ne veux pas qu'elles viennent juste travailler, je veux qu'elles participent à un projet. Même si j'ai le plus beau projet du monde, si derrière personne ne suit et n'a pas la même vision que moi, ça ne fonctionnera pas.

Nous avons aussi créé un podcast, "Bouche cousue", disponible sur Spotify. L'idée est que chacune des salariées puisse parler d'elle, de son expérience, de ses envies, etc.

Quels sont vos projets ?

C'est d'abord de poursuivre le développement de mes ateliers de proximité en fonction des rencontres et des opportunités. C'est aussi d'ouvrir d'ici 2025 un centre de formation dédié à la réparation, ici aux Essarts. L'objectif est de répondre aux enjeux de demain. Si tout le monde se met à faire réparer ses vêtements, il faudra bien embaucher du personnel qualifié pour répondre à la demande.

Comment inciter le consommateur à des achats vestimentaires plus vertueux ?

Il faut penser son achat en amont et investir dans de belles pièces qui puissent être réparées et donc durer. Au lieu d'acheter plusieurs T-shirts bas de gamme qui finiront à la poubelle au moindre pépin, mieux vaut acheter un seul T-shirt à 30 € qui se tient bien, avec des coutures de qualité qui ne vont pas vriller, et le confier si besoin aux soins d'une couturière.

Et pour la filière textile, comment tendre vers une mode plus responsable ?

L'un des grands défis c'est celui de l'éco-conception, autrement dit le fait de penser à la réparabilité des vêtements dès la phase de conception. Les marques sont en train de prendre conscience de l'enjeu, notamment en termes d'image. Écoconcevoir facilite la réparation et donc la rend financièrement plus accessible. Il y a un vrai potentiel sur le marché des vêtements de travail, à ce jour difficilement réparables.

Du côté des metteurs sur le marché (*les marques et boutiques, NDLR*), l'enjeu est d'intégrer la réparation comme service pour leurs clients. Ils ne doivent plus vendre seulement un produit, mais aussi la durée de vie de ce produit.

Quel est votre regard sur le marché de la seconde main ?

La seconde main, c'est une super idée au départ, mais attention à ne pas tomber dans la fast fashion, autrement dit dans une consommation excessive où l'on achète de façon impulsive un vêtement que l'on porte une fois ou deux avant de le vendre à nouveau. C'est un peu le risque avec certaines applications. Les gens s'envoient une multitude de colis, sans forcément faire attention d'où ils viennent. Il y a un impact sur notre empreinte carbone. On est bien loin de la démarche vertueuse initiale de la seconde main.

Après, ce qu'il faut retenir, c'est que toutes les initiatives comme la réparation, l'upcycling³ ou la revalorisation des déchets textiles pour en faire de nouvelles ressources, participent à un changement global des habitudes de consommation. Et c'est une bonne chose. ●

³ Recyclage qui a pour but de donner une seconde vie à des matières ou à des objets destinés à être jetés, en les transformant en des produits à valeur ajoutée, esthétiques et/ou utiles, et souvent détournés de leur utilisation première. (Dictionnaire Larousse)



© Benjamin Lachenal



Blandine Barré (au premier plan) entourée de son équipe.



© Benjamin Lachenaal



© Les Réparables

© Shutterstock



© Les Réparables



© Benjamin Lachenaal

LA REVITALIS

ANNONCÉE DES ENTRÉES DE VILLE

La **grande distribution** a changé de discours. Elle admet désormais que les **zones commerciales d'entrée de ville**, consommatrices d'espace et de ressources, **ne font plus rêver**. Le gouvernement souhaite **aider financièrement** le secteur à requalifier ces lieux.

Par Olivier **RAZEMON**

ATION

« On ne le fera plus. » Les géants du commerce jurent, la main sur le cœur, qu'ils n'artificialiseront plus un hectare pour construire un complexe commercial. Invités à Bercy le 11 septembre par les ministres Olivia Grégoire (Commerce), Christophe Béchu (Transition écologique et Cohésion des territoires) et Patrice Vergriete (Logement), une centaine de représentants du secteur ont célébré le « nouvel horizon » que le gouvernement entend donner aux « zones commerciales ».

Ces étendues périphériques, dont certaines sont en construction ou en projet, quoi qu'en disent les promoteurs, concentrent tous les défauts, si on se réfère à la description qu'en fait Olivia Grégoire. Elles sont « l'incarnation du XX^e siècle », identifiées à « la consommation de masse, l'automobile pour tous, le pavillon pour chacun ». Certes, ces zones « offrent tous les services d'une ville. Sont-elles devenues des villes pour autant ? Je ne le pense pas, parce qu'elles ne sont pas à hauteur d'homme », ajoute la ministre, en ponctuant son discours d'un définitif : « La course aux mètres carrés est terminée ».

Pour l'occasion, le gouvernement fait évoluer son vocabulaire. Il était jusqu'ici question à Bercy de « centres commerciaux », rassurants symboles de centralité. On ne parle plus désormais que de « zones commerciales », qui, toutes ou presque, « présentent le même aspect, larges voies bordées de panneaux publicitaires, magasins isolés avec des façades généralement en tôle et entourés de vastes parcs de stationnement ».

« La France a davantage artificialisé en 50 ans que dans les 500 années précédentes », résume Christophe Béchu. Soixante ans après le baptême du premier hypermarché par l'écrivaine Françoise Sagan, dans la banlieue sud de Paris, les bâtiments ont vieilli, leurs maigres murs, passoires thermiques, ne les protègent plus du froid et encore moins de la chaleur. De nombreuses zones autrefois florissantes se sont dégradées au point de ressembler à des friches commerciales. Ces observations, qui faisaient l'unanimité depuis plusieurs années chez les urbanistes, sociologues et autres environnementalistes, restaient jusqu'alors contestées par les représentants du secteur et les décideurs politiques.

La grande distribution se réjouit

Faut-il abandonner les zones à leur triste sort, en misant sur une renaturation à plus ou moins brève échéance ? Le gouvernement ne s'y résout pas. Il opte, à l'inverse, pour « une expérimentation à grande échelle », dans une vingtaine

des 1500 zones existantes. Le foncier commercial y sera « rationalisé » et densifié. Des espaces verts doivent être aménagés, ainsi que des logements ou des activités industrielles. Dans les zones éloignées des grandes villes, il s'agira d'implanter « de nouvelles activités ».

Pour faciliter la mutation de ces quelques entrées de villes, l'État met 24 M€ sur la table. L'enveloppe financera des « études de préfiguration » ou le recrutement d'un chef de projet, mais aussi « une partie du déficit d'exploitation commerciale » résultant de l'opération. La grande distribution se réjouit. « Toutes les zones arrivent à bout de souffle, il est temps de changer de paradigme », admet Antoine Grolin, président de Ceetrus, la société foncière du groupe Auchan. Celui qui se présente comme « un petit-neveu de Gérard Mulliez » se dit désormais « inspiré par la ville du quart d'heure », un concept généralement critiqué pour ne s'appliquer qu'aux cœurs des métropoles. Pour Bastien Grandgeorge, directeur général de Decathlon, « c'est l'occasion de moderniser nos bâtiments et de les rendre plus verts ».

Mais la grande distribution insinue, déjà, que le budget prévu serait insuffisant. « Pour convaincre les commerçants de déplacer leur magasin, il faudra aligner tous les outils », avance prudemment Marie Cheval, présidente de Carmila, la foncière du groupe Carrefour. « Il faut partager les risques, et ces projets demandent des moyens », ajoute un responsable de Leroy-Merlin. Antoine Frey, président du puissant groupe immobilier familial, est plus franc encore : « L'argent ne nuit jamais, et vous nous en ferez surtout économiser en simplifiant l'horreur administrative. »

Le gouvernement se montre plutôt disposé à céder à ces demandes. « S'il faut de l'argent, on en mettra, et s'il faut de la simplification administrative, on le fera », réagit Christophe Béchu. Ce ne sera toutefois jamais autant que ce que demandaient, en mars 2021, les grands distributeurs. Déplorant lui-même la prolifération des « boîtes à chaussures » en entrée de villes, Gontran Thüring, qui présidait alors le Conseil national des centres commerciaux (CNCC), estimait que les zones à l'abandon pourraient constituer des « bases avancées de livraison à domicile », « servir à la construction de logements sociaux » ou être « reconverties » en surfaces neuves. Et pour « compenser le coût de la reprise de la friche », l'organisation réclamait « une exonération de taxe foncière pendant cinq ans » ainsi que la possibilité de « réaliser un petit agrandissement, de 30 % environ, sans artificialiser ». Pour l'heure, le gouvernement n'a pas suivi ces recommandations, mais la grande distribution a montré dans l'histoire récente qu'elle savait admirablement négocier. ●

LES JEUNES ENTREPRISES GAGNENT EN LONGÉVITÉ

La **pérennité** des jeunes entreprises **s'améliore**, selon l'Insee : huit sur dix lancées en 2018 **existent encore** trois ans après leur création. C'est sept points de mieux que la génération 2014. Mais moins d'un **autoentrepreneur** sur deux était encore en activité au terme de la même période.

Par Aïcha **BAGHDAD** et **B.L**

Elles ont été rudement mises à l'épreuve durant la crise sanitaire, mais ont résisté, même mieux que celles nées en 2014. Au total, 82 % des entreprises (hors micro-entreprises) lancées en 2018 étaient encore actives trois ans après leur création, selon une étude publiée en juillet par l'Insee. C'est sept points de plus que pour la génération de 2014.

L'Institut rappelle que le taux de pérennité à trois ans des entreprises nouvellement créées est fortement influencé par leur statut juridique et leur domaine d'activité. Ce dernier s'élève à 84 % pour les sociétés, contre 75 % pour les entreprises individuelles (hors micro-entrepreneurs), alors même que cette part progresse nettement par rapport à 2014 (+12 points). Et dès leur première année d'exercice, « 12 % des entreprises individuelles cessent leur activité, contre 3 % des sociétés », note encore l'Insee.

Côté secteurs, les entreprises les plus résistantes relèvent des activités financières et d'assurance avec un taux de longévité de 87 %, qui passe même à 90 % pour celles en société relevant du même secteur. A contrario, le commerce est le plus précaire avec un taux de survie évalué à 78 %.

En plus de ces deux facteurs, d'autres variables impactent également la durée de vie de l'entreprise, comme les moyens financiers investis au montage du projet, le profil du créateur en termes d'expérience dans le métier. La zone d'implantation représente un autre atout significatif : « Les chances de pérennité augmentent avec l'éloignement d'un pôle d'emploi et de population », selon les experts de l'Insee. L'implantation dans une commune densément peuplée peut induire une concurrence accrue et constituer ainsi un frein à la viabilité d'une entreprise, expliquent-ils.

Progression de l'emploi

Fin 2021, 39 % des entreprises ayant vu le jour trois ans auparavant comptaient au moins un salarié en plus du dirigeant, contre 27 % durant l'année de démarrage. Le bilan en matière d'emploi est positif avec près de 40 000 emplois supplémentaires entre fin 2018 et fin 2021, relève l'Insee. Au total, la hausse de l'emploi engendrée par les structures pérennes (+77 800) l'a nettement emporté sur les suppressions causées par les arrêts d'activité (-38 000).



Par ailleurs, à deux ans seulement d'ancienneté, les entreprises créées en 2018 se sont retrouvées face à un trou d'air en raison de la crise liée à la pandémie de Covid-19. Ainsi, plus de la moitié (55 %) de celles actives en novembre 2021 ont enregistré une chute de leur activité, dont l'hébergement-restauration (78 %), le transport et l'entreposage (77 %) ainsi que les services aux ménages (73 %), les plus impactés. Pour y faire face, deux tiers des entreprises pérennes en 2021 ont bénéficié des dispositifs d'aide gouvernementale qui leur ont permis de maintenir leur activité totalement (36 %) ou partiellement (48 %), comme le report des échéances sociales ou fiscales, le plus sollicité (29 % des entreprises).

Une pérennité limitée pour les micro-entrepreneurs

Du côté des micro-entrepreneurs, qui représentent plus de la moitié des créateurs, seulement 46 % parmi ceux enregistrés en 2018 ont franchi le cap des trois ans, un niveau stable par rapport à la génération précédente, selon une autre étude de l'Insee. La pérennité des micro-entreprises est fortement dépen-

Les chances de durer apparaissent plus solides lorsque le créateur exerce son activité à titre principal.

dante du secteur d'activité. Elle est plus élevée dans la santé humaine et l'action sociale (60 %), ainsi que dans l'industrie (59 %), mais tombe à 24 % dans le transport et entreposage (livreurs à domicile, VTC).

Les chances de durer apparaissent plus solides lorsque le créateur exerce son activité à titre principal : le taux de survie à trois ans s'élève à 50 %, contre 41 % pour les micro-entrepreneurs ayant une autre activité rémunérée, en parallèle. Là encore, la connaissance du secteur et l'aide à la création renforcent les chances de prospérer. La pérennité s'améliore également avec l'âge du créateur : 22 % des auto-entrepreneurs âgés de moins de 30 ans lors de leur immatriculation en 2018 étaient encore

actifs trois ans après, contre 42 % pour les 50 ans et plus.

Autre constat, les cessations d'activité sont moins fréquentes pour les micro-entreprises immatriculées par des femmes. La moitié des auto-entrepreneuses sont encore actives après trois ans, soit 6 points de mieux que leurs homologues masculins.

À l'instar des entreprises classiques, les micro-entreprises de la génération 2018 ont été fragilisées par la crise sanitaire (difficultés financières, manque de commandes...). Deux tiers d'entre elles ont subi un arrêt complet ou une diminution de leur activité. Leur chiffre d'affaires est, en moyenne, reparti à la hausse « dès le second semestre 2020 ». ●

RETROUVER DE LA VALEUR DANS LE TRAVAIL

Les **représentants patronaux** François Asselin (CPME), Mélanie Berger-Tisserand (CJD) et Pierre Guillet (EDC) ont dressé, le 13 septembre, devant les journalistes de l'AJPME (Association des journalistes des PME) un bilan de **l'état d'esprit** des dirigeants de **TPE-PME**. Décryptage des grands enjeux **sociaux** et des **priorités des chefs d'entreprise**, en cette rentrée.

Par Charlotte **DE SAINTIGNON**

« Il faut repenser le travail et la façon dont on travaille », a martelé Mélanie Berger-Tisserand, présidente du CJD (Centre des jeunes dirigeants), lors de la conférence de rentrée de l'AJPME (Association des journalistes des PME). Pour la présidente de ce mouvement né en 1938 qui compte 6 000 membres en France et dans 17 pays, l'un des principaux enjeux concerne la place du travail. Alors que pour le gouvernement le travail est « émancipateur », elle constate que « tous ne le sont pas. Il y a un vrai souci avec le rapport que l'on a au travail ». « Il ne s'agit pas de travailler plus, il s'agit de travailler mieux, en répartissant mieux la richesse produite », expliquait le CJD dans un communiqué du 18 janvier dernier, suite à la présentation de la réforme des retraites par le gouvernement. « La réforme des retraites n'était pas la priorité. La priorité c'était de repenser le travail et faire un pas de côté », a-t-elle commenté. Soit « quel sens on donne au travail, pourquoi aujourd'hui nous travaillons ? Au bénéfice de quoi ? D'augmenter le PIB ? Je n'ai jamais vu personne qui, à l'article de la mort, disait "je n'ai pas assez contribué au PIB" », a-t-elle ironisé.

Pour Pierre Guillet, président de l'EDC, mouvement des Entrepreneurs et dirigeants chrétiens, né en 1926 et qui compte 3 500 membres en France et à l'international, il est également urgent de « réenchanter le travail » et de mener « une vraie réflexion sur la façon dont on le rend attractif pour pouvoir embarquer et impliquer les nouvelles générations ». Un changement du rapport au travail qui met les entreprises en grande difficulté pour recruter. Le marché oblige les chefs

d'entreprise à « vendre leur entreprise. À la fin d'un entretien, ce n'est plus l'employeur qui dit au candidat "Je vous rappellerai", mais le candidat », constate Mélanie Berger-Tisserand. Autre sujet clé, pour François Asselin, président de la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises, 243 000 adhérents, plus de 4 millions de salariés, 117 branches professionnelles adhérentes) : la fidélisation des collaborateurs. « De plus en plus de nos adhérents sont déçus par ce qu'ils vivent. C'est déstabilisant lorsque l'on n'a plus la main sur des engagements », notamment le souhait des salariés de faire des breaks de six mois à un an et la problématique « des jeunes générations qui conçoivent leur projet de vie personnelle en dehors de leur vie professionnelle ». Ce changement de paradigme ne serait finalement pas une mauvaise chose, pour la présidente du CJD, également à la tête du cabinet d'expertise-comptable EMS Audit : « Ce n'est plus le patron qui dirige en mode micro-management, mais un travail d'équipe dans lequel on réfléchit à la meilleure façon de coopérer ensemble. » Cela oblige les managers à modifier leur approche de la relation au travail, au sein même de l'entreprise.

Flexibilité et créativité

Le CJD expérimente en ce sens plusieurs pistes pour améliorer le travail, comme la gouvernance partagée, qui permet d'intégrer des collaborateurs pour co-décider et réfléchir ensemble à l'avenir et aux choix d'orientation économique de l'entreprise. « Cela permet d'aller chercher de la créativité et de partager avec

l'équipe sur des sujets qui peuvent être anxiogènes », commente-t-elle. Les entreprises doivent « préserver un climat social sain pour pouvoir être combatif dans un environnement qui est complètement incertain », commente Pierre Guillet.

Interrogés sur la question de la transition énergétique, les présidents des trois organisations et mouvements patronaux sont unanimes sur la prise de conscience des chefs d'entreprises de la nécessité d'agir. Pierre Guillet a notamment insisté sur la nécessité de repenser à la raison d'être de l'entreprise. « Il faut le faire avec les salariés qui sont capables de réinventer leur modèle économique. Les idées viendront du terrain. C'est en plus un facteur d'attractivité pour l'entreprise. » Autres pistes expérimentées par le CJD pour améliorer les conditions de travail, la semaine de 4 jours sur 35 heures ou 32 heures sans réduction de salaire, les congés illimités, l'hébergement de saisonniers, ou, en termes de rémunération, le partage de la valeur. François Asselin constate que « les augmentations individuelles ont été très dynamiques » pour fidéliser les collaborateurs et que les PME « qui peuvent le faire sont favorables au partage de la valeur ». Cette prime étant selon lui « le véhicule le plus adapté pour les petites entreprises ».

Insertion et inclusion

Autre chantier de taille pour les entreprises, l'insertion par le travail des personnes en situation d'exclusion. Les chefs d'entreprises qui adhèrent au mouvement des EDC sont particulièrement « sensibles à l'insertion des plus fragiles », faisant notamment référence aux « parties manquantes » dans les entreprises que sont les jeunes décrocheurs ou les personnes en situation d'exclusion. « L'entreprise par le travail redonne une dignité », confirme Pierre Guillet. Mais au-delà des vœux d'ouverture et d'inclusion formulés par le mouvement des EDC, François Asselin reconnaît qu'il faut « souvent un accompagnement très important » pour ces personnes éloignées de l'emploi. Pour raccrocher les deux millions d'allocataires du RSA, il faut l'intervention d'« une tierce personne qui s'occupe de leur accompagnement social », pour leur apprendre les codes de communication, les aider à trouver un logement... En ce sens, la préparation opérationnelle à l'emploi (POE) permet de les insérer et de les former au sein de l'entreprise, avec un « taux de réussite de 80 % à six mois », constate-t-il.

Autre piste à creuser pour pallier les difficultés croissantes de recrutement : les seniors. Au sein d'Hesion, l'entreprise technologique que le président des EDC dirige depuis 2017, le dirigeant se félicite d'avoir, parmi ses dernières recrues, embauché deux seniors de 62 et 66 ans, dont l'un était un ancien salarié parti à la retraite. « Il travaille deux jours par semaine pour nous. Il a une énergie incroyable et assure la courroie de transmission avec les plus jeunes, car il a fait toute sa carrière chez nous ». Pour lui, il y a sans conteste une place à trouver pour les plus anciens. ●





SPORT & BUSINESS

Jérôme
Pourrut

ARTS MARTIAUX MIXTES

« UN PREMIER COUP GAGNANT »

Trois ans après la légalisation des arts martiaux mixtes en France¹ (MMA), un premier gala réunissant une partie de l'élite mondiale de la discipline était organisé à la H Arena de Nantes le 7 septembre dernier. L'occasion d'évoquer les retombées économiques et médiatiques de l'événement avec Jérôme Pourrut, co-président d'Hexagone MMA, co-organisateur de la soirée.

Propos recueillis par
Nicolas LE PORT

Quel bilan dressez-vous de ce premier gala d'arts martiaux mixtes (MMA) à Nantes ?

Il est extrêmement positif. On avait fait le pari avec la H Arena de proposer le premier gala de MMA professionnel de l'histoire de Nantes, le 7 septembre. Il s'avère que c'est un coup gagnant avec 4750 places vendues. Pour une première soirée consacrée à la discipline, ça place le curseur assez haut. Nous sommes très contents de la manière dont la soirée s'est déroulée, mais aussi de l'accueil par le public, les médias, les sponsors locaux...

Entre les membres de l'organisation, la sécurité, les arbitres, les juges, les combattants, les coaches, les médecins (...), c'est un écosystème de près de 250 personnes qui a travaillé autour de l'événement.

Pourquoi avoir choisi Nantes pour accueillir le gala ?

D'abord parce que c'est une ville où il y a des combattants qui performant à l'échelle internationale, notamment Amin Ayoub et Malik Abdouraguimov. Ensuite, car c'est vraiment une terre de sports de combat. Enfin, car on cherche à proposer du MMA là où on ne l'attend pas. Nantes rentrait parfaitement dans ce cadre puisqu'aucun événement consacré à la discipline n'avait jamais eu lieu.

Quelles ont été les retombées de ce premier événement ?

Les 4750 places vendues ont forcément généré des retombées pour l'économie locale, puisqu'une partie du public est venue de loin. L'événement a également été bénéfique à la ville en termes d'image, puisqu'elle a profité d'un coup de projecteur sur le plan médiatique. En effet, l'événement a été couvert par les journalistes de la presse locale mais aussi diffusé en direct sur RMC Sport.

Nous avons également bénéficié d'une large couverture internationale via notre partenaire Dazn, une plateforme en ligne qui diffuse des contenus sportifs en streaming dans plus de 150 pays. Nous étions aussi diffusés en Angleterre sur la plus grande chaîne de sport, TNT Sport. En termes de construction et de stratégie de marque, avoir une telle diffusion au bout de deux ans d'existence est une preuve de grande maturité. ●●●

¹ Légalisé en France début 2020 par le ministre des Sports, le MMA (arts martiaux mixtes) est un sport de combat associant plusieurs disciplines, allant du judo à la boxe thaï, en passant par le ju-jitsu ou la lutte. Les combats se déroulent dans une cage en forme d'octogone, où sont autorisés coups de pied, poing, genou et coude, mais aussi étranglements et autres clés d'immobilisation. Le vainqueur est désigné par KO, décision des juges ou soumission.



...

Quelles entreprises locales étaient partenaires de la soirée ?

C'est l'équipe de la H Arena qui était en charge des sponsors. Ça a été un succès car elle a réussi à entraîner dans l'aventure de nombreux partenaires locaux : le centre commercial Beaulieu, le Ruin Bar (Bouffay), FranceAutoHaus44... On a également été sollicités par de nombreuses entreprises du territoire qui ont souhaité réserver des tables VIP pour le gala. Globalement, tout le monde semble avoir vraiment apprécié la soirée.

Est-ce que pour les combattants locaux, le gala était l'opportunité de se faire repérer par des entreprises locales ?

Tout à fait. D'ailleurs, un des objectifs de notre ligue est de construire un écosystème économique solide, qui permette à toutes les parties prenantes de gagner de l'argent. Et d'ici deux ou trois ans, on dissuadera ainsi nos combattants de partir à l'Ultimate Fighting Championship UFC (*organisation américaine de la discipline la plus prestigieuse au monde actuellement, NDLR*).

Je peux vous garantir que si les combattants touchent les mêmes sommes qu'à

l'UFC avec plus de sponsors, ils n'auront plus aucune raison d'aller combattre pour cette organisation dont les combats sont diffusés la nuit, pendant que le public français dort.

Le gala de Nantes était le 11^e événement d'Hexagone MMA en France. Quelle est votre stratégie de développement sur le plan national ?

Notre objectif est non seulement de proposer du beau spectacle dans de belles salles pour faire en sorte que le MMA sorte des clichés, mais aussi d'offrir à l'ensemble du public français la possibilité d'aller voir des combats de qualité pas loin de chez eux.

Après ce premier succès, y aura-t-il à Nantes d'autres événements MMA ?

Bien entendu, l'objectif est que ce genre d'événement devienne récurrent. Nous sommes vraiment dans l'idée de construire quelque chose sur la durée. D'un point de vue économique, on est sur une phase d'investissement, où il faut convaincre les gens et mouiller la chemise, à l'image des sportifs. On est en train de bâtir nos fondations. Une fois celles-ci

bien établies, on fera débarquer le MMA dans des stades de 20 000 personnes.

Quel regard portez-vous sur le développement du MMA en France ?

On assiste à une évolution exponentielle : le MMA est devenu en quelques années une discipline capable de toucher les masses. Avant qu'il soit légalisé en 2021, le MMA était, aux yeux des Français, juste de la bagarre. Quand il a été autorisé, toutes les questions des journalistes tournaient autour du cadre de la discipline, ses règles, et l'utilisation d'une cage plutôt qu'un ring. Depuis, il y a eu un vrai travail d'explication et de communication de la part des organisateurs comme des combattants. Ce qui fait qu'aujourd'hui, on se focalise désormais sur la performance sportive.

Au niveau fédéral, le sport commence également à être bien structuré. Et au niveau de Hexagone MMA, tout est clairement réfléchi pour permettre à la discipline d'avoir sa place dans le paysage sportif français. Le MMA a un potentiel de développement énorme en France et il deviendra selon moi un sport olympique en 2028. Et vu le vivier de talents tricolores, la France aura de grandes chances de médailles. ●



◀ EN BREF ▶

VOILE. LE BARREAU DE NANTES BRILLE À LA JURIS'CUP DE MARSEILLE

Organisée depuis 1991 à Marseille, la Juris'Cup se tenait cette année du 14 au 17 septembre. L'événement combine une journée de colloque sur le droit de la plaisance et trois journées de régates dans la rade de la cité phocéenne, réunissant des professionnels du droit allant des avocats aux huissiers en passant par des juristes, des notaires, mais aussi des experts-comptables ou des assureurs. Familier de la régates, le barreau de Nantes alignait cette année, dans la classe "Grand surprise", un équipage composé de six avocats et un notaire.

Arrivé 4^e lors des deux premières régates, l'équipage s'est surpassé lors de la troisième où il s'est hissé à la première place, terminant troisième au classement final, sur une vingtaine de concurrents. Une belle satisfaction pour l'équipage du barreau qui était soutenu dans son projet par deux partenaires nantais : Weblex, société spécialisée dans l'information juridique en ligne pour les entrepreneurs, et Classe 7 Communication, agence de communication qui accompagne les experts-comptables.

Gildas PASQUET

CYCLISME. 51^E TOUR DE VENDÉE

Le Tour de Vendée, l'une des dernières classiques de la saison cycliste, est un événement sportif dont la notoriété dépasse aujourd'hui largement les frontières du département. Diffusée dans 55 pays, la compétition automnale est suivie en moyenne par plus de 3 millions de téléspectateurs et offre ainsi une formidable vitrine pour la Vendée. En bord de route, la course attire en moyenne 50 000 curieux et passionnés. Côté organisation, le Tour de Vendée, ce sont 110 gendarmes et policiers mobilisés, 800 bénévoles à pied d'œuvre, 1100 personnes accréditées et invitées. En amont de la course, la caravane publicitaire composée de 90 véhicules réunit une quarantaine d'entreprises locales et nationales.

Pour cette 51^e édition, près de 140 coureurs professionnels, représentant 17 équipes françaises et internationales sont engagés sur un parcours de 207 km entre Mouilleron-Saint-Germain et La Roche-sur-Yon, clin d'œil à la deuxième étape du Tour de France 2018 remportée par le Slovaque Peter Sagan. Pour le triple champion du monde, l'épreuve marque la fin de sa carrière sur route avant un ultime défi en VTT lors des JO 2024, et son dernier tour de piste sous les couleurs de la formation vendéenne TotalEnergies.

Alexandrine DOUET

PREMIER OPEN DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION AU VENDÉSPACE

L'initiative est originale. Dans le cadre de l'Open de Vendée de tennis qui fête ses dix ans, un forum de l'emploi est organisé le 5 octobre à l'entrée du Vendéspace. « Avec ce rendez-vous, nous souhaitons répondre à la demande de nos entreprises partenaires qui font face à des difficultés de recrutement. Nous trouvons intéressant de leur permettre de rencontrer des passionnés de tennis à la recherche d'un emploi », précise Jérôme Rivière, co-président du comité d'organisation.

Après avoir passé un entretien, chaque candidat pourra ensuite assister gratuitement aux matches. Une quinzaine d'entreprises, parmi lesquelles Sodebo, le Puy du Fou, Adecea, La Boulangerie ou encore K-Line participent à cette première édition de l'Open de l'Emploi et de la Formation.

Alexandrine DOUET





Alexandre
Papin

© Priscilla Papin

RESTAURANT

“LA PAP”, SAVEURS D’ICI ET D’AILLEURS

« Ma cuisine est inspirée de mes voyages en Amérique du Nord et en Asie », confie le Choletais **Alexandre Papin**, chef du restaurant “**La Pap**” qui a ouvert ses portes le 19 septembre à **La Bernardière**, à quelques kilomètres de Clisson. Installé au cœur d’une ancienne grange rénovée, le restaurant peut accueillir au rez-de-chaussée jusqu’à trente couverts, et dispose à l’étage d’une salle de séminaire et d’un salon privatif. Si le chef instille dans sa cuisine des saveurs du bout du monde, il fait la part belle aux produits locaux, et propose ainsi chaque midi, en semaine, une formule unique (“**Un déjeuner à la Benote**”) établie quotidiennement au gré des arrivages.

Le menu “**Pour émoustiller les papilles**” (entrée, plat et dessert) qui changera tous les mois, est lui servi tous les jours, midi et soir. Avec son “**Dîner les yeux fermés**”, Alexandre Papin invite ses convives à prendre le temps, en offrant une expérience gustative totale, comprenant cinq plats : entrée, poisson, viande, fromage et dessert.

Formé au CFA des métiers de bouche de Saint-Michel-Mont-Mercure, dans le bocage vendéen, Alexandre Papin, 35 ans, a officié dans les cuisines de plusieurs grandes tables internationales à Montréal, Melbourne, Kyoto et en Corée du Sud, où il a cofondé son premier restaurant “Papilles”.

“**La Pap**” est d’ailleurs un clin d’œil à son ancien établissement, mais aussi une référence à la ferme de ses parents, La Papinière, ainsi qu’à ses initiales et celles de son épouse, Priscilla.

En début d’année, Alexandre Papin a décroché la prestigieuse Dotation Jeunes Talents **Gault&Millau** qui récompense les chefs audacieux se lançant dans la création de leur restaurant.



La Pap Restaurant, 1 rue des Jardins, La Bernardière.
Ouvert du mardi au samedi, 12h-13h30/19h15-20h30.

Menu le midi “Un déjeuner à la Benote” :

entrée-plat ou plat-dessert : 21 € ; entrée-plat-dessert : 26 €.

Menu intermédiaire “Pour émoustiller les papilles” : 39 €.

Menu gastronomique servi le soir “Un dîner les yeux fermés” : 55 €.

Réservations sur Lapaprestaurant.fr ou au 02 51 07 47 66

ENVIES Tables
Culture
Par Alexandrine **DOUET**
& Gildas **PASQUET**

CINÉMA

14^E ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE LA ROCHE-SUR-YON

Devenu au fil des ans un rendez-vous incontournable pour les cinéphiles, le **Festival international du film de La Roche-sur-Yon** peaufine ses derniers préparatifs avant le coup d'envoi de la 14^e édition. Pendant une semaine, du **16 au 22 octobre**, l'événement proposera de découvrir une sélection de longs métrages, avant leur sortie officielle. Seront notamment projetées deux productions présentées en compétition officielle à la dernière Mostra de Venise, *Pauvres créatures* du cinéaste grec Yórgos Lánthimos, auréolée du Lion d'Or, et *La Bête* du réalisateur français Bertrand Bonello. Plusieurs personnalités sont également attendues dont l'actrice **Emmanuelle Devos** qui viendra présenter le film *L'Homme d'argile* d'Anaïs Tellenne le 21 octobre. Le lendemain, ce sera au tour du comédien **Damien Bonnard** de défendre son dernier long métrage, *Splendid Hôtel* dans lequel il incarne le poète Arthur Rimbaud.

Le festival va se déployer dans différents lieux de la ville : le Grand R, le Cyel, le Concorde et le Quai M, ainsi que dans les cinémas Le Carfour à Aubigny, Le Roc à La Ferrière et le Cinétoile à Aizenay.

Du lundi 16 au dimanche 22 octobre, La Roche-sur-Yon.

Ouverture de la billetterie en ligne le mercredi 11 octobre :

Tarifs : à partir de 4 € l'entrée.

Pass 5 et 10 entrées : 24 € et 41 € (plein tarif).

Pass festival illimité : de 49 € à 60 €.

Informations et réservations : Fif-85.com, 02 72 78 11 15.



Emmanuelle Devos



ART

"CONSTRUIRE-DÉCONSTRUIRE" : UNE EXPOSITION SIGNÉE ARTY SHOW

Organisée par Arty Show, le collectif qui crée des collaborations artistiques avec les entreprises, l'exposition "**Construire-Déconstruire**" accueille sept artistes aux univers esthétiques très différents, dans les locaux d'une ancienne chocolaterie de l'île de Nantes. Sylvia Pires da Rocha, directrice artistique et plasticienne, Cécile Auregan, peintre et plasticienne, céramiste, artisane et performeuse, le graffeur Rathur ou encore le sculpteur et plasticien Simon Bousquet livreront leur version du thème de l'exposition, qui explore la question des **accidents de la vie** que l'on traverse, avec leur lot d'adaptations, de modification de nos représentations et de peurs à affronter, avant de pouvoir se **reconstruire**. Le thème est également un clin d'œil au devenir du lieu de l'exposition, qui fera place à des habitats collectifs.

Financée par des **entreprises mécènes**, l'exposition collecte des fonds au profit du Fonds de dotation du CHU de Nantes. Objectif : réaliser dans l'hôpital, à travers le projet "À la belle étoile" mené conjointement par Arty Show et le CHU, des espaces artistiques destinés à améliorer le séjour des patients et le quotidien du personnel.

Jusqu'au 21 octobre, 12 bis/ter rue de la Tour d'auvergne, Nantes.

Ouvert le mercredi et dimanche de 14h à 18h, le vendredi de 17h30 à 20h), le samedi de 11h à 19h.

Gratuit.

SPECTACLE

MUSICALL'INO DE RETOUR À NANTES

Après une première édition à Nantes l'an dernier, **Musichall'ino**, organisé par les bénévoles du Club Hervé Spectacles, revient dans la Cité des Ducs. Au programme : l'humoriste et comédien Pierre-Louis Jozan et son seul en scène "**Pilou, Papa moderne ?**", sur le rôle des papas et des hommes aujourd'hui, Giroud & Stotz, deux performeurs humoristes-musiciens-imitateurs désopilants, le groupe **Balkanik Project** et sa musique tzigane, mais aussi les Change fusion qui changent de vêtements plus vite que leur ombre et les **Frères Colle**, entre musique, jonglerie et humour. En 2022, les bénéfices de la soirée avaient été reversés à l'association AFM44. Cette année, l'événement sera au profit de l'association **Ma parenthèse**, un lieu d'accueil et d'accompagnement pour les femmes atteintes d'un cancer.

Le 12 octobre à 20h30,

salle de la Carrière, Saint-Herblain.

Tarifs : plein 35 €, réduit : 20 €.

Billetterie : Oandb.fr/fr/event/musichall-ino-nantes-2023



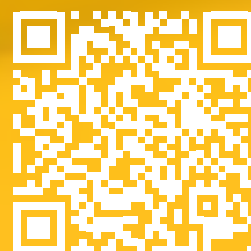
Rires garantis avec le duo déjanté Giroud & Stotz.



“ IJ ”

Se charge de mes annonces
légales sur toute la France.

Une plateforme dédiée,
la relecture assurée, le tout
en instantané!

”

WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR
e-mail annonces-legales@informateurjudiciaire.fr
tél 02 40 47 00 28

PLATEFORME
D'ANNONCES
LÉGALES

LES ANNONCES LÉGALES

En application de la loi n° 55/4 du 4 janvier 1955 concernant les annonces judiciaires et légales, «L'INFORMATEUR JUDICIAIRE», hebdomadaire support papier et en ligne, est habilité :

- à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département de la Loire-Atlantique, pour l'année 2023, par arrêté préfectoral en date du 27 décembre 2022.
- à publier les annonces légales et judiciaires sur le département de la Vendée, pour l'année 2023, par arrêté préfectoral N° 2022-DCL-BER-1456 du 27 décembre 2022.

E-mail : annonces-legales@informateurjudiciaire.fr

Plateforme : <https://annoncelegale.informateurjudiciaire.fr>

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.

Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959>) :

Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0,183 euro HT le caractère pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté.
- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée.
- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- Le tarif des annonces légales relatives au changement de nom patronymique pour motif légitime tel que régi par l'article 61 du code civil est établi comme suit : 56 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- L'article 4 de l'arrêté du 19 novembre 2021 susvisé est complété par une phrase ainsi rédigée : « Ils sont réduits de 50 % pour les annonces faites par les personnes dans le cadre du transfert universel du patrimoine professionnel de l'entrepreneur individuel prévues par les articles L. 526-27 et D. 526-30 du code de commerce.

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

NOUVELLE
PLATEFORME
DE SAISIE



www.annoncelegale.informateurjudiciaire.fr

44 LOIRE-ATLANTIQUE NANTES | SAINT-NAZAIRE

COMMISSAIRES PRISEURS



Commissaires-priseurs judiciaires associés - APE 6910Z
Nantes - Rennes
Tél. 02 40 49 97 97 - www.oep.fr - info@oep.fr
SELARL JPK (successeur Antonietti)
SARL OEP agrément 2002-220



Lundi 02 octobre 2023

DRUGSTORE (Hôtel des ventes de Nantes)
Exposition : 9 h 30 / Vente : 10 h

Mardi 03 octobre 2023

MATERIEL DE BUREAU & INFORMATIQUE
(44000 Nantes)
Exposition : 9 h 30 / Vente : 10 h



Adresses des ventes sur www.oep.fr
Frais judiciaires 11,9 % HT
Frais volontaires 13 % à 20,83 % HT

CONSTITUTIONS



DOCTEUR RAPHAEL BONNET
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de Médecin
au capital de 1 000 euros
Siège social :
68 boulevard Meusnier de Querlon
44100 NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NANTES du 14/09/2023 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : SELARLU. Dénomination sociale : DOCTEUR RAPHAEL BONNET. Siège social : 68 boulevard Meusnier de Querlon 44100 NANTES. Objet social : la Société a pour objet l'exercice seul ou en commun de Spécialiste en chirurgie maxillo-faciale et stomatologie, telle qu'elle est définie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social : 1 000 euros. Gérance : Monsieur Raphaël BONNET, demeurant 21 rue Albert et Marcel Bregeon, 44400 REZE. Immatriculation au RCS de NANTES. Pour avis. La Gérance

L231J16633

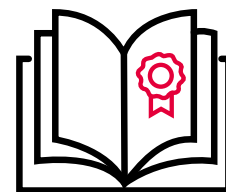
TRANS'EXPRESS 44
Société par actions simplifiée au capital de 6 500 euros
Siège social : 10 bis allée des Sapins Verts, 44880 SAUTRON

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAUTRON du 18

septembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : TRANS'EXPRESS 44
Siège : 10 bis allée des Sapins Verts, 44880 SAUTRON
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 6 500 euros
Objet :
Transport routier de fret de proximité à l'aide de véhicule n'excédant pas 3,5 tonnes,
Transport de marchandises pour le compte d'autrui, location de véhicule avec conducteur (limité à 3,5 tonnes).
Présidente :
Madame Soad OUCHEN ABIDI, demeurant 10 bis allée des Sapins Verts, 44880 SAUTRON
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.
POUR AVIS
Le Président

L231J16710



ATTESTATIONS
ET FACTURES

IMMÉDIATES ET
DÉMATÉRIALISÉES

Aux termes d'un ASSP en date du 22/09/2023, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : PRODUCTEUR D'IMMOBILIER
Objet social : en France et à l'étranger : directement et indirectement : contractant général, entreprise général tout corps d'état, toute opération industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher à l'objet social, participation à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social.

Siège social : 174, rue Paul Bellamy, 44000 NANTES
Capital : 5 000 €
Durée : 10 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Président : DUNE, SAS au capital de 30 001 000 €, ayant son siège social 29, rue Stéphane LEDUC, 44300 NANTES, RCS de NANTES n°823 871 082

Directeur général : CVDMM+, SARL au capital de 7 500 €, ayant son siège social 174, rue Paul Bellamy, 44000 NANTES, RCS de NANTES n°441 398 484

Admission aux assemblées et droits de votes : Une action = une voix
Clause d'agrément : Agrément préalable pour toute cession à la majorité des voix ayant droit de vote.

Pour avis
Le Président

L23IJ16851

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP signé électroniquement selon le dispositif UNIVER-SIGN du 21-09-2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **L'Apaisante-Heure**

Siège social : 3 place de l'Eglise - 44780 MISSILLAC

Objet social : La création et l'exploitation d'un fonds d'esthétique, maquillage semi-permanent, et toute activité esthétique ; La vente de produits, bijoux et tous types d'accessoires.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

Capital social : 1 000,00 euros

Gérance : Mme Kelly ANÉZO, demeurant Le Bran à MISSILLAC (44780).

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Saint-Nazaire.

Pour avis, la Gérante

L23IJ16922

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SELARL DOCTEUR KAI MIEDZIAL** ;
Forme sociale : Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée ;

Siège social : 8, Chaussée du Pays de Retz 44760 LA BERNERIE-EN-RETZ ;
Objet social : l'exercice de la profession de chirurgien-dentiste ;

Durée de la société : 99 ans ;
Capital social : 60.000 euros, par apport en nature ;

Gérance : M. Kai MIEDZIAL sis 1, Allée des Pierres Rousses 44320 CHAUMES-EN-RETZ sans limitation de durée.

La Société est en cours d'inscription au tableau de l'Ordre des chirurgiens-dentistes de LOIRE-ATLANTIQUE (44), RCS SAINT-NAZAIRE. Pour avis.

L23IJ16959

Suivant acte SSP du 21/09/23 a été constituée une Société par Actions Simplifiée. Dénomination : MIDGAR.

Siège : 25 passage Saint-Yves 44000 Nantes. Capital : 10.002.068 €. Apport en nature par M. Florent AUDUREAU de 1.681 actions qu'il détient dans la SAS STRATEGIQUAL, siège : 18, rue Pasquier 75008 Paris, RCS Paris 539 015 412, évaluées à 10.002.068 €.

Objet : la participation à toute entité, française ou étrangère, créée ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

Durée : 99 ans. Président : M. Florent AUDUREAU, demeurant 25 passage Saint-Yves 44000 Nantes.

La société sera immatriculée au RCS de Nantes.

L23IJ16971

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST Herblain du 21.09.2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : KOYAO FRANCE

Siège social : 6 Place du Cap Sizun, 44800 ST HERBLAIN
Objet social : L'acquisition, la souscription, la détention, la gestion, la cession de toutes participations dans toutes sociétés ou autres entités, françaises ou étrangères et l'animation des ces filiales.

La définition de la stratégie et la conduite de la politique générale du groupe.
La réalisation de toutes prestations de services concernant la gestion financière, administrative, comptable, commerciale et stratégique à destination des sociétés ou autres entités dans lesquelles la société détiendra des participations.

Toutes prestations de conseil et accompagnement auprès des entreprises, conseils en stratégie, organisation, management, gestion, systèmes d'information, ressources humaines, marketing et communication de la conception à la mise en uvre.

L'acquisition, la construction, la cession de tous bien immobiliers qu'ils soient à usage industriel, commercial, artisanal, d'habitation, ainsi que l'administration et l'exploitation par bail ou location de ces biens.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 150 euros
Gérance : Monsieur Karim FOUNAS, demeurant 9 rue Ledru Rollin 44200 NANTES

Monsieur Alban QUEVERDO, demeurant 3 impasse des Poiriers 44220 COUÉRON

Monsieur Jérémy RAMIZI, demeurant 3 rue de l'île Mabon 44200 NANTES

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nantes

L23IJ16974



NOTAIRES LOIRE OCEAN
Route de Saint-Michel
Le Campus, 44210 PORNIC

Aux termes d'un acte authentique reçu le 18/09/2023 par Maître Frédéric DUVERT, Notaire à PORNIC (44210) - Rte de St Michel, il a été constituée une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : WINE PORNIC
Objet social : La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- exploitation de fonds de commerce sous enseigne INTERCAVES, d'achat , vente, distribution de vins, champagnes, alcools, spiritueux, bières, épicerie fine, articles d'arts de la table, la commercialisation de produits liés à l'équipement de la maison, petite restauration, sous franchise conclu avec la société INTERCAVES.

- Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la création, l'acquisition, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements se rapportant à ses activités

- La prise, l'acquisition, l'exploitation, ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités.

- La participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire.

- Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Siège social : 4 rue du traité de Paris, 44210 PORNIC

Capital : 5 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE

Président : Mme PRIGENT EPOUSE RENAUD Florence, demeurant 121 avenue de la Rochelle, 79000 NIORT

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix.

Clause d'agrément : Aucune cession au profit de qui que ce soit n'est libre. Toutefois, la cession reste libre si elle est opérée entre les actionnaires initiaux .

Pour avis
Le Notaire

L23IJ16980



KAMA CAP OUEST

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 14 Faubourg Bizienne
44350 GUERANDE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à 14 Faubourg Bizienne 44350 GUERANDE du 22/09/2023 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : SARL. Dénomination sociale : KAMA CAP OUEST. Siège social : 14 Faubourg Bizienne 44350 GUERANDE. Objet social : La location de chambres d'hôtes, de gîtes, tables d'hôtes ; toutes activités d'hébergement notamment chambre d'hôtes et/ou gîte ; toutes activités en lien avec les activités exposées ci-dessus notamment la table d'hôtes. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social : 1 000 euros. Gérance : Madame Karine PIREZ, demeurant 136 rue du fer à cheval 69280 MARCY L'ETOILE. Immatriculation de la Société au RCS de SAINT-NAZAIRE. Pour avis. La Gérance

L23IJ16988



6 Chemin de Cribœuf
44160 PONTCHATEAU

PMJ

Suivant acte reçu par Me Fabrice PERRAIS, notaire à PONTCHATEAU, le 3 juillet 2023, a été constituée la société civile dénommée «PMJ», siège social : PONT-CHATEAU (44160), 44 a rue du Chêne Vert.

Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 €), divisé en 1000 parts sociales de UN EUROS (1,00 €) chacune, numérotées de 1 à 1000,

Objet social : - la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. SAINT-NAZAIRE.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Nommé(s) premiers gérants de ladite société : - Monsieur Pierre-Marie Yann Georges LE FLOHIC, chauffagiste, demeurant à LA CHAPELLE DES MARAIS (44410), 41 rue de la Lande.

- Monsieur Julien MOURAUD, chauffagiste, demeurant à SAINT NICOLAS DE REDON (44460), 38 bis Le Verger.

L23IJ16994

JAUNAYDIS

SAS au capital de 5 000 €
Place des Pléiades - ZI Belle Etoile Antarès
44470 CARQUEFOU

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 septembre 2023, il a été constituée une société par actions simplifiée :

Dénomination sociale : **JAUNAYDIS**.

Siège : Place des Pléiades, ZI Belle Etoile Antarès - 44470 CARQUEFOU.

Capital social : 5 000 €.

Objet :

. L'exploitation, notamment par location-gérance, de toute entreprise ayant pour ayant pour activités la vente au détail de tous produits destinés aux consommateurs et aux foyers tels qu'ils sont distribués habituellement par les grands magasins, supermarchés, et plus particulièrement l'exploitation d'un supermarché à prédominance alimentaire sis à Jannay Marigny (86130) - Zac Des Grands Champs, 38 Rue de Parigny sous l'enseigne Super U ou sous l'un des autres enseignes du Groupement « U » et à titre accessoire :

- la vente au détail de carburants et autres combustibles,

- l'achat, la vente, la location sans chauffeurs de véhicules automobiles de tourisme et utilitaires,

- l'activité de presse, de billetterie de spectacles et événements sportifs ou culturels,

- la vente et l'achat d'articles de bijouterie or et argent, bijouterie fantaisie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie et montres,

- la vente de presse et de jeux de grutage ;

- l'exploitation d'une activité de braserie, bar, restauration rapide, snack, cafétéria, sandwicherie, vente de préparations consommables sur place ou à emporter,

- l'achat, la location et la vente de tous matériels d'animation,

- dans le cadre des dispositions législatives concernant les activités financières, délivrance et traitement de cartes de paiement et/ou de crédit ; commercialisation de crédits aux particuliers et commercialisation des assurances accessoires aux activités décrites au présent alinéa,

-- plus généralement tous produits et services distribués en supermarché.

. l'acquisition, la gestion et la disposition de valeurs mobilières, actions, parts sociales et de tous autres instruments financiers, tant en pleine propriété qu'en usufruit ou en nue-propriété, cotés ou non cotés sur un marché réglementé, français ou étranger, y compris la prise de participation même majoritaire dans toute société civile ou commerciale et notamment les sociétés propriétaire ou exploitant un supermarché à prépondérance alimentaire ;

. La propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tout immeuble bâti ou non bâti dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; la construction et la rénovation d'immeubles ; la location ou sous location de tous immeubles et droits immobiliers et l'aliénation de ceux devenus inutiles à la Société ;

. La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés civiles ou commerciales nouvelles et groupement, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise ou de dation en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée : 99 ans.

Président : La société AMP, SARL au capital de 10 000 euros, dont le siège est ZA LES CHAUMETTES - 86270 LA ROCHE-POSAY, RCS POITIERS 523 195 907.

Immatriculation au RCS : la société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au greffe du Tribunal de Commerce de NANTES.

Pour avis et mention

L23IJ17008

ABONNEZ-VOUS !

1 an : 79 €

PALOMA

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : 10 Rue Lucie Aubrac
44800 SAINT HERBLAIN

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte SSP en date du 23/09/2023 à ST HERBLAIN, il a été constitué une société :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : **PALOMA**.

Siège social : 10 Rue Lucie Aubrac
44800 SAINT HERBLAIN.

Objet social : La taille de pierre, sculpture, travaux de maçonnerie.

Durée de la Société : 99 ans à l'immatriculation de la Société au RCS.

Capital social : 5 000 euros.

Gérance : Monsieur Geoffrey SAS-SOT-BOYD demeurant à ST HERBLAIN (44800) 10 Rue Lucie Aubrac.

Immatriculation au RCS de NANTES.

Pour avis, la Gérance

L23IJ17017



Fiona LE MASSON
Notaire

204 Route de Clisson

À l'angle de l'Avenue des Maraichers
(parking gratuit réservé à la clientèle)
44120 VERTOU

Aux termes d'un acte authentique reçu le 22/09/2023 par Maître Fiona LE MASSON, Notaire à VERTOU (44120) - 204 route de Clisson, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : AR MI 1

Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles de favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles de favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Siège social : 6 rue des Helvètes,
44840 LES SORINIERES

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Co-gérance : M. MIRZA Vasile, demeurant 7 route de la Planche, 44140 REMOUILLE et Mme LE MAO Caroline, demeurant 6 rue des Helvètes, 44840 LES SORINIERES

Clause d'agrément : Agrément en cas de mutation entre vifs et en cas de mutation par décès

Pour avis

Le notaire

L23IJ17021

In Extenso

Experts-Comptables

ANCENIS

540 Bd du Dr Moutel

CS 90144 - 44154

ANCENIS SAINT GÉREON Cedex

Aux termes d'un ASSP en date du 25/09/2023, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : FATILO

Objet social : L'achat de tous terrains ou immeubles en tous lieux, en France ou à l'Étranger, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; la construction sur ces terrains de tous

immeubles destinés à tous usages ; l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de ces immeubles bâtis ou non bâtis.

Siège social : La Bigotière, 44521 COUFFE

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Co-gérance : M. FONSECA DA SILVA Virgilio, demeurant La Bigotière, 44521 COUFFE et Mme FONSECA DA SILVA Vanessa, demeurant La Bigotière, 44521 COUFFE

Pour avis

La Gérance

L23IJ17087

In Extenso

Experts-Comptables

ANCENIS

540 Bd du Dr Moutel

CS 90144 - 44154

ANCENIS SAINT GÉREON Cedex

HELP & CO MULTI-SERVICES

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 1 000,00 Euros

Siège social : 411 La Meilleraie

LE CELLIER (44850)

RCS NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société à Responsabilité Limitée HELP & CO MULTI-SERVICES. Capital : 1 000,00 Euros. Siège : 411 La Meilleraie LE CELLIER (44850). Objet : Prestations de services, petits travaux de jardinage et de bricolage à destination des entreprises et des particuliers. Toutes activités connexes ou accessoires. Cogérance : Christophe MOREL demeurant au 26 Rue Marcelle Toulblanc LE CELLIER (44850) et Jérôme BONACCORSI demeurant au 411 La Meilleraie LE CELLIER (44850). Durée : 99 ans. RCS de NANTES. Pour avis, la Gérance.

L23IJ17123



SAINT-GAL Avocat

33 rue de Strasbourg

44000 NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société dénommée « SCI MUM », par acte SSP en date à Carquefou du 25 septembre 2023.

DENOMINATION SOCIALE : **SCI MUM**.

FORME : Société Civile.

CAPITAL : 1 000 euros.

SIÈGE : 6, rue de la Bourlièriè - 44115 HAUTE GOULAINÉ.

OBJET : la propriété, l'acquisition, la construction d'immeubles, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles bâtis ou non, ainsi que de tous droits réels relatifs à ces immeubles et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilitaires à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ; L'acquisition, la gestion, la détention de titres de sociétés immobilières, l'octroi de toute garantie sur les biens appartenant à la société par voie de cautionnement hypothécaire.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

GERANT : Mme Lydia GUERLAIS demeurant 1, rue des Canotiers - 44470 CARQUEFOU.

IMMATRICULATION : RCS de NANTES.

CLAUDE D'AGREMENT : L'agrément préalable de la collectivité des associés est requis pour toutes les cessions ou transmissions entre vifs, y compris les cessions intervenant entre associés ou au

profit du conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant d'un associé.

Pour insertion, la Gérance

L23IJ17165

CAPEB SOLUTIONS

Service Droit des Sociétés

4 rue de l'Aéronautique

44340 BOUGUENAI

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PREFAILLES du 26/09/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associé unique

Dénomination sociale : A L'ETABLI DU BOIS

Siège social : 99 rue des terres blanches 44770 PREFAILLES

Objet social : Tous travaux et prestations d'entreprise de Menuiseries, Charpentes, et tout aménagements intérieurs et extérieurs s'y rattachant ; Ainsi que le négoce de tous matériaux, fournitures et produits s'y rattachant ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 2 500 euros

Gérance : Steven AVERTY, demeurant 99 rue des terres blanches, 44770 PREFAILLES, Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de ST NAZAIRE Pour avis La Gérance

L23IJ17170

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Thouaré sur Loire du 25 septembre 2023, il a été constitué une Société par actions simplifiée dénommée **AEL2R**, Siège social : 1A rue du Coteau de la Robinière 44470 Thouaré sur Loire ; Objet social : La prise de participation dans toutes sociétés et la réalisation dans ces sociétés de toutes prestations de services. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 1 000 €. Président : Monsieur Amadou TOURE demeurant 1A rue du Coteau de la Robinière 44470 Thouaré sur Loire. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nantes.

Pour avis, le Président

L23IJ17203

In Extenso

Experts-Comptables

GUÉRANDE

9 Rue de la Croix Moriau

44350 GUÉRANDE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé signé électroniquement le 26 septembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : BOUTEIX JULIEN

Siège social : 3 rue Jean Emile Laboureur, 44490 LE CROISIC

Objet social principal :

L'activité de plombier-chauffagiste, coupe, soudure et pose de tuyaux, connexion de robinetterie et appareils ;
-Le contrôle de fonctionnement, raccordements électriques, mise en service, entretien, dépannage et réparation de l'installation ;

-Installation et maintenance d'équipements de ventilation ou climatisation, et de tous systèmes thermiques ;

-Toutes prestations de services et formations non réglementées connexes ou complémentaires aux activités ci-dessus

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Julien BOUTEIX, demeurant 3 rue Jean Emile Laboureur, 44490 LE CROISIC

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de

SAINT NAZAIRE.
Pour avis, la Gérance.

L23IJ17239



Notaires Presqu'île

NOTAIRES PRESQU'ÎLE ASSOCIÉS

Maître Cécile GAUTHIER

15 avenue des Paludiers

44380 PORNICHET

ATK

Société Civile au capital de 1 000 €

Siège social : 2 allée des Eglantines -

44600 SAINT-NAZAIRE

RCS SAINT-NAZAIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique reçu le 26 septembre 2023 par Me GAUTHIER, Notaire, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ATK

Forme sociale : Société Civile Immobilière

Au capital de : 1 000 €

Siège social : 2 allée des Eglantines -

44600 SAINT-NAZAIRE

Objet social : Propriété et location immobilière - Gestion de valeurs immobilières - Achat et vente desdits biens.

Gérance : Madame Audrey TOU-BLANC domiciliée à PORNICHET (44380) 39 avenue de Prieux.

Clause d'agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Pour avis,

RCS SAINT-NAZAIRE

L23IJ17247

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à VERTOU du 27 septembre 2023, il a été constitué la société DOUAR AR MOR, société civile de construction vente, au capital de 1 000 euros, dont le siège social est Bâtiment A, 27 bis route du Mortier Vannerie, 44120 VERTOU ayant pour objet - L'acquisition de biens immobiliers sis à Ploeren (56) rue du Ty Pressoir; ainsi que tous immeubles et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes dudit terrain ; L'aménagement et la construction sur ce terrain, de l'immeuble ou des immeubles qui suivent : Construction d'un immeuble de logements et de garages. La vente de l'immeuble ou des immeubles construits à tous tiers, sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par fractions. L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitution des garanties y relatives d'une durée de 99 ans à compter de son immatriculation requise au RCS de NANTES. La société IFI AMENAGEMENT, SAS, capital 212 000 euros, siège social 27 bis route du Mortier Vannerie, Bâtiment A, 44120 VERTOU, n° 439 399 338, RCS Nantes a été nommée gérante. Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné à l'unanimité des associés. POUR AVIS

L23IJ17264



**RELECTURE
CONTRÔLE
CONFORMITÉ**

DE TOUS LES AVIS



Suivant ASSP à DIVATTE SUR LOIRE (44450), le 25/09/2023 il a été constitué une SCI : Dénomination SCI LOANCO
Siège : 2 La Louettière, 44 450 DIVATTE SUR LOIRE OBJET : L'achat, la vente, la gestion, la location et l'entretien d'immeuble bâtis ou non bâtis ou de biens immobiliers d'habitation ou locaux commerciaux ou de terrain dont elle est ou sera propriétaire par suite d'apport, d'achat, ou de construction ou qu'elle prendra en location ; La location meublée ou non meublée, la location ou sous location active ou passive de tous immeubles et droits immobiliers ; La propriété, la détention, la gestion directe d'immeubles ou biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; L'obtention ou l'ouverture de crédit ou de prêt et la conclusion de tout contrat de crédit -bail immobilier, l'apport de toute garantie aux engagements financiers associés en vue de permettre la réalisation de l'objet social ; L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe. DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation RCS Capital : 1 000€ Gérance : Monsieur Jean -Philippe AUNIS demeurant 2 La Louettière, 44 450 DIVATTE SUR LOIRE Cession : Parts sociales librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales. Immatriculation: RCS NANTES. Pour avis, la gérance

L23IJ17272



Aux termes d'un ASSP en date du 27/09/2023, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : FOOD EXPERIENCE
Objet social : La Société a pour objet en France et à l'étranger :
-L'activité de restauration rapide, fabrication et vente de fougées et plats associés, en Food Truck et kiosques ;
-L'accueil et la formation opérationnelle, la formation en gestion et le conseil aux entreprises ;
-Tout service de marketing lié à l'activité de Food Truck et à l'animation du réseau ;
-Toutes opérations quelconques pouvant concerner directement ou indirectement le développement, distribution, commercialisation, de l'activité de restauration rapide de fougées et plats associés en Food Truck ;
-Le recrutement et l'étude de faisabilité des projets d'ouverture de société sous licence ou franchise, établissement des cahiers des charges, réalisations des plans d'exécution, formalités administratives et maîtrises d'œuvre des travaux.
-La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements, Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe pouvant en faciliter la réalisation.

Siège social : LINCUBATEUR, ZA La Croix Gaudin, 44360 SAINT ETIENNE DE MONTLUC

Capital : 5 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Président : WB'S HOLDING, SARL au capital de 2 €, ayant son siège social 1 rue de Lusanger, 44590 SION LES MINES, RCS de NANTES n°979 053 154

Directeur général : ACT & PROGRESS, SASU au capital de 1 000 €, ayant son siège social 1, rue du Paradis des Hi-

boux, 44860 PONT ST MARTIN, RCS de NANTES n°900 647 280

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions et dispose d'un nombre de voix égal à celui des actions qu'il possède. Les associés sont autorisés à participer aux assemblées par visioconférence ou par des moyens de communication permettant leur identification dans les conditions prévues par la loi et les règlements en vigueur. Les associés participant ainsi à distance aux assemblées sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité Le droit de vote attaché aux actions de capital est proportionnel à la quotité de capital quelles représentent. Le droit de vote attaché aux actions en industrie est proportionnel au nombre d'actions attribuées. Chaque action de capital ou en industrie donne droit à une voix. Tout associé en capital ou en industrie a le droit de participer aux décisions collectives personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Tout titulaire d'actions nominatives, quelles qu'en soit le nombre, libérées des versements exigibles et qui sont inscrites à son nom dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société au troisième jour ouvré avant l'assemblée à zéro heure, peuvent participer ou se faire représenter à toute décision collective quelle que soit la forme sur simple justification de son identité.

L23IJ17274

Aux termes d'un ASSP en date du 27/09/2023, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ECO LAVAGE SERVICE

Objet social : L'activité de nettoyage automobile, de vente de batteries (auto, moto, quad, tracteurs, etc.), ainsi que de piles et d'accessoires automobile.

Siège social : 25, La Cavernière, 44640 ROUJANS

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Co-gérance : M. AVERTY Anthony, demeurant 25, La Cavernière, 44640 ROUJANS et M. ZEPHILE Stéphane, demeurant 14, rue de Monastir, 44100 NANTES

L23IJ17287

SARL ID ROYNE

Société à responsabilité limitée
au capital de 200 000 euros
Siège social : 234 Allée des Étangs
44150 ANCENIS-SAINT GEREON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ANCENIS-SAINT GEREON du 25 septembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : ID ROYNE

Siège social : 234 Allée des Étangs
44150 ANCENIS-SAINT GEREON

Objet social : L'acquisition de participations sous quelque forme que ce soit dans des sociétés commerciales, civiles ou industrielles, la participation directe ou indirecte à toutes opérations financières, immobilières, mobilières, industrielles, civiles, commerciales ou artisanales, la gestion des dites participations. Toutes prestations de conseils et d'assistance au profit d'entreprises ou organismes divers en matière commerciale, administrative, juridique, comptable, ou financière.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 200 000 euros

Gérance : Madame Isabelle ROYNE demeurant 234 Allée des Étangs 44150 ANCENIS-SAINT GEREON

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis

La Gérance

L23IJ17322



SELARL Olivier BARBEAU
Avocat Conseil – Droit des sociétés
NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 années d'une SARL à associé unique, immatriculée au RCS de NANTES, dénommée **BARBIER DESIGN & CONFECTION**, au capital de 1.000 €, ayant pour objet le design et la conception de tous vêtements, prêt-à-porter pour hommes, femmes, enfants et de tous accessoires de mode s'y rapportant (chaussures, sacs à main, bijoux), le sourcing de tous produits et matériaux relatifs aux vêtements et prêt-à-porter, la fabrication, l'achat, la vente de tous vêtements, prêt-à-porter et de tous accessoires de mode s'y rapportant, dont le siège social est 5 rue de la Logne 44650 LEGE, et dont la gérante est Mme Aurélie BARBIER BIZET, demeurant 5 rue de la Logne 44650 LEGE.

Pour avis.

L23IJ17323

LTCV Société civile immobilière -
capital : 1 000 €
Siège social : 19 rue des Sylphes,
44210 PORNIC

Aux termes d'un acte signé électroniquement le 27/09/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : LTCV
- Monsieur David Louis Marcel MAQUET, né le 08/06/1970 à NANTES (44), de nationalité française, demeurant 84 rue du Général de Gaulle, 44230 ST SEBASTIEN SUR LOIRE

Clauses relatives aux cessions de parts : Dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant. Agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SAINT NAZAIRE.

Pour avis. La Gérance

L23IJ17326



Avis est donné de la constitution par acte SSP en date du 27/09/2023 de la **SCI MMC** au capital de 1 000€. Siège : 10, rue du Loquidy 44300 NANTES. Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion, la construction en vue de la location, la location d'immeubles, à usage commercial, professionnel ou d'habitation et de tous biens immobiliers et éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société. L'acquisition, la prise de participation, la gestion et la cession de tous titres, valeurs mobilières (SCPI...), participations financières, dans toutes affaires, entreprises, sociétés commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, ainsi que l'exercice de tous les droits attachés à ces participations et valeurs mobilières. Durée : 99 ans. Gérant : M. Christophe PETIT demeurant 10, rue du Loquidy 44300 NANTES. Clause d'agrément : Toute cession de parts entre associés ou à des conjoints, ascendants, descendants d'un associé, ou aux tiers, est soumise à la procédure de l'agrément préalable de l'AGE statuant à la majorité des 2/3 des parts sociales. Immatriculation au RCS de NANTES.

Pour avis, la gérance

L23IJ17328

Aux termes d'un ASSP en date du 28/09/2023, il a été constituée une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : AGXELERATE SERVICES

Objet social : La Société a pour objet en France et à l'étranger, toutes activités de prestations de services informatiques.

Siège social : 57, rue Maréchal Joffre, Bureau 3, 44000 NANTES

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Gérance : M. GOUX Alexandre, demeurant 402, Les Noes Bodiers, 44390 NORT SUR ERDRE

Pour avis
Alexandre GOUX

L23IJ17334



SELARL Olivier BARBEAU
Avocat Conseil – Droit des sociétés
NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 années d'une SARL à associé unique, immatriculée au RCS de NANTES, dénommée **2A2B**, au capital de 1.000 €, ayant pour objet le commerce et le négoce en gros ou au détail, de tous articles textiles, vêtements, lingerie, prêt-à-porter pour hommes, femmes, enfants, linge de maison et de tous accessoires de mode s'y rapportant, chaussures, sacs à main, bijoux, parfums, dont le siège social est rue des Visitandines (Centre Commercial) 44650 LEGE, et dont la gérante est Mme Aurélie BARBIER BIZET, demeurant 5 rue de la Logne 44650 LEGE.

Pour avis.

L23IJ17339

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 27/09/2023, il a été constitué une Société civile de construction-vente présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCCV TEXO**

Forme : Société Civile de Construction -Vente

Capital social : variable

Minimum : 100 euros

Maximum : 5.000.000 euros

Siège social : 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 - 44803 SAINT-HERBLAIN Cedex

Objet : Achat de terrains et construction de bâtiments en vue de leur vente

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans.

Gérant : REALITES MAITRISE D'OUVRAGE, SAS au capital de 14.439.500 euros, 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 - 44803 SAINT HERBLAIN Cedex, 480 772 326 RCS NANTES

La société sera immatriculée au RCS de NANTES.

L23IJ17345



RÉGIE SUR TOUTE LA FRANCE

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. : 02 40 47 00 28

abonnement@informatriceurjudiciaire.fr

MODIFICATIONS



MARTORRES
SARL transformée en SAS
Au capital de 200 000 euros
Siège social : 46, rue Noire 44000 NANTES
534 657 978 RCS NANTES

L'AGE des associés, statuant le 28/06/2023 dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 200 000 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

Monsieur Louis de FAUBOURNET de MONTFERRAND et Monsieur Luc RICHARD, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : la société LR CONSEIL, société à responsabilité limitée au capital de 1 500 000 euros, ayant son siège social 46 rue Noire 44000 NANTES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 454 039 751 R.C.S. NANTES,

L23IJ11892



3 Impasse des Tourmalines
44300 NANTES

GRAPH'IN
SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 2 rue Robert le Ricolais
44300 NANTES
RCS NANTES 834 911 240

AVIS DE DEMISSION DU DIRECTEUR GENERAL

Par PV d'AG du 14/07/2023, les associés ont pris acte de la démission de Mme Audrey TEXIER de ses fonctions de directeur général à compter du 14/07/2023 et de son non remplacement.

Mention sera faite au RCS : NANTES

L23IJ12131

Par AGE du 27.07.2023 la collectivité des associés de la société SCI RACINE, SCI au capital de 1 000 euros, siège social : 2 rue Racine 44000 NANTES, 839 448 339 RCS NANTES, a décidé d'augmenter le capital social de 1 000 euros à 251 000 euros par incorporation du poste « Ecart de réévaluation » en augmentant la valeur de nominale de 1 à 251 euros et de réduire le capital social de 251 000 euros à 167 417 euros par voie de réduction du nombre de parts sociales de 1000 à 667. En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés. Modification sera faite au GTC de NANTES. Pour avis. La Gérance.

L23IJ15723

SARECO NANTES
Cabinet d'Expertise comptable
2 allée des Vieux Tilleuls
44301 NANTES

Suite aux décisions de l'associé unique en date du 08/03/2023 de la Société de Participations Financières de Profession Libérale à responsabilité limitée LAMB TEAM, immatriculée 533 388 799 au RCS de RENNES au capital de 10 000 € il a été décidé d'augmenter le capital social de 140 000 € par l'incorporation directe de réserves au capital ce qui le porte à 150 000 €. En outre il a été décidé de transférer le siège au 9 avenue du lieutenant Chapus 44000 NANTES à compter du 1er mars 2023. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis, la Gérance.

L23IJ16162

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique de la société ALMA, SAS au capital de 1 000 euros, 1er Mail Pablo Picasso - 44000 NANTES, 833 379 563 RCS NANTES, en date du 19/07/2023, il résulte que les mandats de la société ERNST & YOUNG et Autres, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société AUDITEX, Commissaire aux Comptes suppléante, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes. Pour Avis. La Présidente

L23IJ16462

Par décision du 24/07/2023, l'associé unique de la société E.P.H., SAS au capital de 1 602 940 €, 880 120 977 RCS NANTES, a décidé de transférer le siège social du 3 Chemin du Pressoir Chenaie 44100 NANTES au 36 rue du Montparnasse 75006 PARIS, à compter du 24/07/2023, et de modifier l'article 4 des statuts. La société immatriculée au RCS de NANTES au numéro 880 120 977 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de PARIS. Pour avis. Le Président.

L23IJ16468

In Extenso

Experts-Comptables

SAINT-HERBLAIN
1 Rue Benjamin Franklin
44800 SAINT-HERBLAIN

ATELIER DE CREATION NUMERIQUE
SARL au capital de 3 600 euros
Siège social : 4 bis rue Vincent Auriol -
44800 SAINT HERBLAIN
808 725 212 RCS NANTES

Selon AGE du 25/09/2023, les associés ont décidé de transférer le siège social du 4 bis rue Vincent Auriol 44800 ST HERBLAIN au 14 rue de la Villa 56340 CARNAC à compter du 01/09/2023 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis. La Gérance

L23IJ16519



3 Impasse des Tourmalines
44300 NANTES

PRESTILYS
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 3 Place Saint Pierre,
44000 NANTES
RCS NANTES 947 700 365

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une délibération en date du 20 septembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée PRESTILYS a décidé de transférer le siège social du 3 Place Saint Pierre, 44000 NANTES au 18 rue Condorcet à compter du 20 septembre 2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS
La Présidente

L23IJ16811

In Extenso

Experts-Comptables

THOUARÉ SUR LOIRE
44 route de Nantes
44470 Thouaré sur Loire

OCROMA
SARL au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 Lieu dit la Briorderie
44640 ROUANS
889 913 505 RCS NANTES

Aux termes d'une décision en date du 20/09/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 1 Lieu dit la Briorderie, 44640 ROUANS au 2 rue de la Forge, 44690 CHATEAU-THEBAUD, à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis. La Gérance.

L23IJ16822



HASHTAG DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 3 place Saint-Pierre
44000 NANTES
900 404 179 RCS NANTES

Aux termes d'une délibération du 12/09/2023, l'AGE des associés de la société par actions simplifiée HASHTAG DEVELOPPEMENT a décidé de transférer le siège social du 3 place Saint-Pierre, 44000 NANTES au 18 rue Condorcet 44100 NANTES à compter du 8 septembre 2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS
La Présidente

L23IJ16887



H&G CAPITAL
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 place Saint-Pierre
44000 NANTES
835 376 369 RCS NANTES

Aux termes d'une délibération du 14/09/2023, l'AGE des associés de la société par actions simplifiée H&G CAPITAL a décidé de transférer le siège social du 3 place Saint-Pierre, 44000 NANTES au 18 rue Condorcet 44100 NANTES à compter du 8 septembre 2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS
Le Président

L23IJ16891



AGAPA
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 place Saint Pierre
44000 NANTES
850 746 272 RCS NANTES

Aux termes d'une délibération du 14/09/2023, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 3 place Saint Pierre, 44000 NANTES au 18 rue Condorcet 44100 NANTES à compter du 8 septembre 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L23IJ16892

GUEGUEN

AVOCATS

KOLIBRIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 516 850 euros
Siège social :
Centre commercial de la Bernuais
Avenue François Mitterrand
44550 MONTOIR DE BRETAGNE
840 033 880 RCS SAINT NAZAIRE

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 19 septembre 2023, l'objet social a été modifié pour adopter le suivant :

-L'acquisition, la gestion et la cession de tous droits sociaux ;

-L'activité de société holding animatrice ;

-L'exercice de tous mandats sociaux ;

-La réalisation de toutes prestations de services, de commission, de conseils au profit de ses filiales et participations ;

-L'acquisition, la gestion et la cession de tous droits immobiliers.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis

La Gérance

L23IJ16902



Notaires Presqu'île

NOTAIRES PRESQU'ILE ASSOCIÉS
20 avenue Jean de Neyman, BP 227
44505 LA BAULE Cedex
Tél : 02 40 11 25 25

SCI TAM

SCI au capital de 1 200 €
Siège social : 196 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
44500 LA BAULE
RCS de SAINT-NAZAIRE n°789 830 171

En date du 04/03/2022, le gérant a décidé à compter du 04/03/2022 de nommer en qualité de co-gérant M.BOC-QUEL-BRION Jacques, demeurant 1 chemin de la Vigne Goda, 44500 LA BAULE et de co-gérant M.BRION Pascal, demeurant 5 avenue de Valençay, 44500 LA BAULE

Modification au RCS de SAINT-NAZAIRE

Pour avis

La Gérance

L23IJ16910



BELEM

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social :
29 rue Romain Rolland
44100 NANTES
949 000 111 RCS NANTES

ASSP du 01/07/2023, le siège social a été transféré au 29 rue Romain Rolland, 44100 NANTES.

Ancienne mention siège social : 17 rue Jean Baptiste Corot, 44100 NANTES

Nouvelle mention siège social : 29 rue Romain Rolland, 44100 NANTES.

Les Statuts ont été mis à jour.

Mention au RCS de NANTES.

Pour avis

L23IJ16950

LESPIRES

Société par actions simplifiée
au capital de 3 286 400 euros
Siège social : Zone Industrielle
Rue du Président Wilson
44110 CHATEAUBRIANT
833 800 253 RCS NANTES

AVIS

Par décisions de l'associé unique du 30/06/2023, le mandat de la société KPMG SA, Commissaire aux Comptes titulaire, n'a pas été renouvelé, sa nomination n'étant plus obligatoire.

L23IJ16955



Zac du Moulin - 435 rue de Marquette - Entrée A - RDC
59118 Wambrechies
Tél 03 28 04 44 50 - clefevbre-avocat@orange.fr

44

85

Les associés de la société ANEX OUEST, SARL au capital de 1.000 €, 9 rue de la Marjolaine 44420 LA TURBALLE (841.098.221 RCS SAINT-NAZAIRE), ont, par décision unanime des 14 et 20/09/2023, transféré le siège social : ZA de Kergoulinet - 134 rue des Artisans 44420 MESQUER, à effet au 1^{er}/09/2023. Pour avis la gérance.

L23IJ16967

Aux termes d'une délibération en date du 30/06/2023, l'AGE de la Société 4A CABINET INFIRMIER - société civile de moyens au capital de 2 000 € - siège social : 7 rue de la Fontaine - 44120 VERTOU - RCS NANTES 831 173 513 a décidé de : - nommer : Mme Fanny CORCUFF, demeurant 9 rue d'Irlande 44000 NANTES, en qualité de gérante pour une durée illimitée en remplacement de Mme Françoise HUCHET, démissionnaire. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES. Pour avis. La Gérance

L23IJ16989

METCUT RECHERCHES S.A.S.
Société par actions simplifiée au capital de 206 250 euros
Siège social : 22 rue du Moulin de la Garde, 44470 CARQUEFOU
388 107 443 RCS NANTES
(ci-après la « Société »)

AVIS

Par décisions du 30 juin 2023, l'associé unique a décidé de ne pas renouveler le mandat du commissaire aux comptes titulaire, IN EXTENSO AUDIT (401 870 936 RCS LYON).
Pour avis

L23IJ16992



ACOUSTIC'ONE

SAS transformée en SARL
au capital de 15.000 euros
Siège social : 2, allée Beau Rivage
44200 NANTES
835 301 227 R.C.S. NANTES

AVIS

Suivant décisions de l'AGE du 01/07/2023, il a été décidé la transformation de la société en SARL à compter du même jour. Les statuts de SARL ont été adoptés en conséquence.

Gérants (Personnes ayant pouvoir d'engager la société) : Ludivine PROVOST -GALMAMI demeurant 2, allée Beau Rivage 44200 NANTES et Cédric BRONDY, demeurant 35ter, avenue de Brocéliande 44300 NANTES, pour une durée indéterminée ;

Transmission des parts : cessions

libres entre associés et soumises à agrément dans les autres cas.

Dépôt des modifications au RCS de NANTES.

L23IJ16993

SCCV AMAZING

Société Civile de Construction Vente à capital variable
Siège Social : 1 Impasse Claude Nougaro
CS 10333 - 44803 Saint-Herblain Cedex
920 181 153 RCS NANTES

Suivant acte SSP en date du 10/07/2023, la société FINANCIERE REALITES a cédé les 999 parts sociales qu'elle détient dans le capital de la SCCV AMAZING à la société FIR 9, Société par Actions Simplifiée à capital variable dont le siège social est situé au 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 - 44803 SAINT HERBLAIN Cedex et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 952 913 523.

Ancien Associé : FINANCIERE REALITES, SARL au capital de 70.000.000 euros, 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 44803 SAINT HERBLAIN Cedex 519 587 596 RCS NANTES.

Nouvel Associé : FIR 9, SAS à capital variable, 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 44803 SAINT HERBLAIN Cedex; 952 913 523 RCS NANTES.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Nantes.
L23IJ17006

PRAESCISCO SARL au capital de 188000 € Siège social : 10 rue Flandres Dunkerque 1940 44100 NANTES RCS NANTES 481978120 Par décision de l'associé Unique du 05/09/2023, il a été pris acte de la démission du Co-Gérant M RENOU Cédric à compter du 21/08/2023 . Modification au RCS de NANTES.
L23IJ17015

LE BATIMENT GUERANDAIS
Société à responsabilité limitée au capital de 30 000 euros
Siège social : 32 rue Lanoue Bras de Fer - 44200 NANTES
322611583 RCS NANTES

AVIS

Aux termes d'une décision en date du 21/09/2023, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
RCS NANTES
Pour avis
La Gérance

L23IJ17019

LE PHOENIX

Société à responsabilité limitée
au capital de 200.880 euros
Siège social : 29 rue Bobby Sands
44800 SAINT HERBLAIN
818 984 221 RCS NANTES

AVIS

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 4 septembre 2023 :

Le capital a été augmenté de 199.840 euros pour être porté à 200.880 euros.

L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence :

Ancienne mention : Capital : 1.040 euros.

Nouvelle mention : Capital : 200.880 euros.

Mention sera faite au RCS : NANTES.

Pour avis
L23IJ17026

ANNONCES LÉGALES

TÉL : 02 40 47 00 28

annonces-legales@informateurjudiciaire.fr

ALLIANCE BREIZH IMMO
SAS au capital de 20 000 €
Sis 66 Bis Rue des Grands Fiefs 44140
MONTBERT
RCS NANTES 953 084 274

EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

Suivant l'assemblée générale du 04.08.2023, il a été décidé d'étendre l'objet social de la société à l'activité d'apporteur d'affaires. Pour avis, le président.

L23IJ17042

DELAHOUSSE

SCI au capital de 100 €
Siège social : 6 rue Chéneau
44100 NANTES
RCS de NANTES n°834 743 148

L'AGE du 22/09/2023 a décidé le transfert du siège social au 29 boulevard de l'Égalité, 44100 NANTES à compter du 22/09/2023.

Pour avis
Arnaud DELAHOUSSE

L23IJ17059



G2JAC INVEST

Société par actions simplifiée
Au capital de 25.000 euros
Siège social : 15 rue Bernard Palissy
44600 SAINT-NAZAIRE
908 545 908 RCS SAINT-NAZAIRE

AVIS

Aux termes d'une décision de l'associée unique du 19.09.2023 :

M. Jérôme QUILHAC, demeurant 15 rue Bernard Palissy - 44600 SAINT-NAZAIRE a été nommé, à compter du 20.09.2023, en qualité de Président en remplacement de Mme Géraldine QUILHAC, démissionnaire.

Mme Géraldine LAGARDE épouse QUILHAC, demeurant 15 rue Bernard Palissy - 44600 SAINTNAZAIRE a été nommée, à compter du 20.09.2023, en qualité de Directrice Générale.

Pour avis, Le Président
L23IJ17064

VIGUS'B DEVELOPPEMENT

Société par Actions Simplifiée (à associé unique)
Ancien capital : 500 euros
Nouveau capital : 590 euros
19, rue de la Barillerie
44000 NANTES
RCS NANTES 948 425 442

Par décisions de l'associé unique du 13 juin 2023, puis par décisions du Président du 10 juillet 2023, le capital social a été porté de 500 € à 590 €. L'article 7 - Capital social des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis
L23IJ17068

LA MAISON ABORDABLE
Société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros porté à 99 000 euros
Siège social : 45 Quai Émile Cormerais - 44800 SAINT-HERBLAIN
530 171 826 RCS NANTES

AVIS

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20/09/2023, le capital social a été augmenté d'une somme de 69 000 € en numéraire, pour être porté à 99 000 euros.

L23IJ17077



FONTENEAU - DERAME -
MARCHAND
Société d'Avocats
27 rue de Strasbourg
44000 NANTES

CYSTCORE

SARL au capital de 11 300 400 €
Siège social : Parc d'Activités de la
Guerche Impasse Quador
44250 SAINT BREVIN LES PINS
884 924 457 RCS SAINT-NAZAIRE

L'assemblée générale extraordinaire du 20 janvier 2023, statuant en application de l'article L. L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société.
Pour avis

L23IJ17086

SACICAP DE SAINT-NAZAIRE ET DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE
- Capital variable - 13 avenue Barbara
44570 TRIGNAC
RCS SAINT-NAZAIRE 005 880 679

MODIFICATIONS

L'assemblée générale ordinaire annuelle du 29/06/23 a décidé de ne pas renouveler les mandats d'Administrateurs de NANTES Métropole et Pornic Agglo Pays de Retz ; nommer en qualité d'Administrateur : Madame Françoise JOUNIER, demeurant 93 avenue François Mitterrand 44600 Saint-Nazaire, Madame Anne POSTIC, demeurant 130 rue Amiral Du Chaffaut 44100 NANTES, Monsieur Antoine DAGANOT, demeurant 63 rue Girouard à Poitiers (86000).

Le 28 juillet 2023, il a été notifié à la société par l'Administrateur CAP Atlantique la nomination de Alain FOURNIER en qualité de représentant permanent.

Mention au RCS de SAINT-NAZAIRE.
Le Président

L23IJ17101

La Forge Des Batignolles
Société par actions simplifiée au capital de 68.520 euros
Siège social : 13-15, rue du Ranzay 44300 Nantes
894 119 114 RCS Nantes

Par décisions des associés en date du 26/07/23, il a été décidé de nommer en qualité de Directeur Général à compter du 26/07/23 la Société LA VILLE DU FUTUR, SAS ayant son siège sis 57, rue Maréchal Joffre, 44000 Nantes, immatriculée 951 744 986 RCS Nantes

Par décisions des associés en date du 26/07/2023 et décisions du Président du 7/09/23, le capital a été porté de 50.000 euros à 68.520 euros à effet du 01/08/23. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence :

- Ancienne mention : 50.000 euros
- Nouvelle mention : 68.520 euros
Mention sera faite au RCS de Nantes
Pour avis,

L23IJ17107

In Extenso

Experts-Comptables

SAINT-HERBLAIN

1 Rue Benjamin Franklin
44800 SAINT-HERBLAIN

CAIRN PROMOTION

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : 1 avenue des Améthystes
Technoparc de l'Aubinière - 44300
NANTES CEDEX 4
877 815 373 RCS NANTES

Le 26/09/2023, les associés ont décidé d'étendre l'objet social à l'activité de maîtrise d'oeuvre et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

La Présidente
L23IJ17127

ABONNEZ-VOUS!
2 ans : 119 €

GEPS INNOV

SAS au capital de 1 010 786,46 €
Siège social : 1 route de la Croix Moriau
44350 GUERANDE
RCS n° 532 088 051

Sur décision collective des associés, il a été décidé avec effet rétroactif au 1^{er} mai 2023 de nommer en qualité de directeur général Monsieur Jean-Luc LONGEROCHÉ, demeurant 59 route du haut rocher, 44600 SAINT-NAZAIRE.

Modification au RCS

Pour avis, Philippe Magaldi

Président Geps Innov

L23IJ17130



FIGURA

Société par actions simplifiée
au capital de 64 080 euros
Siège social : 192 Boulevard Jules Verne
44300 NANTES
RCS NANTES 341 781 334

Aux termes d'une délibération de l'AGOA en date du 26 septembre 2023, il a été pris acte de la fin des mandats de la société A.E.C COMMISSARIATS, Commissaire aux Comptes titulaire et de la société DIFFERENCE AUDIT, Commissaire aux Comptes suppléant et décidé qu'il ne serait ni procédé à leurs renouvellements ni à la nomination de nouveaux Commissaires aux Comptes

Pour avis, le président

L23IJ17146

LA FABRIQUE A SACHETS
SAS au capital de 1 000 euros
Siège social : 5 Rue Maria Telkes
44119 Treillères
882 346 653 R.C.S. Nantes

MODIFICATIONS MULTIPLES

Par décision de l'associée unique du 21 septembre 2023, il résulte que :

Le siège social a été transféré au 20, rue Félibien 44000 Nantes, à compter du 1^{er} septembre 2023.

L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

Madame Marie BOUDEHEN cesse ses fonctions de Directrice Générale à compter du 30 septembre 2023 sans être remplacée.

Mention sera faite au RCS de Nantes.

L23IJ17149



RAMET MOTOCULTURE

Société à responsabilité limitée
au capital de 450 000 euros
Siège social : 1 rue Edouard Belin
ZI des 4 nations - BP 4
44360 VIGNEUX DE BRETAGNE
323 790 105 RCS NANTES

L'Assemblée Générale du 31/03/2023 a pris acte de l'expiration des mandats de la société EFC, Commissaire aux comptes titulaire, et de Monsieur René NEVEU, Commissaire aux comptes suppléant, lesquels n'ont pas été renouvelés.

Pour avis, la gérance

L23IJ17157

MPI SERVICES
Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions
simplifiée au capital de 4 000 euros
Siège social : L'Erdurière
44220 COUERON
510 056 732 RCS NANTES

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 25 SEP-

TEMBRE 2023, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. L'adresse du siège mise à jour par la mairie devient 20 rue du Hameau de l'Erdurière 44220 COUERON, Le capital social reste fixé à la somme de 4 000 euros.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur David CHARTIER.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ :
la société DAMECA, société SARL au capital de 600 000 euros, ayant son siège social 20 rue du Hameau de l'Erdurière 44220 COUERON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 894 806 199,
Représentée par David CHARTIER.
Pour avis
La Gérance

L23IJ17166



5 Bd Guisthau - NANTES
02 40 35 07 70

RH CONCEPT
SARL au capital de 10 000 euros
Siège social : 4 rue Robert Schuman
44400 REZE
814 022 844 RCS NANTES

Le 28/08/23, la gérance de la société RH CONCEPT a décidé de transférer le siège du 4 rue Robert Schuman 44400 REZE au 10 rue Benjamin Franklin Les Petites Bazinières 85000 LA ROCHE/YON à compter du 28/08/23, et de modifier l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L23IJ17174

LES NEPTUNES HOLDING

Société par Actions Simplifiée
au capital de 10.000,00 euros
Siège social : 1 impasse Claude Nougaro
CS 10333 - 44803 Saint-Herblain Cedex
908 586 431 RCS Nantes

Suivant décisions en date du 31/08/2023, l'Associé Unique a décidé de révoquer Monsieur Laurent GODET de ses fonctions de Directeur Général de la Société avec effet au 30 septembre 2023.

Mention sera faite au RCS de Nantes.
L23IJ17188

VATEL NANTES
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 5 place Clémence Le-feuvre - 44200 Nantes
830 472 288 RCS Nantes
Conformément à l'article 16 des statuts de la société, Mme Karine BENZANON demeurant 38 chemin de Moulin Carron - 69130 Ecully a été désignée le 7 septembre 2023 en qualité de Président de la société en remplacement de M. Alain SEBBAN.

L23IJ17198

ISULA

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 19 681 175 €
SIEGE SOCIAL :
3 B RUE DE LA MOTTE BARIL
35000 RENNES
898 587 407 RCS NANTES

Le 30 juin 2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social, à compter du 1^{er} juillet 2023, au 9 allée de Grand Pré, La Basse Poterie - 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE et de modifier les statuts.

Président : Monsieur François DESPREZ demeurant 9 allée de Grand Pré, La Basse Poterie - 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE.

La société sera immatriculée au RCS de NANTES.

L23IJ17260

In Extenso

Experts-Comptables

GUÉRENDE

9 Rue de la Croix Moriau
44350 GUÉRENDE

SOLIBRI

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 2 avenue du Bois Robin,
Bâtiment B, appartement 11
44500 LA BAULE ESCOUBLAC
890 705 718 RCS SAINT NAZAIRE

- Du procès-verbal de l'AGE en date du 12 septembre 2023,

- Du certificat de dépôt des fonds établi le 26 septembre 2023 par la Banque

- Du procès-verbal du Président du 27 septembre 2023 constatant la réalisation de l'augmentation de capital, il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 5 000 euros par émission de 50 actions nouvelles de numéraire, et porté de 10 000 euros à 15 000 euros.

En conséquence, l'article 8 Capital social des statuts a été modifié.

Ancienne mention :
Le capital social est fixé à dix mille euros (10 000 euros).

Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à quinze mille euros (15 000 €).

Pour avis. La Présidente

L23IJ17266

In Extenso

Experts-Comptables

GUÉRENDE

9 Rue de la Croix Moriau
44350 GUÉRENDE

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une délibération en date du 27 septembre 2023, les associés de la société civile immobilière SCI VALIELA au capital de 214 000 euros, dont le siège social est situé 14 Avenue de Bordeaux, 44500 LA BAULE, immatriculée au RCS de SAINT-NAZAIRE sous le numéro 444 923 999, ont décidé de transférer le siège social du 14 Avenue de Bordeaux, 44500 LA BAULE au 11 Avenue du Général de Gaulle, 44500, à compter 27 septembre 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, le Gérant.

L23IJ17278



SELARL Loïc DEIN et Xavier RICARD
Notaires associés
Espace Viarme
3 rue Porte Neuve 44000 NANTES

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'un acte reçu par M^e Loïc DEIN, notaire à Nantes, le 17 février 2023, enregistré le 2 mars 2023 bordereau 02442, a été constatée la modification suivante des statuts de la société SCI ICAM, Société civile au capital de 60.979,61 € Siège 15 rue de la Marne à NANTES (44000) Immatriculée au RCS de NANTES n° 410644645

De transférer le siège social de la société

Du 15 rue de la Marne à NANTES (44000)

Au 105 rue Gaston Turpin à NANTES (44000).

Les statuts seront modifiés en conséquence.

Pour avis

L23IJ17295

PUBLICATION EN LIGNE



SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LE PATIO
ET PAR ABBREVIATION «SCI LE PATIO»
Société civile immobilière
au capital de 304,90 €
22 rue Baboneau (44100) NANTES
RCS NANTES 421170945

NOMINATION GERANT

L'AGE du 16/08/2023 a décidé à compter du 16/08/2023 de nommer en qualité de co-gérante Mme JANNEAU Patricia, demeurant 22 rue Baboneau, 44100 NANTES

Modification au RCS de NANTES
L23IJ17296

FH CONSULTANT SARL unipersonnelle -
capital : 25 000 €
Siège social : 3 rue de Guérande - 44000 NANTES (En cours de transfert au 41-43 Quai Malakoff 44000 NANTES) 487 566 390 RCS NANTES

Par décision du 26/07/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 3 rue de Guérande, 44000 NANTES au 41-43 Quai Malakoff - 44000 NANTES à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. Pour avis. La Gérance

L23IJ17300



3 rue Piron - 44000 NANTES
office.44018@notaires.fr

MOODGETTE

SCI au capital de 33 000 €
Siège social : 16-18 rue François Evellin
44000 NANTES
RCS de NANTES n°892 956 293

L'AGE du 23/09/2023 a décidé le transfert du siège social au 3 rue Sanlecque, 44000 NANTES à compter du 18/09/2023.

Pour avis

P/o Le Gérant

L23IJ17314

LE BISTROT DE TALENSAC

SARL au capital de 5 000 euros
Siège social : 15, Rue de Bel Air
44000 NANTES
921 459 855 RCS NANTES

AVIS

Aux termes d'une délibération en date du 31 août 2023, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Madame Catherine GRUNY de démissionner de ses fonctions de gérante et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Bruno VOISIN, demeurant 13 Boulevard Jules Verne 44300 NANTES, pour une durée illimitée à compter du 01/09/2023.

Pour avis, la gérance

L23IJ17321

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

SARL COLOR CONCEPT au capital de 100 euros 899081038 RCS de Nantes.

Aux termes d'une décision prise en date du 26 septembre 2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 10 Rue du Bon Secours 44810 HERIC vers le 127 Route des Quatre Vents - Z.A des Ardillaux, 44390 Casson, à effet du 1^{er} octobre 2023. Mention sera portée au RCS de Nantes.

L23IJ17325

VINDEMIA FINANCES

Société par Actions Simplifiée
au capital de 4.005 euros
Siège social : 1 Impasse Claude Nougaro
CS 10333 - 44803 Saint Herblain CEDEX
522 956 440 RCS NANTES

Par décision de l'Associé Unique du 27/09/2023, il a été pris acte de la démission à compter du 30 septembre 2023 à 23h59 de la société REALITES MAITRISE D'USAGE ET PARTICIPATIONS de son mandat de Président et de Madame Christine DENIS de ses fonctions de Directrice Générale et il a été décidé de nommer en qualité de Présidente à compter du 1^{er} octobre 2023 Madame Christine DENIS demeurant dans le cadre de ses fonctions au 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 - 44803 SAINT-HERBLAIN CEDEX.

Mention au RCS de Nantes.
L23IJ17327

AVIS DE MODIFICATION DU CAPITAL

Dénomination : **SONEO PLUS**. Forme : SAS. Siège social : 4 rue Pierre 1^{er} de Serbie, 44510 Le Pouliguen. 803836139 RCS Saint Nazaire. Aux termes de l'AGM en date du 28 juin 2023, les associés ont décidé de modifier le capital social en le portant de 310840 euros à 324240 euros, les articles 6 et 7 ont été modifiés en conséquence. Ils ont également pris acte de la démission de Madame Claire DEMPOTOS, épouse JOSNIN, de son mandat de Président de la Société, à compter du même jour et ont décidé de nommer en remplacement Monsieur Dominique JOSNIN, demeurant 4 rue Pierre 1^{er} de Serbie 44510 LE POULIGUEN, sans limitation de durée. Mention sera portée au RCS Saint Nazaire.

Pour avis, le Président.
L23IJ17331

DISSOLUTIONS

Cabinet AD CONSEIL
7 rue Mathurin Brissonneau
44 100 NANTES
Téléphone : +33 2 40 73 09 00
Télécopie : +33 2 40 73 62 01
E-mail : contact@ad-conseil.fr

GHT LE FLASSIAN

Société à responsabilité limitée
En liquidation au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 Rue du Cap Horn
44800 SAINT HERBLAIN
878 676 220 RCS NANTES

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31/08/2023, les associés ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;

- donné quitus au Liquidateur Monsieur Guillaume HEURTIN, demeurant au 108, Rue du Sable à LA CHEVROLIERE (44) et déchargé ce dernier de son mandat ;

- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

Mention sera faite au RCS : NANTES.

Pour Avis
L23IJ16931

PASCAL COIFF'
Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 7 500 euros
Siège social et de la liquidation : 76 rue Saint Jacques - 44200 NANTES
792 782 120 RCS NANTES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Le 30 juin 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 juin 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime

conventionnel.

Monsieur Pascal PHILIPPE, demeurant 8 Lieudit Chauveau - 44690 CHATEAU THEBAUD, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la Société. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au R.C.S.

Pour avis,
Le Liquidateur
L23IJ16978

SCCV ANNE DE BRETAGNE

Société Civile de Construction Vente
au capital de 1.000 euros
Siège social : 1 Impasse Claude Nougaro
CS 10333 - 44803 SAINT HERBLAIN
811 113 323 RCS NANTES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Suivant AGM du 30/06/2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette même date et sa mise en liquidation amiable, ont nommé la société FINANCIERE REALITES, SARL au capital de 70.000.000 €, dont le siège social est situé au 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 - 44803 SAINT-HERBLAIN cedex, immatriculée au RCS de Nantes sous le n°519 587 en qualité de Liquidateur et fixé le siège de liquidation au siège social.

Mention sera faite au RCS de NANTES.
L23IJ17031

In Extenso

Experts-Comptables

GUÉRENDE

9 Rue de la Croix Moriau
44350 GUÉRENDE

NO EGGS

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 71 000 euros
Siège social : 16, avenue Marcel Rigaud,
44500 LA BAULE ESCOUBLAC
Siège de liquidation : 1 avenue Gabrielle
44500 LA BAULE-ESCOUBLAC
519 999 759 RCS SAINT NAZAIRE

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une délibération en date du 31 août 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Ingrid SARVER, demeurant 1 avenue Gabrielle - 44500 LA BAULE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 1 avenue Gabrielle - 44500 LA BAULE-ESCOUBLAC.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Saint-Nazaire, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur
L23IJ17098

ATTESTATION DE PARUTION IMMÉDIATE

SCI LES 3 B

Société civile immobilière
Au capital de 1.000,00 euros
Siège social : Zone Artisanale Kergoulinet
44420 MESQUER
RCS ST-NAZAIRE n° 880 254 354

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'assemblée générale extraordinaire des associés de la société, en date du 05 septembre 2023 et tenue au siège sociale sis à MESQUER (44420) - Zone Artisanale Kergoulinet, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 05 septembre 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires et aux articles L. 237-1 à L. 237-13 du code de commerce.

Conformément aux dispositions de l'article L. 237-2 du code de commerce, la société subsistera pour les besoins de sa liquidation et jusqu'à la publication de la clôture de celle-ci.

Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, a été fixé à HERBIGNAC (44410) - 20, Chemin du Puits, siège de la liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé Monsieur Mathieu BIBARD, né le 18 décembre 1981 à ST-NAZAIRE (44600), demeurant à HERBIGNAC (44410) - 20, Chemin du Puits, de nationalité française, en qualité de liquidateur en lui conférant les pouvoirs les plus étendus suivant la loi pour procéder aux opérations de liquidation, sous réserve de ceux exclusivement réservés par la loi à la collectivité des associés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Saint-Nazaire.

Mention sera faite au RCS de Saint-Nazaire.

Pour avis
Monsieur Mathieu BIBARD
Liquidateur
L23IJ17128

SARL SANKS
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE
AU CAPITAL DE 3 500 €
SIEGE SOCIAL :
15 TER DU PONT DE FORGE
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
889 692 018 RCS NANTES

DISSOLUTION

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 31 août 2023 la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

A été nommé comme liquidateur : Monsieur Nicolas CONRAD, résidant 15 ter du Pont de Forge, CHAPELLE-SUR-ERDRE (44),

à qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au 15 ter du Pont de Forge, CHAPELLE-SUR-ERDRE (44).

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de NANTES.

Pour avis
Le liquidateur
L23IJ17244



DÉLÉGATION DE PAIEMENT

CLÔTURES

SARL BMB
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 16 666 euros
Siège social et de liquidation : 17 rue de la Guerche
44118 LA CHEVROLIERE
901 001 586 RCS NANTES

L'Ago du 30/09/2022 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Yoan BARON, demeurant 2 avenue Cézanne 44120 VERTOU, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre. Pour avis

L23IJ15706

OUEST RENOV HABITAT
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 1 Le Vernay
44360 VIGNEUX DE BRETAGNE
Siège de liquidation : 1 Le Vernay 44360 VIGNEUX-DE-BRETAGNE
948 773 791 RCS NANTES

Aux termes d'une décision en date du 19 septembre 2023 au siège de la liquidation, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Steven CHAUVEL, demeurant 1 Le Vernay 44360 VIGNEUX-DE-BRETAGNE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur
L23IJ16920

AcroTech44
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social et siège de liquidation :
13 rue du Gué
44190 GORGES
533 521 787 RCS NANTES

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30 juin 2023 au 13 rue du Gué 44190 GORGES a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Grégory SAUSSAYE, demeurant 13 rue du Gué 44190 GORGES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nantes, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

L23IJ17085

ÉKALIS
ACCOMPAGNE, CONSEILLE & FACILITE

KMP

SCI au capital de 120 000 €
Siège social : 17 bis rue de la Gibraye
44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE
RCS de NANTES n°498 214 493

L'assemblée générale ordinaire du 18/09/2023 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Mme CHAGNEAU Fernande de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/06/2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

Pour avis
CHAGNEAU Fernande
L23IJ17160



SCI LUCANNE
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 68 602,06 euros
Siège social et de liquidation : 97 rue des
Coulmiers
44000 NANTES
420 039 265 RCS NANTES

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'AGO réunie le 01/02/2023 au siège social a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Monsieur Dominique ARMANT, demeurant 97 rue de Coulmiers - 44000 NANTES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de la dite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au RCS. Pour avis. Le Liquidateur

L231J16621

In Extenso

Experts-Comptables

ANCENIS

540 Bd du Dr Moutel
CS 90144 - 44154
ANCENIS SAINT GÉREON Cedex

GENDRY MICKAËL PARC

SARL à Associé Unique en liquidation
au capital de 10 000,00 Euros
Siège social : La Gendronnière 44150
ANCENIS-SAINT-GÉREON
Siège de la liquidation : 49 impasse
Joachim du Bellay ANETZ 44150 VAIR-
SUR-LOIRE
799 412 150 RCS NANTES

AVIS DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 1er septembre 2023, l'Associé Unique, statuant au vu du rapport du Liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, a donné quitus de sa gestion au Liquidateur, Monsieur Mickaël GENDRY demeurant à VAIR-SUR-LOIRE (44150) 49 impasse Joachim du Bellay - ANETZ, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, Le Liquidateur

L231J17341

FONDS DE COMMERCE



SCP Arnaud AUDRAIN, Olivier
CAPELLE, Marie DENIS-NOUJAIM,
François CERES,
titulaire d'un Office notarial
dont le siège est à VERTOU (44120)
26 rue de l'Île-de-France

CESSION DE FONDS

Suivant acte reçu par Maître Arnaud AUDRAIN, notaire associé à VERTOU, le 25 septembre 2023, en cours d'enregistrement au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de NANTES 2,

La Société dénommée L'ADRIATIQUE, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.500,00 €, ayant son siège social à VERTOU (44120) 75 rue Henri Delahaye, identifiée au SIREN sous le numéro 495080780 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES

A cédé à la société dénommée GLOU-TON II, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 5.000,00€ dont le siège social est à VERTOU (44120) 75 rue Henri Delahaye ; identifiée au SIREN sous le numéro 537806408 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES

Un fonds de commerce de restaurant pizzeria, connu sous le nom « L'ADRIATIQUE » situé et exploité à VERTOU (44120) 75 rue Henri Delahaye.

Moyennant le prix de 80.000 euros s'appliquant aux éléments corporels pour 7.000,00 euros et aux éléments incorporels pour 73.000,00 euros.

Date d'entrée en jouissance : 25 septembre 2023.

Les oppositions s'il y a lieu, devront être faites, sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les dix (10) jours de la dernière en date des publicités légales, en l'étude de Maître Arnaud AUDRAIN, notaire à VERTOU (44120), 26 rue de l'Île de France.

Pour insertion

L231J17088



AVIS

Suivant acte sous seing privé en date du 1er septembre 2023, enregistré au Service des Impôts de NANTES le 13 septembre 2023, bordereau 2023 00115404, référence 4404P02 2023 A 03983,

Monsieur Jean-Pierre BENOÎT, Pharmacien exerçant sous le statut d'entrepreneur individuel sis 6 rue Marie CURIE, 44470 CARQUEFOU, inscrit au registre du commerce et des sociétés de NANTES sous le numéro 379 768 096,

A cédé à :
- PHARMACIE BUTAUD, société à responsabilité limitée au capital social de 10 000 €, dont le siège social est situé au 8 rue de l'Arquebusier, Nantes Village, 44470 CARQUEFOU, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTES sous le numéro 520 159 963, représentée par Madame Pascale LA-QUEUILLE,

- PHARMACIE DE LA FLEURIAYE, société d'exercice libéral par action simplifiée au capital social de 26 700 €, dont le siège social est situé au Centre commercial le Souchais, route de Suce sur Erdre 44470 CARQUEFOU, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTES sous le numéro 437 773 377, représentée par Monsieur Cyril MONI-CARD,

- SELARL PHARMACIE LELAN-YOCK, société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital social de 140 000 €, dont le siège social est situé au 8 Place Aristide Briand, 44470 CARQUEFOU, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTES sous le numéro 808 872 808, représentée par Madame Anne LELAN,

- PHARMACIE DU METROPOLITAIN, société d'exercice libéral par action simplifiée au capital social de 1 183 406 €, dont le siège social est situé au 1 rue du Métropolitain, 44470 CARQUEFOU, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTES sous le numéro 799 614 706, représentée par Madame Anne-Solenne BOCHOT,

- PHARMACIE NOURY-PEPION, société à responsabilité limitée au capital social de 5 000 €, dont le siège social est situé au 13 rue François-René de Chateaubriand, 44470 CARQUEFOU, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTES sous le numéro 491 148 482, représentée par Madame Géraldine NOURY.

Les éléments de son fonds de commerce sis 6 rue Marie CURIE, 44470 CARQUEFOU, comprenant les éléments incorporels, corporels et stock de marchandises, moyennant le prix de 200 000 euros.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 1er septembre 2023.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet de GUEGUEN AVOCATS, 100 rue du Leinster, 44240 LA

CHAPELLE-SUR-ERDRE.

Pour avis

L231J17089



SELARL Olivier BARBEAU
Avocat Conseil - Droit des sociétés
NANTES

CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP en date à NANTES du 15/09/2023, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement Nantes 2 le 25/09/2023, dossier 2023 00118491 réf. 4404P02 2023 A 04138 la société LE CHALUT, SAS au capital de 10.000 €, siège social 34 rue de l'Eglise 44250 ST BREVIN LES PINS, RCS St Nazaire 834 616 005 a cédé à la société LA PATA GALETTE, SAS au capital de 5.000 €, siège social : 4 rue Saint Père 44320 CHAUVÉ, RCS St Nazaire 978 859 551, son fonds de commerce de crêperie, grillade, saladerie, restauration et accessoirement vente à emporter (activités réellement exercées à ce jour : grillade, saladerie, restauration et accessoirement vente à emporter), pour lequel elle est immatriculée au RCS de St Nazaire sous le n° 834 616 005, n° SIREN 834 616 005, n° SIRET 834 616 005 00015, moyennant le prix principal de 155.000 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 132.325 € et aux éléments corporels pour 22.675 €, avec entrée en jouissance au 15/09/2023. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au siège de la SELARL VEYRAC GIGOUT DESCHAMPS CARDIN GEAIRON, huissiers de justice, 28 Bd Albert 1^{er} 44600 SAINT NAZAIRE, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales.

Pour avis

L231J17285

REGIMES MATRIMONIAUX

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître MAURICE Antoine, notaire à SAINT HERBLAIN (44800), le 22/09/2023.

M. DOUINEAU Xavier et Mme PELLE-RIN Nathalie demeurant ensemble 57 rue de la Tullaye, 44300 NANTES, mariés le 30/09/1991 sous le régime de séparation de biens sont convenus de changer de régime matrimonial afin d'adopter le régime de communauté universelle.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître MAURICE Antoine, notaire à SAINT HERBLAIN (44800) où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.

L231J17039



SCP BARQ et DEBIERRE
1 rue du Pre Clos
ZA La Madeleine
44130 FAY DE BRETAGNE

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte en date du 25 septembre 2023 dressé par Maître Sandrine DEBIERRE, notaire à FAY-DE-BRETAGNE (44130)

Monsieur Pascal André MORISSEAU né le 7 juillet 1967 à SAINT-NAZAIRE (44600) et Madame Isabelle Maria Jacqueline MORISSEAU née GENDRON née le 7 décembre 1968 à CHALLANS (85300), demeurant ensemble 7 impasse des Typhas, 44360 Cordemais, mariés le

27 juin 1998 par devant l'officier de l'Etat civil de FAY DE BRETAGNE sous le régime de la séparation de biens par suite de leur contrat de mariage reçu par Maître Yves BARQ, alors notaire à FAY-DEBRETAGNE, le 18 mai 1998

Ont décidé de changer de régime matrimonial et d'adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil.

Pour insertion, le notaire

L231J17061



GMV Notaires
Notaires Associés NANTES
41 rue Jeanne d'Arc, 44000 NANTES

Suivant acte reçu par Maître Charles-Henri GASCHIGNARD, Notaire de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée « GMV Notaires », titulaire d'un Office Notarial ayant son siège à NANTES (Loire-Atlantique), 41, rue Jeanne d'Arc, CRPCEN 44002, le 25 septembre 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur François RODRIGUEZ, retraité, et Madame Fernande Marie Camille RIGAUD, retraitée, demeurant ensemble à NANTES (44000) 9 rue François Albert.

Monsieur est né à CORDOUE (ESPAGNE) (ESPAGNE) le 30 août 1939, Madame est née à NANTES (44000) le 8 février 1936.

Mariés à la mairie de OLOIRON-SAINTE-MARIE (64400) le 17 juillet 1965 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L231J17182



NOTAIRES PRESQU'ÎLE ASSOCIÉS
20 avenue Jean de Neyman, BP 227
44505 LA BAULE Cedex

AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Philippe TABOURDEAU-CARPENTIER, Notaire Associé de la Société Notaires Presqu'île Associés, Société Civile Professionnelle Titulaire d'un Office Notarial, dont le siège est à LA BAULE-ESCOUBLAC (Loire Atlantique), 20 Avenue Jean de Neyman, Résidence «Avant Scène», CRPCEN 44117, le 26 septembre 2023, a été conclu l'aménagement de régime matrimonial avec ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :

ENTRE :

Monsieur Loïc Fernand Yves MORIN, retraité, et Madame Marie-Odile PAICHOUX, retraitée, demeurant ensemble à MONTOIR-DE-BRETAGNE (44550) 29 route de la Torse. Monsieur est né à RENNES (35000) le 9 mai 1961,

Madame est née à GRAND-FOUGE-RAY (35390) le 25 juin 1962.

Mariés à la mairie de BOVEL (35330) le 25 juin 1983 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

L231J17186



SARL Mickaël LAINÉ et Hélène CHEVESTRIER, Notaires associés
6 Avenue de la Morlière 44700 ORVAULT

CHANGEMENT PARTIEL DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Hélène CHEVESTRIER, Notaire de la société à responsabilité limitée « Mickaël LAINÉ et Hélène CHEVESTRIER, Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial à ORVAULT (Loire-Atlantique), CRPCEN 44127, le 18 septembre 2023, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial par le retrait de l'intégralité des parts de la SARL RENOWEST SERVICES immatriculée au RCS de Nantes sous le n° 851 674 085 dans la société d'acquêts et le préciput

ENTRE :

Monsieur Jean Marie Joseph Lionel de CHARETTE de la CONTRIE, gérant d'entreprise, et **Madame Hombeline Marie Armelle ZELLER**, psychologue, demeurant ensemble à NANTES (44100) 17 Bis rue La Montagne.

Monsieur est né à PARIS 14ÈME ARRONDISSEMENT (75014) le 27 juin 1980,

Madame est née à VANNES (56000) le 12 mars 1983.

Mariés à la mairie de VANNES (56000) le 21 octobre 2006 initialement sous le régime de la séparation de biens aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Alain BOCHER, notaire à ELVEN (56250), le 8 août 2006.

Actuellement soumis au régime de la séparation de biens avec société d'acquêts aux termes de l'acte contenant changement de régime matrimonial reçu par Maître Luc BEAUVERIN, notaire à ORVAULT (44700) le 27 août 2019, devenu définitif par suite de non opposition.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

L23IJ17282

RECTIFICATIFS



3 Impasse des Tourmalines
44300 NANTES

SMB Trading
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 39 l'Ebrancherie
44450 SAINT-JULIEN-de-CONCELLES
513 491 852 RCS NANTES

AVIS DE NOMINATION DU PRESIDENT

RECTIFICATIF à l'annonce parue le 07/07/2023 concernant SMB Trading; lire : l'associée unique a nommé Présidente la société MEFRALÉX, 39 l'Ebrancherie 44450 St Julien de Concelles.

Sophie Aubineau, gérante, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

L23IJ16497

RÉGIE SUR TOUTE LA FRANCE

SOWLIM

Rectificatif de l'annonce parue sous le n°L23IJ16632 dans l'édition du 22/09/2023.

Il fallait lire : Capital social : 1 000 €
L23IJ17051

In Extenso

Experts-Comptables

HAUTE-GOULAINE

PA de la Lande Saint Martin
44115 HAUTE-GOULAINE

NCLS

Rectificatif de l'annonce parue sous le n°L23IJ14571 dans l'édition du 04/08/2023.

Il fallait lire : L'Assemblée Générale réunie le 2 août 2023 au 46 rue de Châteaulin - 44000 NANTES a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Monsieur Clément GAUDY demeurant 46 rue de Châteaulin 44000 NANTES, de son mandat de liquidateur et donner à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter rétroactivement au 30 juin 2023. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le liquidateur

L23IJ17109



ACTORIA Notaires Associés
à NANTES (L.-A.), 6 rue Voltaire

RECTIFICATIF

Rectificatif de l'annonce parue sous le n°L23IJ153736-22IJ06749 **SCCC LES PETITS ENSEMBLE(S)** dans l'édition du 03/06/2022.

Au lieu de lire « Et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2021. »

Il fallait lire « Et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 17/12/2021. »

Le reste de l'annonce est inchangé.

Pour insertion, le notaire

L23IJ17151

AUTRES ANNONCES



SCCV GRANDCHAMP VILLAGE

Société civile de construction vente
au capital de 1 000 euros
Siège social : 137 Route de la gare
44120 VERTOU
828 058 479 R.C.S. NANTES

DISSOLUTION SANS LIQUIDATION

Par déclaration du 20/07/2023, la société H5N (RCS NANTES 799 575 261), associée unique de la société SCCV GRANDCHAMP VILLAGE, a décidé la dissolution anticipée sans liquidation de ladite société par la transmission universelle du patrimoine de la société SCCV GRANDCHAMP VILLAGE à la société H5N, dans les conditions de l'article 1844-5 alinéa 3 du code civil.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil et de l'ar-

ticle 8 alinéa 2 du décret N°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis.

Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal Judiciaire (ancien Tribunal de Grande Instance) de Nantes.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Nantes.

Le Gérant

Pour avis

L23IJ16908



AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 15 juin 2023, et d'un codicille en date du 16 mai 2023, **Monsieur Alain Guy Georges FAVREAU**, en son vivant retraité, demeurant à NANTES (44000) 86 boulevard des Américains. Né à NANTES (44000), le 7 août 1947.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à NANTES (44000) (FRANCE), le 29 juin 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Virginie PEDRON, Notaire Associé de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée « Jean MENANTEAU, Samuel BREVET, Virginie PEDRON, Notaires associés, Office Notarial du Vignoble, société d'exercice libéral à responsabilité limitée titulaire d'un Office Notarial » dont le siège est à CLISSON (Loire Atlantique) 73, rue Docteur Boutin, le 5 septembre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître PEDRON, notaire à CLISSON 73 rue du Docteur Boutin, référence CRPCEN : 44030, dans les mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NANTES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23IJ17040



WALL IN WOOD
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
3, rue des Maraichers
44220 COUERON

DISSOLUTION AVEC TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE

Le 25 septembre 2023, la société SDP HOLDING, SARL au capital de 92 002 euros, sis 3 rue des Maraichers, 44220 COUERON (RCS NANTES 830 384 590), associée unique de la société WALL IN WOOD, a décidé la dissolution sans liquidation de cette société dans les conditions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil.

Les créanciers peuvent former opposition devant le Tribunal de commerce de NANTES dans les 30 jours de la présente publication.

L23IJ17090



GUERCHE AND CO, SARL au capital de 1 000 €. Siège social : CAP 21, 3-5, avenue des Vingt-Moulins, 44250 ST-BREVIN-LES-PINS, 832 025 696 RCS ST-NAZAIRE. Par décisions du 31/08/2023, la société EYMP, SARL au capital de 161 000 €, dont le siège social est 9 bis, rue de la Rinais à LA BERNIERIE-EN-RETZ (44760), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 831 378 906 RCS ST-NAZAIRE a, en sa qualité d'associée unique de la société GUERCHE AND CO, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société GUERCHE AND CO au profit de la société EYMP, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de 30 jours à compter de la date de publication du présent avis, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées. Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de ST-NAZAIRE. Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de ST-NAZAIRE, 77, avenue Albert de Mun à SAINT-NAZAIRE (44600). Pour avis, La Gérance.

L23IJ17177

EB TRANS IMMOBILIER

Entreprise unipersonnelle
à responsabilité limitée
au Capital de 5.306.370 euros
Siège social : Le Fonteny
44220 COUERON
RCS NANTES 532 614 773

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une assemblée générale en date du 30 juin 2023, les associés d'EB TRANS FRANCE IMMOBILIER, anciennement EB TRANS FRANCE, société absorbante, société par actions simplifiée au capital de 2.665.341 euros, ayant son siège social « Le Fonteny » à COUERON (44220), immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 378 995 393 RCS NANTES, ont approuvé la fusion avec EB TRANS IMMOBILIER, société absorbée, et les apports effectués suivant traité de fusion établi le 12 mai 2023 et déposé au greffe du tribunal de commerce le 17 mai 2023.

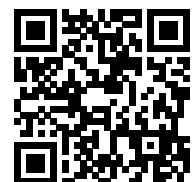
Ledit traité a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 21 mai 2023. Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion dans les délais légaux.

EB TRANS FRANCE IMMOBILIER, anciennement EB TRANS FRANCE, société absorbante, étant propriétaire de la totalité des parts sociales émises par EB TRANS IMMOBILIER, société absorbée, depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au greffe du tribunal de commerce de NANTES, EB TRANS IMMOBILIER, société absorbée, a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

Mention sera faite au RCS de NANTES.

Pour avis

L23IJ17267



ABONNEZ-VOUS!

EB TRANS FRANCE IMMOBILIER

Société par actions simplifiée au
Capital de 2.665 341 euros
Siège social : Le Fonteny
44220 COUERON
RCS NANTES 378 995 393

AVIS

Les associés, réunis en assemblée générale extraordinaire le 30 juin 2023, ont :

- approuvé la fusion avec EB TRANS IMMOBILIER, société absorbée, société à responsabilité limitée au capital de 5.306.370 euros, ayant son siège social « Le Fonteny » à COUERON (44220), immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 532 614 773 RCS NANTES, et les apports effectués suivant traité de fusion établi le 12 mai 2023 et déposé au greffe du tribunal de commerce NANTES le 17 mai 2023.

Ledit traité a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 21 mai 2023. Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion dans les délais légaux.

EB TRANS FRANCE IMMOBILIER, anciennement EB TRANS FRANCE, étant propriétaire de la totalité des parts sociales émises par la société EB TRANS IMMOBILIER, depuis une date antérieure à celle du dépôt du traité de fusion au greffe du tribunal de commerce de NANTES, il n'a pas été procédé à une augmentation de capital et, EB TRANS IMMOBILIER a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

Le boni de fusion s'est élevé à 2.064.884 euros.

- décidé de modifier la dénomination sociale de la société qui devient : EB TRANS FRANCE IMMOBILIER. En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié comme suit :

- ancienne mention :

EB TRANS FRANCE

- nouvelle mention :

EB TRANS FRANCE IMMOBILIER

Mention sera faite au RCS de NANTES.

Pour avis

L23IJ17268

TRIBUNAL DE COMMERCE NANTES

PROCEDURES NOUVELLES

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE
LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 20 septembre 2023)

SARL MON GARAGE PRIVE, 17 avenue du Président Wilson, 44110 Châteaubriant, RCS Nantes 888 404 001. Location et location-bail d'autres machines, équipements et biens matériels N.C.A. Date de cessation des paiements le 24 juin 2023. Liquidateur : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401.JAL20230000001120

SAS PREVITIS, 6 rue René Viviani, Immeuble Kanoa, 44200 Nantes, RCS Nantes 898 846 621. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Date de cessation des paiements le 5 septembre 2023. Liquidateur : Selarl Delaere et associés 20 rue Mercœur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401.JAL20230000001121

ABONNEZ-VOUS!

SARL 4LW, 1 boulevard Alexandre Millerand, 44200 Nantes, RCS Nantes 880 126 602. Traitement de données, hébergement et activités connexes. Date de cessation des paiements le 2 août 2023. Liquidateur : Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401.JAL20230000001122

SARL NETEQUESTRE SELLERIE, 7 rue de l'Industrie, 44310 Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, RCS Nantes 909 735 714. Vente à distance sur catalogue spécialisé. Date de cessation des paiements le 1^{er} juillet 2023. Liquidateur : Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401.JAL20230000001123

SAS Ambiance Portails Design (A.P.D.), 6-8 rue de Bel Air, 44470 Carquefou, RCS Nantes 910 193 333. Travaux de menuiserie bois et Pvc. Date de cessation des paiements le 31 mai 2023. Liquidateur : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401.JAL20230000001126

SARL LA FEUILLE DU CHENE, 138 rue du Boisillet, 44440 Riaillé, RCS Nantes 829 593 474. Services des traites. Date de cessation des paiements le 20 mars 2022. Liquidateur : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401.JAL20230000001127

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE
REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 20 septembre 2023)

SARL BRUN MACONNERIE RENOVATION COUVERTURE, 6 rue de Grenoble, 44800 Saint-Herblain, RCS Nantes 851 760 819. Construction de maisons individuelles. Date de cessation des paiements le 31 juillet 2023. Mandataire Judiciaire : Selarl Delaere et associés 20 rue Mercœur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401.JAL20230000001118

SARL LGM WEEB, 9 rue du Petit Châtelier, 44300 Nantes, RCS Nantes 824 781 694. Vente à distance sur catalogue spécialisé. Date de cessation des paiements le 30 août 2023. Mandataire Judiciaire : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401.JAL20230000001119

SARL LBNL, 39 rue la Tour d'Auvergne, 44200 Nantes, RCS Nantes 843 028 432. Restauration de type rapide. Date de cessation des paiements le 15 décembre 2022. Mandataire Judiciaire : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401.JAL20230000001124

SAS ARENAS PARTICIPATIONS, 4 rue Prémion, 44000 Nantes, RCS Nantes 841 653 751. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Date de cessation des paiements le 7 septembre 2023. Mandataire Judiciaire : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401.JAL20230000001125

METAYER (nom d'usage METAYER (EII) François, 18 rue Robert Schuman, 44400 Rezé, RCS Nantes 502 839 723. Production de films institutionnels et publicitaires. Date de cessation des paiements le 17 août 2023. Mandataire Judiciaire : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401.JAL20230000001130

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE
SAUVEGARDE

(Jugement du 20 septembre 2023)

SAS SAUVAGE CAPITAL GROUPE, 9 rue Monte au Ciel, 44100 Nantes, RCS Nantes 914 180 468. Activités des sièges sociaux. Mandataire Judiciaire : Selarl Delaere et associés 20 rue Mercœur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401.JAL20230000001128

SARL DDB INVEST, 5 rue de la Garotterie, 44800 St Herblain, RCS Nantes 878 798 792. Activités des sociétés holding. Mandataire Judiciaire : Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401.JAL20230000001129

PROCEDURES EN COURS

CONVERSION EN LIQUIDATION
JUDICIAIRE

(Jugement du 20 septembre 2023)

SAS OPTIBAT, 13-2 rue Edouard Nignon, Europarc de la Chanterrie Batiment, 44300 Nantes, RCS Nantes 900 912 387. Activité des économistes de la construction. Liquidateur : Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes.

4401.JAL20230000001131

SARL MY DAILY, 1 place Catinat, 44100 Nantes, RCS Nantes 831 025 036. Restauration traditionnelle. Liquidateur : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1.

4401.JAL20230000001132

SARL KAMALADDIN, zone Commerciale du Val Fleuri 2 -, 44450 Divatte sur Loire, RCS Nantes 837 738 202. Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé. Liquidateur : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1.

4401.JAL20230000001133

SAS DIPS, 4 BD Van Isegheem, Chez Mr Basin-Fradet, 44000 NANTES, RCS Nantes 832 101 620. Activités des marchands de biens immobiliers. Liquidateur : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes.

4401.JAL20230000001134

SAS BAUDOIN CONSTRUCTION BOIS, zone artisanale du Champ Brézin, 44170 Jans, RCS Nantes 420 051 724. Travaux de charpente. Liquidateur : Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes.

4401.JAL20230000001135

4401.JAL20230000001136

SAS NATHUR, 66 impasse des Vaux, 44240 Sucé-sur-Erdre, RCS Nantes 878 520 428. Activités des sociétés holding. Liquidateur : Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes.

4401.JAL20230000001136

AUTRES JUGEMENTS

MODIFICATION DU PLAN DE
REDRESSEMENT

(Jugement du 20 septembre 2023)

SARL AU BAC D'EAU, zone artisanale de Cailletelle I, 44270 Machecoul, RCS Nantes 404 173 916. Travaux d'étañchement. Jugement en date du 20 septembre 2023 modifiant le plan de redressement.

4401.JAL20230000001116

REPRISE DE LA PROCÉDURE DE
LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 20 septembre 2023)

SA MODULES ATLANTIQUE, zone industrielle de l'Erette, 44390 Héric, RCS Nantes 384 969 036. Éléments modulaires à usage de constructions, locaux techniques et des matériels fixes, mobiles ou roulants destinés à l'abri des personnes et des biens. (Étude, Conception, fabrication et commercialisation D'... Liquidateur : Selarl Delaere et associés.

4401.JAL20230000001117

TRIBUNAL DE COMMERCE SAINT NAZAIRE

PROCEDURES NOUVELLES

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE
LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 20 septembre 2023)

SARL COULEURS DU TEMPS, 52 l'Épine, 44130 Notre-Dame-des-Landes, RCS Saint-Nazaire 449 475 862. Activités des sociétés holding. Date de cessation des paiements le 20 mars 2022. Liquidateur : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4402.JAL20230000000329

SARL PRESQU'ILE IMMOBILIER, 3 grande-rue, 44510 Le Pouliguen, RCS Saint-Nazaire 349 199 299. Agences immobilières. Date de cessation des paiements le 20 mars 2022. Liquidateur : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4402.JAL20230000000331

Lamacompta

Le site d'emploi 100% dédié
aux cabinets d'expertise comptable

RECRUTEZ
EN RÉVÉLANT VOTRE
ATTRACTIVITÉ

Rendez-vous sur lamacompta.co

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE
REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 20 septembre 2023)

SARL ATLAN POSE, 2 rue des Bleuets (Bourgneuf-en-Retz), 44580 Villeneuve-en-Retz, RCS Saint-Nazaire 830 872 875. Travaux de plâtrerie. Date de cessation des paiements le 1^{er} août 2023. Mandataire Judiciaire : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4402JAL20230000000330

PROCÉDURES EN COURS

CONVERSION EN LIQUIDATION
JUDICIAIRE

(Jugement du 20 septembre 2023)

SARL LA BAULE CONSTRUCTION, 17 avenue Henri Bertho, 44500 La Baule -Escoublac, RCS Saint-Nazaire 850 101 353. Ingénierie, études techniques. Liquidateur : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex.

4402JAL202300000000324

CLÔTURES

CLÔTURE POUR EXTINCTION DU PASSIF

(Jugement du 20 septembre 2023)

BARBOT (nom d'usage BARBOT (EI)) **Matthieu Franck Adeodat**, 24 avenue Gilbert Burlot, 44760 La Bernerie-en-Retz, RCS Saint-Nazaire 898 100 151.

4402JAL202300000000325

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 20 septembre 2023)

SARL LES JARDINS DE L'ABBAYE, lieu-dit les Courtes, 44760 Les Moutiers-en-Retz, RCS Saint-Nazaire 333 018 950.

4402JAL202300000000326

SARL CHARRIER ISABELLE & BERTRAND, 4 rue Gabriel Deshayes, 44530 Saint Gildas des Bois, RCS Saint-Nazaire 811 992 197.

4402JAL202300000000327

SARL J.I.D.S., 113 rue Emile Zola, 44550 Saint-Malo-de-Guersac, RCS Saint-Nazaire 908 853 955.

4402JAL202300000000328

GREFFES EXTÉRIEURS

PROCÉDURES EN COURS

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(Jugement du 12 septembre 2023)

SARL DILEPHONE, 41 rue Pierre Nicole, 75105 Paris, RCS Paris 388 744 047. Intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits spécifiques. Le Tribunal de Commerce de Paris a prononcé, en date du 12/09/2023, l'ouverture de la liquidation judiciaire simplifiée sous le numéro P202302406, date de cessation des paiements le 04/08/2023, et a désigné Mme Sylvie Lamensans : Juge Commissaire, liquidateur Selarl Axyme en la personne de Me Didier Courtoux 62 boulevard de Sébastopol 75003 Paris. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc.

4402JAL202300000000332

SERVICE
ANNONCES LÉGALES

TÉL : 02 40 47 00 28

annonces-legales@informatjuridicaire.fr

85 VENDÉE
LA ROCHE-SUR-YON

CONSTITUTIONS



Aux termes d'un ASSP en date du 21/09/2023, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LCGE
Objet social : L'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Siège social : 63 RUE DE L'OCEAN, 85520 JARD SUR MER

Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LA ROCHE-SUR-YON

Co-gérance : M. LE BARILLEC Clément, demeurant 63 RUE DE L'OCEAN, 85520 JARD SUR MER et Mme LE MOUAL Ludivine, demeurant 63 RUE DE L'OCEAN, 85520 JARD SUR MER

Clause d'agrément : Se référer aux statuts

L23IJ16407

SCCV LE VILLAGE DU
DANEMARK

société civile de construction-vente
au capital de 1 000 euros
Siège social : 29 avenue des Sables
85500 LES HERBIERS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte signé électroniquement le 20 septembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile de construction-vente

Dénomination sociale : **SCCV LE VILLAGE DU DANEMARK**

Siège social : 29 avenue des Sables - 85500 LES HERBIERS

Objet social : la réalisation du projet « Le village du Danemark », et notamment pour cela :

- l'acquisition par voie d'achat ou d'apport de tous immeubles, ainsi que l'aménagement et la construction sur ceux-ci de tous biens de toutes destinations, la vente en totalité ou par lots de ces biens, à termes, en état futur d'achèvement ou après achèvement ;

- l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitution des garanties y relatives ;

- et généralement toutes opérations quelconques, mobilières, immobilières ou financières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en faciliter la réalisation, dès lors qu'elles conservent un caractère civil et ne sont pas contraires aux dispositions des articles L.211-1 et suivants du Code de la construction et de l'habitation.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : La société BRIAND PROMO-

TION (978 195 956 RCS LA ROCHE-SUR-YON)

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas ; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE-SURYON.

Pour avis

La gérance

L23IJ16930



AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé, il a été constitué le 01/09/2023 une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.

Dénomination : **A2V.**

Siège social : 9, rue de Pointe à Pitre 85530 LA BRUFFIERE.

Objet : L'acquisition, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location, la vente en totalité ou par parties, et l'échange de tous terrains et immeubles, droits sociaux de sociétés immobilières.

Toutes divisions et appropriations desdits terrains et immeubles, ainsi que l'édification de toutes constructions sur ces terrains.

La construction, après démolition de bâtiments existants, s'il y a lieu, et l'aménagement sur ces terrains d'immeubles individuels ou collectifs.

L'entreprise de tous équipements, travaux de voirie, canalisations d'eau, d'égouts, de gaz et d'installations d'éclairages.

L'aménagement, la rénovation, la restauration de tous immeubles, maisons de rapports, hôtels ou maisons meublées, leur location ou leur vente.

En général, toutes opérations de marchands de biens, de lotisseurs et de promotion immobilière.

La gestion et l'entretien de ces biens, meubles ou immeubles, et la réalisation de tout travaux de transformation, amélioration et installation nouvelle.

Toutes prestations de service se rapportant à la vente, l'achat, la location, l'échange de tous droits immobiliers ou droits sociaux de sociétés immobilières, l'évaluation, l'expertise de ces biens, à quelques fins que ce soit, l'étude et la réalisation de toutes opérations

Durée : 99 ans.

Capital : 3000 euros.

Président : Monsieur GIRAUD Franck demeurant 9, rue de Pointe à Pitre 85530 LA BRUFFIERE.

Immatriculation RCS LA ROCHE SUR YON.

Pour insertion

L23IJ17025

Aux termes d'un ASSP en date du 14/09/2023, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **MAISON VIC-TOIRE**

Objet social : l'acquisition, la prise en bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières

Siège social : 3 impasse de la république, 85520 JARD SUR MER

Capital : 100 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LA ROCHE-SUR-YON

Gérance : LAVIE, SASU au capital de 100 euros, ayant son siège social 3 impasse de la république, 85520 JARD SUR MER au RCS de LA ROCHE-SUR-YON

Clause d'agrément : Les parts sont librement cessibles entre Associés et entre conjoints, ascendants et descendants. Elles sont librement transmissibles par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux.

Pour avis
ARAGON ROXANE

L23IJ17110

Aux termes d'un ASSP en date du 14/09/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **LA CABANE DE LI-LIANE**

Objet social : La création et la gestion d'un ou plusieurs établissements d'accueil de jeunes enfants de type micro-crèche régi par les articles R2324-16 et suivants du code de la santé publique, Le conseil et la formation de tous publics particuliers, entreprise ou collectivité publique, dans le domaine de la petite enfance

Siège social : « IMPASSE DE LA REPU-BLIQUE, 85520 JARD SUR MER

Capital : 100 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LA ROCHE-SUR-YON

Président : LAVIE, SASU au capital de 100 €, ayant son siège social 3 IMPASSE DE LA REPUBLIQUE, 85520 JARD SUR MER, RCS de LA ROCHE-SUR-YON

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque action donne droit à une fraction de l'actif social proportionnellement au nombre d'actions existantes. Chaque action donne droit à une voix au sein de tout vote et toute délibération.

Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables. La propriété des actions découle de leur inscription en compte individuel au nom de leur(s) titulaire(s) sur les registres que la Société tient au sein du siège social.

Pour avis
ARAGON ROXANE

L23IJ17111



Aux termes d'un ASSP en date du 26/09/2023, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **GIRARDEAU KNS**

Objet social : - L'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, - Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Siège social : 70 RUE JEAN MOULIN, 85100 LES SABLES D'OLONNE

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LA ROCHE-SUR-YON

Gérance : M. GIRARDEAU Pierre, demeurant 70 RUE JEAN MOULIN, 85100 LES SABLES D'OLONNE

Clause d'agrément : Se référer aux statuts

L23IJ17158

NOUVELLE
PLATEFORME DE SAISIE



Maître Josselin PICARD

Notaire associé de la Société à Responsabilité Limitée dénommée « PENTAGONE ATLANTIC NOTAIRES » titulaire d'un office notarial à AUBIGNY - LES CLOUZEAUX, 4, rue Georges Charpak

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Josselin PICARD, Notaire associé de la Société à Responsabilité Limitée dénommée « PENTAGONE ATLANTIC NOTAIRES » titulaire d'un office notarial à AUBIGNY - LES CLOUZEAUX, 4, rue Georges Charpak, le 14 septembre 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

La dénomination sociale est : **YLEAU PERE ET FILS.**

Le siège social est fixé à : MOUTIERS -SUR-LELAY (85320), 2 rue de la Grange.

La société est constituée pour une durée de 99 années Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1000,00 EUR).

Les apports sont en numéraires en totalité.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Monsieur Brice Claude Amédée YLEAU demeurant à MOUTIERS SUR LE LAY (85320), 2, Rue de la Grange.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE SUR YON.

Pour avis

Le notaire

L23IJ17126

MODIFICATIONS



EXPERTISE COMPTABLE | AUDIT | CONSEIL

VENDIMO

EURL

au capital de 77 500 €

Siège social : 24 rue de Verdun

85000 LA ROCHE SUR YON

450566096 RCS LA ROCHE SUR YON

Suivant PV du 07/09/23 l'associé unique a nommé Clémence BARBE demeurant l'Inaudière ST FLORENT DES BOIS 85310 RIVES DE L'YON en qualité de gérante non associée pour une durée illimitée à compter du 01/09/23 ; Olivier BARBE associé unique cessant d'exercer les fonctions de gérant. Pour avis

L23IJ16314



EXPERTISE COMPTABLE | CAEL

CAPITAL SOCIAL. Dénomination : **PROXY VENDEE HOLDING.** Forme : SARL. Capital social : 58000 €. Siège social : ZAC Chatenay 3 - 7 Résidence du Chatenay, 85190 BEAULIEU-SOUS-LA-ROCHE. 751331182 RCS de La Roche sur Yon Aux termes de l'AGE en date du 13 septembre 2023, les associés ont décidé de modifier le capital social en le portant à 200 000 €. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera portée au RCS de La Roche sur Yon.

Pour avis, la gérance

L23IJ16525



EXPERTISE COMPTABLE | AUDIT | CONSEIL

AGOA du 25/09/2023 de la Société FICEA (SARL, 450 €, 10 Rue Floriane, Parc Ekho 3 85500 LES HERBIERS, 809 096 688 RCS LA ROCHE/YON) : Nomme le Cabinet PAPIN ET ASSOCIES, domiciliée 6 Boulevard Hérault 49300 CHOLET, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/03/2029.

L23IJ16999



TRANSPORTS COUSSEAU ANTHONY

Société à responsabilité limitée au capital de 12 000 euros

Porté à 50 000 euros

Siège social : 15 Rue de l'école

85210 SAINT-AUBIN-LA-PLAINE

534 186 424 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS DE MODIFICATION

Le 25 septembre 2023, l'associé unique a décidé :

- d'étendre l'objet social aux activités de Commerce de gros en plus particulièrement en fruits et légumes et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

- une augmentation du capital social de 38 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention : Capital social : 12 000 euros

Nouvelle mention : Capital social : 50 000 euros

Pour avis - La Gérance

L23IJ17108

In Extenso

Experts-Comptables

CHALLANS

BESSON MICKAËL PAYSAGISTE SARL au capital de 1 000 euros
Siège social : 24 Allée des Pléiades
85270 ST HILAIRE DE RIEZ
979 137 007 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS

Aux termes et à compter de décisions du 05/09/2023, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de maçonnerie paysagère, à compter rétroactivement du 01/09/2023, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

L23IJ17124

ABONNEMENT

TÉL : 02 40 47 00 28

abonnement@informatricejudiciaire.fr



5 Bd Guist'hau - NANTES

02 40 35 07 70

RH CONCEPT

SARL au capital de 10 000 euros

Siège social : 4 rue Robert Schuman

44400 REZE

814 022 844 RCS NANTES

Le 28/08/23, la gérance de la société RH CONCEPT a décidé de transférer le siège du 4 rue Robert Schuman, 44400 REZE au 10 rue Benjamin Franklin Les petites Bazinière 85000 LA ROCHE/YON à compter du 28/08/23, et de modifier l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au RCS de NANTES fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de LA ROCHE/YON.

Gérance : Sébastien THOMAS, 4 Ville-neuve 85190 VENANSAULT

Pour avis

La Gérance

L23IJ17192

GUEGUEN

AVOCATS

JALOUIFI

Société à responsabilité limitée

au capital de 8 000 euros

Siège social : Route du Fief Noumois,

85690 NOTRE DAME DE MONTS

Transféré au : 11 Chemin des Fermes,

85160 SAINT JEAN DE MONTS

484 772 611 RCS LA ROCHE SUR YON

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une décision extraordinaire en date du 27 septembre 2023, les associés ont décidé de transférer le siège social du Route du Fief Noumois, 85690 NOTRE DAME DE MONTS au 11 Chemin des Fermes 85160 SAINT-JEAN-DE-MONTS à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

L23IJ17292

AB INVEST

Société à responsabilité limitée

au capital de 80 000 euros

Siège social : 3 Esplanade de la Mer -

85160 ST JEAN DE MONTS

831 395 090 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS DE NON-DISSOLUTION

Le 31 juillet 2023, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 223 -42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis,

La Gérance.

L23IJ17309



Me Isabelle VRAIN - SELAS VRAIN
LES SABLES D'OLONNE

AF2S

Société à responsabilité limitée

au capital de 100.000,00 €

Ancien siège social :

30 bis promenade Georges Clémenceau

85100 LES SABLES D'OLONNE

Nouveau siège social :

1 place du Maréchal Foch

85100 LES SABLES D'OLONNE

838 584 266 RCS LA ROCHE-SUR-YON

Aux termes d'une décision en date

du 15 septembre 2023, les associés ont décidé avec effet au même jour de transférer le siège social de la société à LES SABLES D'OLONNE (85100) 1 place du Maréchal Foch.

L'article intitulé « ARTICLE 4 - SIEGE » sera modifié en conséquence.

Modifications seront faites au Greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHE -SUR-YON.

Pour avis, la gérance

L23IJ17320

PLUG ME IN CREATIVE

Sarl au capital de 1 000 euros

Siège social : 10, La Surrière

85620 ROCHESEVIERE

953 857 315 RCS LA ROCHE SUR YON

Aux termes d'une décision en date du 28 septembre 2023, l'associé unique a décidé :

- de proroger de la date de fin du premier exercice au 31.12.2024 et de modifier en conséquence l'article N°5 des statuts.

Pour avis

La Gérance

L23IJ17343

DISSOLUTIONS

SCI COULEURS VENDEE ALPHA

Société civile immobilière en liquidation

Au capital de 1 000 euros

Siège social : LES SABLES D'OLONNE

85100 166 rue du Docteur Charcot

Siège de liquidation : 245 allée du Pinier

85150 SAINTE-FOY

494 503 436 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS DE DISSOLUTION

Suivante AGE et à compter du 30/06/2022 les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Frédéric Thomas, demeurant 245 allée du Pinier - 85150 SAINTE-FOY, avec toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 245 allée du Pinier - 85150 SAINTE-FOY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis - Le Liquidateur

L23IJ16395

In Extenso

Experts-Comptables

LA ROCHE SUR YON

L.S. IMMOBILIER

Société civile immobilière en liquidation

Au capital de 5 000 euros

Siège social : 4, rue Offenbach

85000 LA ROCHE SUR YON

480 452 291 RCS LA ROCHE SUR YON

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes et à compter des délibérations du 30/06/2023, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable. Elle a nommé comme liquidateur Mme Sophie CAILLAUD, demeurant 4 rue Offenbach 85000 LA ROCHE SUR YON. Le siège de liquidation est fixé au siège social. Mention sera faite au RCS de LA ROCHE SUR YON.

L23IJ16923

In Extenso

Experts-Comptables

LES SABLES D'OLONNE

YANN PRODUCTIONS
Société à responsabilité limitée à associé unique en liquidation
Au capital de 7 700 euros
Siège social et de liquidation :
83 rue de l'Océan
85520 JARD SUR MER
440 300 796 RCS LA ROCHE SUR YON

ANNONCE LEGALE

Aux termes et à compter de décisions du 28/02/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Est nommé liquidateur M. Yannick NEAU, demeurant au 83 rue de l'Océan, 85520 JARD SUR MER. Le siège de la liquidation est au siège social. Mention sera faite au RCS de LA ROCHE S/YON.

L23IJ17044

MELA CASA
Société civile immobilière
au capital de 1000 euros
Siège social : Le Parc 507 Rue du Prieuré
85710 LA GARNACHE
RCS LA ROCHE-SUR-YON 913 534 152

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 01/09/2023 il a été décidé :
- la dissolution anticipée de la société avec effet au 01/09/2023

- a été nommé liquidateur : MELA CASA GRUP, SL, Avinguda Sant Joan de Caselles, num. 8-10 Parcel.la « PRAT DE LA SELLA » - CANILLO, Représentée par Monsieur Bernard BONNAUD, les fonctions de gérant de la société MELA CASA GRUP, SL, ayant pris fin à la même date.
- le siège de la liquidation est fixé à l'ancien siège social.

Mention en sera faite au RCS de LA ROCHE-SUR-YON.

Pour avis.

L23IJ17164

CLÔTURES

In Extenso

Experts-Comptables

LES SABLES D'OLONNE

YLH
SARL en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social : 340 rue du Clair Bocage
85000 MOUILLERON LE CAPTIF
Siège de liquidation :
43 rue des Deux Phares
85100 LES SABLES D'OLONNE
884 635 913 RCS LA ROCHE SUR YON

ANNONCE LEGALE

Aux termes d'une décision du 26/09/2023, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Yannick LANGLADE, demeurant 43 rue des Deux Phares 85100 LES SABLES D'OLONNE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Dépôt des comptes de liquidation au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE SUR YON.

L23IJ17189

LOUELI

Société par actions simplifiée
en liquidation au capital de 200 euros
Siège social et de liquidation :
20 rue du Moulin
85150 ST GEORGES DE POINTINDOUX
900 148 446 RCS LA ROCHE SUR YON

Aux termes d'une décision en date du 31 août 2023, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Marietta POIS-

SONNET, demeurant 20 rue du Moulin 85150 ST GEORGES DE POINTINDOUX, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, le Liquidateur

L23IJ17200



FAGOT

SASU au capital de 100 €
Siège social : 25 ROUTE DES MOLLAIRES
85310 SAINT FLORENT DES BOIS
RCS de LA ROCHE-SUR-YON
n°793 116 708

En date du 31/08/2023, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. FAGOT Frédéric de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/08/2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHE-SUR-YON.

L23IJ17332

FONDS DE COMMERCE



BRG AVOCATS
Me Edouard GIFFO

1 Rue du Guesclin – 44000 NANTES

Suivant acte sous seing privé en date du 04/09/2023 enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de LA ROCHE-SUR-YON le 13/09/2023, dossier 2023 00076548, référence 8504P01 2023 A 02624,

La société CAP SELLERIE NAUTIQUE, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé 6, rue de la Gite des Rivières 85170 BEAUFOU, immatriculée au RCS de LA ROCHE-SUR-YON sous le numéro 812 356 194, a vendu à

La société T.TOP, société par actions simplifiée au capital de 270 010 euros, dont le siège social est situé Zone d'activité Espace Vie Atlantique Nord de la Chauvière 85190 AIZENAY, immatriculée au RCS de LA ROCHE-SUR-YON sous le numéro 481 469 534,

Son fonds de commerce de fabrication d'articles textiles, sauf habillement, connu sous l'enseigne «CAP SELLERIE NAUTIQUE», situé et exploité 6, rue de la Gite des rivières 85170 BEAUFOU, inscrit sous le numéro Siret 812 356 194 00025

L'entrée en jouissance a été fixée au 4 septembre 2023.

La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de 35 000 euros s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 34 500 euros,
- aux éléments corporels pour 500 euros.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix (10) jours suivant la dernière en date des publications légales.

Pour la validité des oppositions, élection de domicile sera faite à l'adresse du fonds soit 6, rue de la Gite des Rivières 85170 BEAUFOU et pour la correspondance à l'adresse du séquestre : BRG avocats, Me Edouard GIFFO, 1, rue du Guesclin BP 71612 44016 NANTES Cedex 1.

Pour avis

L23IJ17154

SERVICE ANNONCES LÉGALES

TÉL. : 02 40 47 00 28

annonces-legales@informateurjudiciaire.fr



INFORMATEUR JUDICIAIRE

Publiez vos
annonces
légales
et confiez
nous vos
formalités
juridique

TÉL. : 02 40 47 00 28

ANNONCES-LEGALES@INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

AGIR CHAQUE JOUR
DANS VOTRE INTÉRÊT



ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ

ATLANTIQUE
VENDEE

LE
VILLAGE
by CA



PODCAST

LJ

Quand les
chefs d'entreprise
racontent un
événement marquant
de leur vie !

Sébastien
Hubert
Cofondateur de Lisy

UN INOUBLIABLE
MOMENT





Location de bureaux & coworking

3

nouveau

work'in salorges

au sein de la
CCI Nantes St-Nazaire

8 bureaux de 8 à 20 m²,
16 postes de travail sur 120 m²

work'in médiacampus

au cœur du quartier de la
création sur l'Île de Nantes

4 bureaux de 6 à 8 m²,
7 postes de travail sur 60 m²

Développez votre activité et créez votre réseau professionnel
avec une offre de location **sur-mesure**



BUREAU PARTAGÉ

Un espace pour travailler avec une
ou plusieurs entreprises :
startup, TPE ou grand compte.



BUREAU DÉDIÉ

Un espace pour 1 ou 2 personnes,
réservé à votre entreprise et
à vos collaborateurs.

Venez travailler en toute sérénité et bénéficier de services de qualité !

De nombreux services intégrés dans des espaces privilégiés, au cœur de Nantes



Téléphone & accès internet fibre optique



Impression & scan to mail



Espaces rdv & salles de réunion



Cuisine & espaces communs



Thé & café en libre-service



Parking vélo & voiture
(parking voiture uniquement à la CCI)



Animation réseau

02 40 44 63 70
work-in-salorges.fr



work'in salorges
16 quai Ernest Renaud 44100 Nantes
work'in médiacampus
41 bd de la Prairie au Duc 44200 Nantes

work'in
salorges

Au cœur de

CCI NANTES ST-NAZAIRE